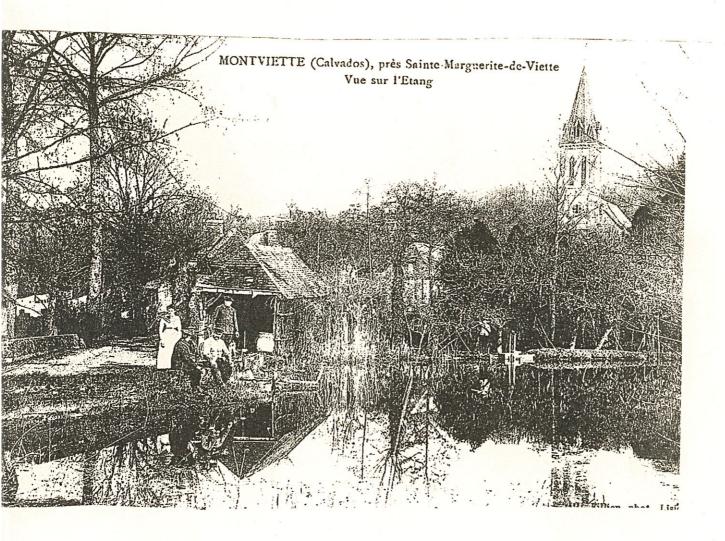
Histoire & traditions populaires



Montviette: sortie manoirs 2014

nº 127

Septembre 2014

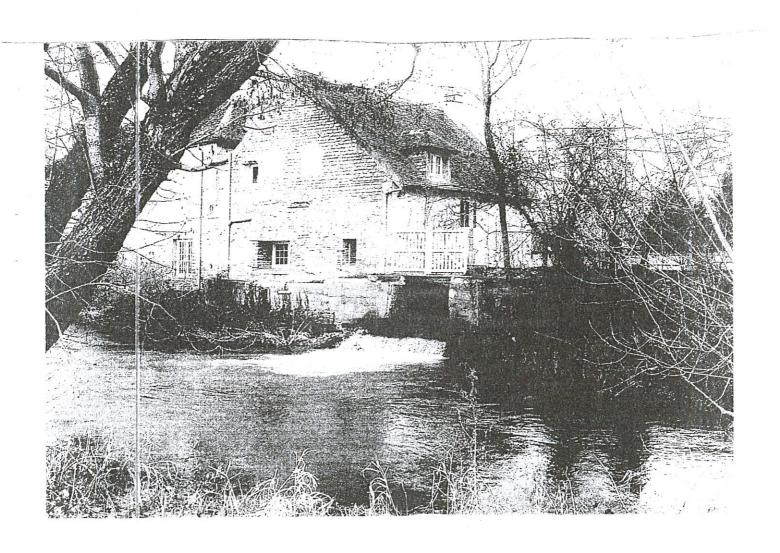
Bulletin publié par le Foyer rural du Billot – Montpinçon 14170 L'Oudon

Histoire et traditions populaires

Foyer rural Le Billot

14170 L'Oudon

N° 127 – septembre 2014



Moulin de Morteaux

photographie: Henri Paumier

Histoire et Traditions populaires Foyer rural du Billot

14170 L'Oudon Tel: 02 31 2062 72

Mail: j.maneuvrier@gmail.com

Dimanche 28 septembre 2014

Sortie manoirs

A la découverte de l'architecture du sud Pays d'Auge

Programme

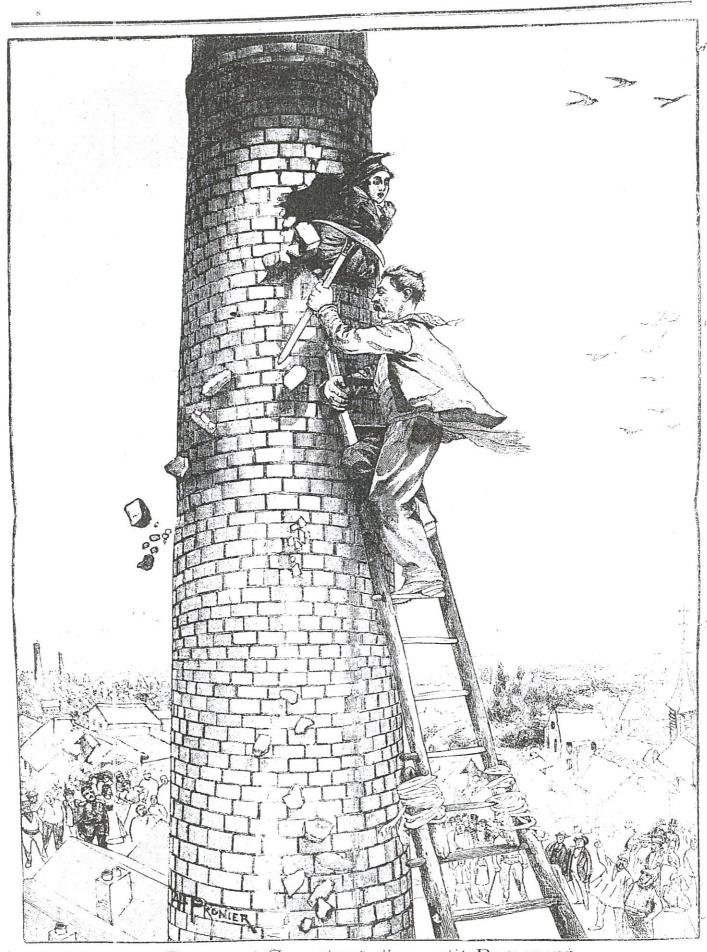
| 9 h : regroupement au Foyer : distribution des documents | | |
|---|--|--|
| 9h30 : Départ pour Montviette | | |
| 10 h : Domaine de la Cour des Fontaines | | |
| 10h30 : Manoir de La Gravelle : superbe maison des XVIIe et XVIIIe siècles | | |
| 11 h 30 : Apéritif offert par le Foyer | | |
| 12 h : Repas dans la Salle des Fêtes : œuf dur - tomate | | |
| rôti de bœuf – rôti de porc | | |
| frites | | |
| fromages de Boissey | | |
| glace | | |
| 14 h 15 : Départ pour Jort | | |
| 14 h 30 : Visite de la Safranière : très intéressante visite d'une culture originale : le safran | | |
| Pour des raisons de commodités et de qualité de la visite, nous nous séparerons en deux groupes : un groupe visitera la safranière pendant que l'autre groupe visitera : le manoir de Beaurepaire, l'église de lort et fera une agréable promenade dans la venelle des moulins. | | |
| 16 h 30 : nous inversons les visites : le groupe 1 : manoir et église le groupe 2 : visite de la safranière | | |
| 18 h 30 : retour au Foyer : possibilité de voir une dernière fois l'exposition avant démontage (lundi 29 septembre) et verre de l'amitié. Participation tout compris : repas et visites sauf boissons: 18 € - enfant : 6/14 ans : 9 € | | |
| Bulletin d'inscription | | |
| (à renvoyer avant le mardi 23 septembre) | | |
| M. Mme : | | |
| Domicile: | | |
| | | |
| Participera à la journée manoirs du 28 septembre. Nombre de personnes :; ci-joint chèque d'un montant de | | |
| | | |

Histoire et Traditions populaires

septembre 2014 nº 127

Sommaire

| Sortie manoirs du 28 septembre : programme | | p. 4 |
|---|----------------------------|------|
| Le petit ramoneur de Lisieux | Yves ROBERT | p. 5 |
| Héros vainqueurs ou non : Montormel août 1944 | Michel LEFEVRE | p. 7 |
| Berville, Saint-Pierre-sur-Dives du 6 juin 1944 à la Libération. Souvenirs de Solange Ledieu-Paumier | Solange, Henri PAUMIER | p.13 |
| Vient de paraître : Les noms de lieux du canton d'Orbec | Dominique FOURNIER | p.18 |
| L'enfant dans l'onomastique normande | Dominique FOURNIER | p.19 |
| La guerre 1939 – 1945 à Ecots | Une habitante d'Ecots p.31 | |
| La Dives et ses affluents de Jort à Vendeuvre des moulins de la féodalité à notre temps | Solange et Henri PAUMIER | p.37 |
| Les Normands et la guerre 49e congrès des sociétés historiques et archéologiques 15 – 18 octobre 2014 | PROGRAMME | p.67 |
| Bulletin d'inscription au Congrès | | p.72 |



Emouvant Sauvetag# d'un petit Ramoneur

Le petit ramoneur de Lisieux

Dans l'imagerie populaire, le petit ramoneur occupe une place privilégiée. Sa taille et son adresse ne sont sûrement pas étrangères au phénomène. On loue aussi sa discrétion, sa témérité et son charme.

Souvenez-vous... Etoile des Neiges... Dans un coin perdu de montagne, un tout petit Savoyard... Mais attention, la Savoie n'est pas la seule province française à posséder ces petits bonhommes attachants. Chez nous aussi, l'enfant ramoneur est loin de laisser indifférent. Dans le numéro spécial Enfants du Pays d'Auge, édité à l'occasion de l'exposition présentée au Billot, Pierre Coftier évoque largement la place occupée par les plus jeunes dans le monde du Travail.

Avec la minutie qui caractérise ses recherches, Pierre apporte des révélations étonnantes sur le phénomène. Il a aussi déniché un faits divers au retentissement exceptionnel: les malheurs d'un petit ramoneur lexovien. Il m'a permis de l'évoquer devant vous ce matin. Je l'en remercie très amicalement et, sans plus attendre, laissez-moi vous conter cette histoire...

Nous sommes le 6 octobre 1898.Un jeudi. Au milieu de l'après-midi,le jeune Alexis Roussel, 13 ans, est chargé par son patron M. Chassaing, entrepreneur de ramonage, de pénétrer dans une haute cheminée d'usine. But de l'opération s'assurer que le conduit est accessible.

Alexis, au bénéfice de sa petite taille, s'engouffre dans la cheminée haute de 27 mètres. Son ascension doit être facilitée par les échelons ménagés à l'intérieur. C'est sans compter sur la présence de multiples nids de corneilles. Dans un premier temps, le gamin parvient à les détruire et accède au sommet. Le drame survient dans la descente. Alexis est stoppé par les branchages des nids et , comble d'infortune, des pierres se sont accumulées jusqu'à la moitie de la cheminée. Il faut se rendre à l'évidence: toute retraite est interdit au garçonnet. Une seule solution s'offre à lui :regagner le sommet et appeler au secours.

Sa petite voix porte peu et l'angoisse qui l'étreint ne facilite pas les choses. Il redouble ses appels de détresse. Il devra patienter près... d'une heure avant d'être entendu et que des voisins prennent conscience de la situation. Les pompiers sont alertés, on court chercher des cordes et de échelles. Arrivée du commisaire de police et réunion de crise. Il importe d'examiner la situation sous tous ses aspects et surtout de trouver rapidement la solution pour délivrer le petit, prisonnier de sa cage de briques !

Impossible de déblayer de l'intérieur, unique possibilité: appuyer des échelles jusqu'à une hauteur de 25 mètres et pratiquer une ouverture à l'intérieur de la cheminée. Opération périlleuse s'il en est.

Encore faut -il trouver l'homme adéquat capable d'envisager le sauvetage.

Un ouvrier-couvreur Théodore-Jules Adde, père de cinq enfants se dévoue pour tenter l'impossible.

Il relève le pari avec une bravoure qui force l'admiration des badauds.

Il entreprend l'ascension des échelles ajustées, parvient au sommet et là, saisi par le vertige, il éprouve les pires difficultés à conserver son équilibre. En bas la foule assiste impuissante au déroulement du sauvetage. Elle a d'abord craint pour le petit ramoneur, son inquiétude redouble avec la position inconfortable du brave décidé à sauver le gamin.

Les choses s'éternisent. Nous sommes en octobre, la nuit tombe plus vite. La progression de l'ouvrier courageux s'effectue à la lueur des torches. Au terme de multiples efforts l'homme parvient au but. De l'orifice creusé par ses mains, il extrait le jeune ramoneur. Celui-ci, à demimort de peur hésite à descendre. Son sauveur le saisit sous son bras pour amorcer la descente. Alexis couvert de poussière est déposé à terre sous les applaudissements de la foule. Vivant!

Présent sur les lieux, Henry Chéron, maire de l'époque se précipite vers le sauveteur pour le féliciter. Une médaille d'honneur sera réclamée pour le brave.

La presse nationale s'empare du sujet qui s'étale à la une. Le figaro s'apitoie sur le sort de l'enfant et s'enthousiasme sur l'héroïsme du sauveteur. Les suppléments illustrés de l'Impartial de l'Est, du petit Méridional et du moniteur du Puy de Dôme se partagent une magnifique gravure en couleurs. En ce temps là, la gravure était largement utilisée pour marquer l'émotion. Plus près de nous, souvenez-vous des terribles une de l'hébdomadaire Radar,qui,par un dessin pleine page, mettait en lumière un faits divers accompagné du slogan...Radar était là! Même intérêt manifesté par la Dépêche tunisienne.

Autant dire que le sauvetage du petit ramoneur lexovien a fait couler beaucoup d'encre et autant de salive.

Son patron lui a été rappelé à l'odre par l'inspecteur du Travail pour avoir contrevenu à la loi de 1892, interdisant le travail des enfants de moins de 13 ans.

Bravo à Pierre Coftier pour avoir tiré de l'oubli cette édifiante histoire.

Pour ma part, il me reste à vous remercier de votre attention.

Yves ROBERT

Le Billot, 15 Août 2014.

Héros, vainqueurs ou non

Montormel août 1944

En s'intéressant aux champs de bataille, l'Historien patenté transforme volontiers en héros les seuls vainqueurs. Y compris ceux qui connurent la célébrité grâce à un collectif allié, en oubliant après coup les risques téméraires pris pour l'honneur ou la gloire sources de pertes humaines peut-être évitables. L'humanisme révélé ici ou là en plein combat prenant aisément une place secondaire dans la Mémoire. Je le regrette. L'Histoire, écrite par les vainqueurs confondus par une mémoire globalisée tient rarement compte des échecs isolés. Soldats ou civils concernés n'en sont pas moins héroïques face aux risques, aux souffrances personnelles mises au service de l'Homme. L'histoire n'est pas une science. Entreprise humaine, elle perd parfois sa rigueur en laissant une large place au non-dit, au parti-pris, voire aux rivalités.

Telle m'apparaît la bataille du mont Ormel les 19 et 20 août 1944. Une victoire selon les Alliés, mais à quel prix ! Pour quel bilan humain ? Pourtant, les magnifiés vaincus ou vainqueurs dans la réalité, vivants ou morts, ont tous droit au respect. La véritable fin de la bataille en Normandie devint effective au moment ou deux hommes, l'abbé Launay et le Major Baumann, firent taire les canons par un dialogue le 21 août 1944 à Fel vers midi. Leur dialogue l'emporta sur les armes. Deux hommes devenus héros, l'ignorèrent.

Après de multiples rencontres et les surprises inévitables qu'elles génèrent, grâce aux témoins oculaires civils ou militaires, grâce aux soldats survivants, aux lieux de Mémoire (château de Vincennes, Mémorial(s), musée Leclerc, cimetières...), aux documents anglais, polonais, allemands, américains, à nos recherches parallèles lors des missions «paix et réconciliations» du Miroir des Âmes sur le site-école de la «petite poche de Chambois»... une ignorance persiste. Victoires ou défaites demeurent parfois difficiles à créer l'unanimité.

Le Comité du Miroir des Âmes met en valeur ce qui a pu représenter un effort de paix en plein carnage, pour enseigner la paix. Une entraide humaniste entre ennemis privilégiant l'Amour d'autrui, la survie collective, mérite notre intérêt. Cette école informelle pour apprendre la paix existe dans la **petite poche et son couloir de la mort**. Elle représente l'héroïsme sans armes, souvent oublié. Aucun espace au monde n'a connu un tel mélange entre nations, religions, ethnies, cultures.

Les troupes battant en retraite en août 1944, découragées mais toujours actives, chacun espérant se sauver, savaient devoir franchir, pour rejoindre la Seine, un espace restreint de 3 km environ, dessiné par la ligne de crête séparant les cotes 262 sud et nord du mont Ormel, sur les villages de Coudehard et Montormel. Elles connaissaient le danger encouru en se déplaçant pendant le jour. L'aviation les repérait, orientait les canonnades. Pourtant, sur 100.000 encerclés, 50.000 sortiront en quelques heures avec tout l'Etat-Major de la VIIème Armée commandée par Hausser et le chef des blindés Eberbach. En arrivant au Sap la nuit, 19

et 20 août, le général trinquera «à la victoire», décidera l'abandon des désespérés rive gauche et sur la Dive(s).

Après la reddition à Tournay-sur-Dives, fallait-il prétendre à une victoire alliée ? 780 morts Américains précédaient déjà les événements survenus sur le mont Ormel ? Montgomery perdra son commandement suprême sur terre, un colonel canadien perdra son grade. Les échappés contre-attaqueront violemment dans les Ardennes quelques semaines plus tard. Aujourd'hui encore quelques spécialistes regrettent que la fin de cette guerre ne se soit pas réalisée ici.

Les Polonais débarquèrent début août 1944 à Utah Beach en même temps que la 2ème D. B. française. Ces Polonais, composés de soldats arrivés en France par le sud européen en 1940, échappèrent au nazisme en rejoignant l'Angleterre avec leurs nombreux compatriotes installés dans les mines et les fermes françaises depuis les années 1920-1930. Devenus Français, parlant français, ils n'oubliaient pas le pacte respecté par les Anglais et les Français en 1939 : entrer en conflit armé contre l'Allemagne le jour où elle envahirait la Pologne. Ils n'oubliaient pas non plus les exactions indescriptibles exercées contre leur Patrie, leurs concitoyens.

Malgré une présence polonaise assidue dans les combats qui suivirent, en Italie et ailleurs, malgré un entraînement intensif outre-Manche, les nouveaux débarqués allaient vite connaître leur baptême du feu normand. Ils avaient, comme les «gars à Leclere», de vraies raisons pour embrasser le sol en touchant le sable français. Leurs motivations communes s'avéraient différentes des engagements de certaines Nations s'assurant un revenu contre la crise économique des années 1930, ou contre une promesse d'exonération. Les uns et les autres pouvant se conduire en héros le moment venu.

Toutes les troupes alliées se trouvant concernées pour la première fois par le même objectif, la fermeture de la «Petite Poche de Chambois» fut également confiée aux Polonais, sous les ordres canadiens. Ils arrivèrent à Chambois le 19 août en même temps que les Américains mais, malgré cette présence dans la vallée, une partie aborda la cote 262 nord (Boisjos) vers midi. Était-ce un ordre programmé ou un élan spontané décidé en regardant la topographie face à une résistance réduite à cet instant. Curieusement, les Historiens semblent avoir ignoré la cote 262 sud ?

Dans son livre extemporain, l'abbé Launay décrivit l'apparition d'un «gars à de Gaulle», prisonnier à Tournay-sur-Dives, sautant dans le semi-chenillé missionné par le Major Baumann pour rejoindre les Américains et demander la paix. Dans ma voiture quelques décennies plus tard, il remerciait chaudement le service rendu par ce combattant désarmé. Qu'était-il devenu? Le Miroir des Âmes décida de tenter retrouver sa trace. Des kilomètres parcourus, de nombreuses fausses pistes... jusqu'au jour ou une adhérente du Comité, spécialiste passionnée de la 2ème D. B. française, signala un contact surprenant. Un vétéran prétendait avoir rencontré 10 chars polonais vers la cote 262 sud du mont Ormel, comme chef du char n° 1 d'un groupe de 5 chars. Rendez-vous fut pris aussitôt avec ce témoin rennais. Rencontre filmée, enregistrée par un adhérent aujourd'hui regretté. Rien ne manque dans le passé glorieux de ce héros engagé au Maroc, fidèle jusqu'à Berchtesgaden après une entrée en tête à Paris le 25 août et dans bien d'autres engagements. Monsieur Car, c'est son nom, accepta notre invitation à venir sur les lieux. A la première visite, le repérage fut difficile. Son souvenir se résumait à la vision permanente pendant sa progression le 19 août 1944 de la tour carrée chamboisienne : «située sur ma gauche pendant une ascension sans difficultés».

Jusqu'au moment où il cita un village : Avenelle. La suite devint aisée. Son équipée n'avait pas emprunté la route d'Omméel en venant d'Exmes. Les ponts détruits sur la Dives interdisaient ce passage. Un pont agricole existait en amont au milieu des prés. Il menait à la route D 13 sous la cote 262 sud approchée rapidement par La Croix des Monts et Sourdeval. Arrivés là, cote 259, notre vétéran désigna sans hésiter un pré triangulaire :

«Ici, dit-il, dès 17 H le 19 août 1944, nous avons tiré à volonté vers la vallée en commun avec 10 chars polonais, en faisant beaucoup de dégâts. Nous tentions d'éviter les chevaux. La route en bas était totalement impraticable, remplie de convois détruits, déjà sans aucune animation humaine».

- Mais il y a des arbres, dis-je. On ne voit ni la vallée ni la route.

- Il n'y avait pas d'arbres en août 1944, répondit monsieur Car sans hésiter. J'ai tiré 130 à 135 obus.

Il avait raison. Les pentes du mont Ormel étaient dénudées en 1944.

- Nous sommes allés en repos avant la nuit, dit-il, un peu plus bas, en laissant les Polonais. Leclerc nous avait prévenus d'éviter la casse avant un départ imminent vers Paris. La position resterait polonaise. Ils avaient utilisé beaucoup de munitions.
- Savez-vous ce qu'ils sont devenus ?

- Non».

Ce détail prendra une importance pour nous après examens de documents confirmant le respect des ordres alliés à cet endroit ce 19 août 1944. Pourquoi ces Polonais repartirent-ils mourir dans un champ proche ? Pourquoi arrivèrent-ils par la ligne de crête et non la vallée où se trouvaient leurs compatriotes sans munitions (! les Américains les dépannèrent) ? La voie tracée sur le flanc du mont depuis La Frênée permettait cette approche. Manquèrent-ils de munitions? Ont-ils respecté un ordre resté sans trace? Le passage par Boisjos faisait-il vraiment partie de la mission ? Plusieurs témoignages civils m'ont signalé cet épisode comme imprévu, selon les Polonais eux-mêmes. Position maintenue pour sécuriser les civils qui le leur demandaient. Hélas! en plus des chars polonais détruits dans la contre-attaque derrière le Manoir, 10 autres ne rentrèrent pas. Des civils encore vivants se souviennent des cadavres restés longtemps sur place. Si le nom d'un seul parmi les morts n'avait pas été signalé comme récupéré à cet endroit, sa tombe se trouvant au cimetière polonais, nous n'aurions eu aucune trace prouvant cette présence corporelle polonaise confortant les souvenirs de M. Car.

Voici le récit du général Guderian le 20 août à partir de Saint-Lambert : On dégagea le chemin par-dessus le pont sur la Dives jusque dans le village. Les voitures démolies étaient poussée sur le côté. Après avoir attendu en vain le groupe Scholz, la division passa à l'action. Il y avait encore environ 50 véhicules de combat appartenant à l'Etat-Major divisionnaire, au groupe de reconnaissance et à l'artillerie. Environ 60 blessés graves durent rester dans une cave sous la conduite d'un médecin. Ils furent prisonniers.

La division n'avait plus de chars ni de canons motorisés. Soudain, deux de ces canons apparurent. Ils furent aussitôt incorporés à la division. L'adjudant adjoint au général prit le commandement et ordonna d'aller vers Saint Lambert. Mais le lieutenant commandant ce canon se dirigea vers Trun. Il fut détruit après 20 mètres. L'adjudant monta sur l'autre canon autotracté et se dirigea vers le nord-est. Tous les 100 mètres on s'arrêta pour écouter la nuit en stoppant le moteur. Après un kilomètre on changea de procédure. Le colonel Voigtberger et l'adjudant marchèrent à pied de chaque côté du chemin, suivi au pas par le canon autotracté flanc-gardé par les grenadiers du 2ème bataillon du régiment 60. Après 3 km, sous la pluie débutante, la sortie sembla réussie. Tout le monde monta sur les autres véhicules.

..... Le chemin passait par Mimbeville, la Cour du Bosq, Champosoult, La Bruyère-Fresnay, Roiville, Orville, Le Sap..... Des centaines de soldats à pied qui avaient été dans les caves de Saint-Lambert se joignirent aux unités et purent échapper. C'était un miracle! Comment était-ce possible?

.... Canadiens et Américains avaient laissé un trou au nord de Saint-Lambert. Ils auraient pu facilement le boucher.

.... La première division blindée polonaise aurait du le boucher mais elle ne le fit pas. Les troupes sorties du chaudron se rassemblèrent à l'est de Broglie sous le commandement du colonel Pean et du 2ème adjudant, capitaine Wolf. Le général en chef de la division et son adjudant arrivèrent aussi au PC XXXXVII corps de Panzer au Sap. Il y avait là le général Eberbach. **Tout le monde se félicita du succès**».

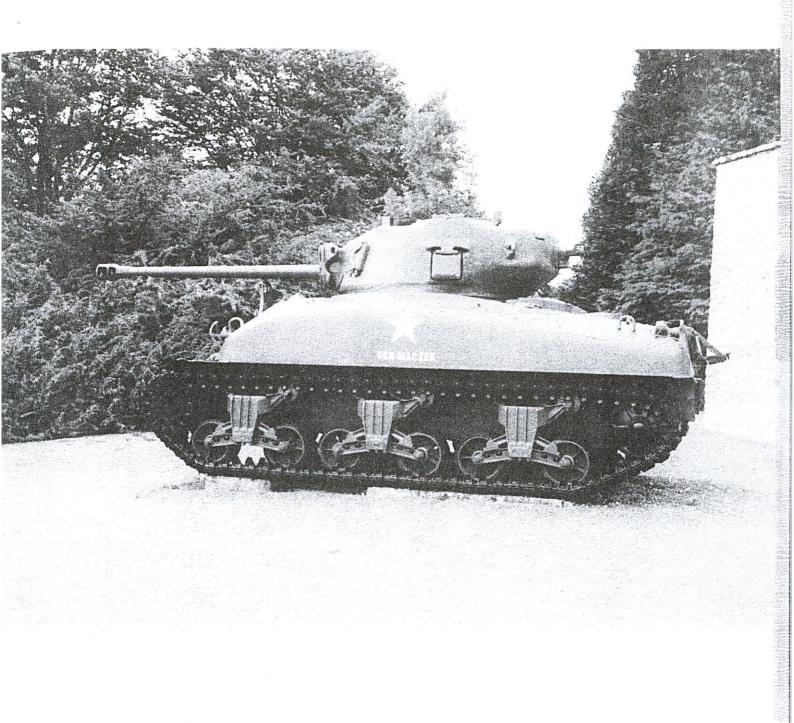
Le texte entier, traduit par un adhérent du Miroir des Âmes, parût dans *La Cuesta de l'Espoir*, livre toujours disponible chez son auteur, complété en 2014 par un second puisqu'en juin 2006 il n'avait pas connaissance du témoignage fondamental de monsieur CAR ni du rôle essentiel du Major Baumann complice de l'abbé Launay pour arrêter le carnage le 21 août vers midi à Fel. Un lieu historique à ne pas laisser dans l'oubli.

Sauf à entendre mieux informés, je pose une question : «Que se serait-il passé sans la conquête apparemment non programmée, spontanée, létale, cote 262 nord ? Mais conquête programmée et réalisée au sud. Je pense à un arrêt inévitable des combats dès la Dives entre Trun, Saint-Lambert, Chambois ; en évitant les martyrs sur les hauteurs. Arrivés là à 1.500, 150 Polonais restèrent sur leurs jambes. Etait-ce une victoire ? Ces héros portaient en eux la sincérité, le désintéressement, la fraternité franco polonaise de 1939. Dans le Manoir et les sous-terrains de la motte féodale, on ne savait plus qui était prisonnier de l'autre. Face aux douleurs, les ennemis pansaient mutuellement leurs blessures en ne se sachant plus ennemis. Les Hommes redevenaient des Hommes. Ici naissait l'Europe.

C'est aussi cela LA MÉMOIRE.

Michel LEFEVRE juillet 2014. mlefevre.paix@gmail.com

Chez l'auteur et quelques librairies locales : «Le Miroir des Âmes», éditions Bertout, 2003. «La Cuesta de l'Espoir», €m€l€dition, 2006. «Des Héros Silencieux», le miroir des âmes, 2014



Site de Montormel qui domine la poche de Chambois

Char exposé sur le site portant le nom d'un général polonais : MACZEK photographie Daniel LALIZEL



Site de Montormel qui domine la poche de Chambois Sortie manoirs 2012 – photographie Daniel LALIZEL

Berville, Saint Pierre sur Dives du 6 juin 1944 à la Libération Souvenirs de Solange Ledieu - Paumier.

Mardi 6 juin, au réveil, des grondements sourds se font entendre. Mon Père pense, tout de suite au débarquement que nous espérions depuis 4 ans.

Mes parents, inquiets, ne me laissent aller à l'école que tard dans la matinée. Mais l'école est fermée, 2 sentinelles en interdisent l'entrée. Je vais, rue de Caen, chez ma camarade Jacqueline, qui avait eu la bonne idée de récupérer mes affaires. Lorsque j'étais chez elle, un convoi important de chars est passé, allant vers Caen, dans un bruit infernal; la rue était encore pavée, ce qui accentuait le bruit.

Je suis rentrée à Berville: les vacances commençaient et quelles vacances!!

Rapidement, les jours suivants, nous accueillons nos cousins Amaury, les familles Dumesnil, Taburel, Mme Fourey et leurs enfants respectifs. Par la suite, ils s'installeront à proximité dans une grange au milieu d'un pré à Mme Vitrouil et récupérèrent leurs meubles avec l'aide de mon Père, avant l'incendie de leur maison rue de Lisieux.

Dans les bâtiments de la ferme de mes parents, des familles qui venaient de Troarn, Dozulé, Caen, etc...sont logées. Certaines, pour une simple halte, d'autres pour quelques jours et repartaient. Tout le monde couchait dans le grenier à paille ou à foin. Je me souviens tout particulièrement d'un couple d'Argences: M. et Mme Blandamour, restaurateurs, à cause de leur bébé (Michel) de quelques jours, ont été logés dans la chambre de mes sœurs. Le jour, ils vivaient chez Mme Bricon avec d'autres: amis et famille, et revenaient coucher le soir.

Nous avions également un cafetier de St Pierre, qui était très jaloux de ses 2 femmes (l'une légale et mère de deux fillettes), il supportait mal la promiscuité du grenier.

Mme Le Lièvre (propriétaire-usufruitière de la ferme de mes parents) de Vendeuvre, son frère M. Maillard et sa famille de Sassy sont venus également. Ils ne sont pas restés longtemps et ont continué leur exode devant le front qui avançait.

Les bombardements et les mitraillages s'amplifiaient. Nous n'osions plus aller chercher le pain à St Pierre par la grande route, nous passions par le vieux chemin qui arrive à la Vierge en bas de la côte de Berville. Ce passage, habituellement peu utilisé qui en beaucoup d'endroits était envahi par les orties et les broussailles fut rapidement nettoyé. Nous y étions bien à l'abri sous le couvert des grandes haies, avant que les allemands, en juillet, viennent s'y réfugier eux aussi.

De nombreux mitraillages sur la route de Livarot laissèrent de nombreux véhicules sur les bas côtés, notamment, deux qui étaient pleins: l'un d'épicerie, l'autre de quincaillerie qui ont fait le bonheur des riverains.

Le travail se continuait, c'était la pleine saison des foins. Nous ne manquions pas de main-d'œuvre (au noir!). Un après-midi que nous fanions la famille Taburel est venue nous aider (Madame Taburel était la sœur de Paulette Dumesnil) avec leur fils Jean Claude qui avait 3 ou 4 ans. Un allemand est venu nous voir, le gamin s'est fort intéressé au révolver du soldat qui le lui a donné après l'avoir vidé de ses balles.

Le 17 juillet, avec une de mes sœurs, nous partons cueillir des cerises à Boissey. A hauteur de la ferme Leclerc (Courteille), nous sommes dépassées par un convoi hétéroclite. J'ai aperçu, dans l'alignement de la route, un avion très bas qui se dirigeait vers nous. Toutes les deux, nous avons plongé dans le fossé plein de ronces et d'orties. L'avion a mitraillé le convoi en passant, sans insister. Très vite, le visage,

bras et jambes griffés et piqués, nous sommes reparties, de peur du retour de l'avion. C'est ce jour là, que le Maréchal Rommel a été blessé. Le lendemain, nous avons appris que c'était sur la route de Livarot. Tout d'abord, nous avons pensé qu'il avait été touché dans le mitraillage dont nous avions été témoins. Par la suite, nous avons su que c'était à Sainte Foy de Montgommery (sur la route de Livarot à Vimoutiers) qu'il avait été touché, puis soigné à Livarot.

J'ai reçu la visite à ce sujet d'un historien: M. Pascal Lodieu de Carré 30 pense que c'est ce même avion ou un de ses accompagnateurs, car ils étaient, paraît-il toujours par 3 qui aurait mitraillé le Maréchal Rommel. L'heure et la distance assez proche, à vol d'oiseau, d'après lui, permet cette supposition.

Dans les premiers jours après le débarquement, mes parents ont aménagé le tour du pressoir avec des planches et des fagots jusqu'au plafond, pour nous mettre, pensaient-ils, à l'abri. Mais quelques jours après, un bombardement sur le pressoir de M. James (Gourmez) les a dissuadés de nous y abriter. De ce fait, mon Père a creusé une tranchée en S très étroite et inconfortable (un boyau comme à la guerre de 1914-1918) qui nous a peu servi.

Au « But » petite propriété de mes parents, un avion allié est tombé derrière la maison. Son avant s'est enfoncé profondément en terre et a brûlé. Sous l'effet du feu les munitions explosaient. Son malheureux pilote, peut-être déjà blessé et éjecté trop tard pour ouvrir son parachute, s'écrase dans un pommier qui a gardé les traces de ce drame.

« un groupe d'allemands est arrivé rapidement et l'un d'eux a manifesté ses sentiments à coups de pieds dans le cadavre. Le plus gradé l'a réprimandé et les à tous fait mettre au garde à vous » selon M. Douet qui a enterré provisoirement le malheureux pilote.

Quelques mois auparavant, à environ 200 à 300 mètres de l'endroit où est tombé l'avion, les allemands ont entrepris de construire des (ou) un blockhaus et les travaux débordaient de quelques mètres dans un de nos herbages. (Ils ont clôturé un certain périmètre où nous n'avions pas le droit d'aller). C'était, paraît-il, pour faire une rampe de lancement de V1 ou V2 vers l'Angleterre. La route d'Ecôts était interdite. Il fallait un « laissez - passer » pour les gens qui habitaient dans un certain rayon. Notre maison (libre) avait été réquisitionnée pour loger des gens qui étaient, auparavant, dans une maison où les allemands se sont installés et qui était dans leur périmètre de travaux. A ma connaissance, ces travaux étaient loin d'être terminés, il en reste quelques vestiges du côté du Château du Houlbec. Cette proximité explique la rapidité avec laquelle sont arrivés les soldats à la chute de l'avion.

Le 21 juillet, jour du 53 ième anniversaire de mon Père, nous finissions de manger et nous vîmes arriver des camions allemands dans notre cour. Ils s'installèrent sous les pommiers, les poiriers et les haies les plus denses pour se protéger de la vue des avions.

Notre mauvais coucheur voulait que nous fermions la barrière pour les empêcher d'entrer! L'arrivée des allemands a fait déborder le vase et le lendemain matin il est parti avec sa famille. Personne ne l'a regretté, il pouvait même être dangereux dans ses réactions.

Les premiers allemands, en gris-vert, des S.S. sont restés environ une dizaine de jours. Ils avaient une cantine et ravitaillaient le front. Ils abattaient des vaches, des veaux et des porcs et donnaient de la viande à tout le monde et aussi du pain, qui, pour nous, était immangeable: gris, dur et aigre. Certains partaient le soir pour assurer la relève et le ravitaillement. Ils revenaient, le matin, moins nombreux et beaucoup

avaient des pansements.

Il est arrivé deux ou trois fois que des réunions de chefs aient lieu dans notre salle - cuisine. Vraisemblablement, ils discutaient des événements en mangeant et en buvant beaucoup. Ces soirées se terminaient bruyamment.

Ensuite, ils ont été remplacés par un détachement motorisé dont les uniformes étaient gris-bleu. L'un des chefs parlait très bien français, sa mère était Française de la région de Saint Omer (Nord) institutrice en Allemagne avant la guerre de 1914-1918. Cet homme était très malheureux de cette guerre. Nous l'avons revu, seul, un soir, la veille ou l'avant-veille de la libération où il nous a tiré d'un mauvais pas: il est intervenu quand le chef d'une bande de 10 à 15 soldats hagards, affamés et harassés, nous menaçait pour que nous leur donnions à manger. Il s'est fortement eng....lé avec son compatriote, qui, finalement, s'est calmé. Ils étaient si épuisés qu'ils se sont couchés sur le carrelage et l'un d'eux qui dormait près de la cuisinière avait un œil de verre, sans paupière; cette fixité de l'œil m'a beaucoup impressionnée et j'en ai gardé le souvenir. Ils sont repartis au petit jour.

Qu'est devenu notre « sauveur »? Nous nous sommes posé la question, apparemment, il avait perdu ses hommes (déserté?) et peut-être, espérait-il une protection près de nous. Mais après son « eng.....de » avec son compatriote, nous ne l'avons pas revu.

Entre temps, nous avions eu un troisième groupe avec des chevaux. Je pense qu'ils se sont faits piéger au « Montormel ». Nous sentions le front très proche.

Nous n'avons pas été beaucoup menacés, sauf une fois, avant que les occupants ne viennent cantonner à la ferme. Des allemands sont venus demander (exiger) des œufs. Nous n'en avions pas et pour cause: les réfugiés ne se privaient pas pour se servir. Ils ont beaucoup insisté, sorti leurs armes et fait mettre mon Père dos au mur, menaçants. Finalement, ils ont tiré sur le gros noyer au coin de la cour et sont repartis.

Les bombardements, surtout sur Saint Pierre continuaient. Celui sur la beurrerie du boulevard Colas, était spectaculaire: nous voyions les bombes tomber des avions et un instant après, voltiger les feuilles de papier à beurre et beaucoup de poussière poussées par le vent sont tombées sur nous. Ma mère m'a fait mettre un mouchoir sur la bouche pour m'éviter de respirer cette poussière.

Dans les derniers jours de juillet, une escadrille de forteresses volantes, en direction de Mézidon est prise à partie par la d.c.a. qui fait mouche plusieurs fois. On voit les équipages s'éjecter, les parachutes s'ouvrir et la d.c.a. tirait toujours. Certains allemands criaient et applaudissaient, mais d'autres plus âgés ne partageaient pas cet enthousiasme, et même l'un d'eux nous a dit « grand malheur la guerre ».

Un jour, je vois un allemand qui manifestement cherchait quelque chose, il ouvrait toutes les portes des bâtiments, je lui ai demandé ce qu'il cherchait; il ne parlait pas français et moi pas l'allemand. J'ai cru comprendre qu'il voulait une chaise, mais j'ai compris à son air devant ma chaise que je faisais fausse route...j'ai su par la suite ce qu'il voulait et ce que phonétiquement, le mot chaise ou approchant voulait dire.

Un soir, en juin, avant que les occupants ne viennent cantonner dans notre cour, sont venus 2 ou 3 soldats dans l'intention de nous voler 2 ou 3 jeunes porcs avec un véhicule inadapté au terrain et les porcs se sont sauvés sur les côtés et les « voleurs » sont repartis bredouilles. Ils venaient, paraît-il du Robillard.

Une autre fois, avec ma Mère, nous avons réussi à empêcher le vol d'un jeune taureau par un groupe qui sûrement envisageait de lui faire un mauvais sort. Ils n'étaient pas menaçants, sinon nous leur aurions laissé l'animal.

Les allemands avaient ramené des prisonniers russes qui leur servaient sur le front, je pense. Un jour, je cueillais des haricots avec ma Mère dans le jardin, qui à l'époque se trouvait derrière la maison. Nous avons vus 2 ou 3 soldats russes qui cassaient la haie de l'herbage et nous avons protesté. L'un d'eux à franchi la clôture du jardin. J'ai eu peur et me suis sauvée pour rentrer à la maison, mais au coin de celle-ci: je suis tombée dans les jambes de l'officier allemand (1) qui a compris la situation. Il a assommé le soldat russe qui n'a repris ses esprits qu'avec un seau d'eau froide. Les jours suivants, j'avais peur de sortir de la cour.

Nous avons eu l'ordre d'évacuer la veille ou l'avant-veille de la fin (chez nous). C'était le soir, nous avons recommencé ce que nous avions fait en 1940, préparer la charrette. Je tenais le malheureux cheval, que je tentais de rassurer, (ne l'étant pas moi-même), effrayé par la canonnade, par les boules de feu ainsi que les tracés des tirs de d.c.a. qui illuminaient le ciel. On y voyait comme en plein jour. C'était très impressionnant, à tel point qu'en voulant sortir de la cour, le cheval a fait un écart et une roue de la charrette est tombée dans le fossé. Obligés de vider la voiture pour la sortir de ce mauvais pas, nous avons tout rentré sous la remise et sommes allés dormir: ma Mère, mes sœurs et moi dans la tranchée de nos cousins Amaury qui était plus confortable mais aussi sûrement moins protectrice que celle de mon Père qui lui se servait de sa tranchée ou des trous individuels que les allemands avaient creusés. Il s'est avéré que peu de personnes avaient obéi à l'ordre d'évacuation. Le front était si proche que la seule solution était de chercher à se mettre à l'abri et à se protéger du mieux possible, et à la « Grâce de Dieu ». (Rien à voir avec le café de Hiéville).

Pendant de longs mois après la libération, le moindre bruit d'avion nous inquiétait et instinctivement nous cherchions à nous abriter...

Le dernier matin, nous étions tous dans la tranchée, le bruit de la canonnade était de plus en plus proche, nous entendions le sifflement des obus. Dans l'herbage où nous étions, quelques canons tiraient encore, j'ai vu l'un d'eux exploser, son servant est parti se tenant le ventre...et vite fait je suis rentrée dans la tranchée.

Les allemands partis, les Anglais et les Canadiens les poursuivaient, le front ne s'est pas stabilisé. Les combats se sont poursuivis dramatiquement sur Chambois pendant quelques jours faisant un carnage effrayant d'hommes des deux bords, de chevaux et de matériels. Mon Père, ancien combattant de 14 - 18, est allé, avec un copain à lui, voir, quelques semaines après la bataille. Il est revenu bouleversé, et pourtant, la guerre, il savait ce que c'était.

La nuit suivant la libération, les allemands ont réagi et ont bombardé autour de chez nous. Seule, la toiture (déjà en mauvais état) de la vieille grange (ancien manoir du 17-18 ème siècle), magnifique construction aux murs très épais, avec 3 belles cheminées, de très grosses poutres et des portes aux linteaux cintrés en a souffert.

Quelques 25 ans après, dans l'indifférence de la propriétaire-usufruitière et du nupropriétaire, sous la pression de la municipalité qui voulait élargir la route, ne voulant pas prendre de terrain herbager de l'autre côté, ils ont donné leur accord pour qu'elle soit démantelée. Elle se trouvait à 2 ou 3 mètres de la route, et, paraît-il, présentait un danger pour la circulation (aujourd'hui peut - être serait-elle restaurée!). Monsieur Denis, maire à l'époque, m'a dit avoir récupéré une des cheminées pour sa maison en construction.

Je ne voudrais pas terminer ce devoir de mémoire, sans rendre hommage, particulièrement à Madame Paulette Dumesnil qui faisait preuve d'un grand courage, accompagnant en courant les hommes qui portaient secours aux victimes des bombardements; notamment au bombardement du haut de la rue de Lisieux où M. et

Mme Hamon, M. Balcon et 5 ou 6 autres personnes ont trouvé la mort.

Cas pénible: M. Balcon tué à St Pierre. Sa femme et leur fille Anne réfugiées à Grisy sont blessées mortellement le même jour.

Un peu plus gai, quoique c'est une histoire qui finit mal. Un réfugié nous avait donné une petite chienne, nous l'avions nommée Youka. C'était un adorable bébé chien, et souvent, elle disparaissait, les allemands jouaient avec elle, mais ils nous la rendaient toujours. Il n'en fut pas de même avec les anglais qui nous l'ont carrément volée, nous ne l'avons récupérée qu'après plusieurs réclamations. Ils voulaient en faire leur « mascotte ». Malheureusement, quelques années après, étant allée au « But », seule et sans méfiance, elle a été massacrée par la locataire qu'elle connaissait bien. Nous ne l'avons appris, que longtemps après, la sale bonne femme, saoule dans un bistrot de St Pierre s'est vantée de son fait d'armes devant un de nos voisins. La maison du « But » a été détruite par la grosse tempête de fin 1999 ne laissant que

La maison du « But » a été détruite par la grosse tempête de fin 1999 ne laissant que le pignon de la cheminée.

Ce ne sont là que quelques souvenirs, parmi tant d'autres, de cette période très riche en faits divers et qui s'effacent chaque jour un peu plus....soixante dix ans déjà!!

S. et H. PAUMIER JORT, 20 avril 2014

(1) Cet officier allemand: L'Obergruppenführer SS. BITTRICK rappelé de Hongrie le 17 juin apparaît le 27 juin entre Mondrainville et Gavrus, lors des combats pour la cote 112. Il dirige le 2ème SS Panzer Korps. Le 21 juillet: il arrive à Berville, avec toute son intendance: ravitaillement de tous ordres (alimentation et matériels...) Ses hommes vont se battre vers Caen. Le 3 août, il est au sud-ouest de Caen et coiffe le 9ème et 10ème SS Panzer, lui-même sous le « Panzer Gruppe West Eberbach ». Le 19 août: à 22 h 30 nous le retrouvons descendant de Vimoutiers à la rencontre des

Le 19 août: à 22 h 30 nous le retrouvons descendant de Vimoutiers à la rencontre des fuyards rescapés du chaudron. Le midi 20 août: Duel définitif entre la 2^{ème} Panzer Korps venant de Vimoutiers tendre la main aux rescapés de la VII éme armée allemande encerclée et le 11éme corps canadien. Le 21, il participe à la réorganisation et reçoit l'ordre de créer un front St Pierre des Ifs, sud Livarot, selon la rivière Vie...avec ses éléments, grogne, pas content du tout, l'officier Bittrich. Il manque de carburant et de munitions... (Extrait de Stalingrad en Normandie de E. Florentin).

« Né en 1894, fait la guerre 1914-1918 reste dans l'armée et participera à la formation des jeunes. Pilote d'aviation, cet officier de tradition gagne l'épaulette de sous-Lieutenant, la Croix de fer ainsi que l'insigne des blessés. En 1944, après la bataille de Normandie, il passe la Seine, est envoyé combattre en Hollande, puis participe à la bataille des Ardennes; il est fait prisonnier par les Américains et livré aux Français. Il meurt en 1979 et ses obsèques ont donné lieu à un grand rassemblement d'anciens SS. Des généraux de la Waffen SS qui ont combattu à l'ouest: l'Obergruppenführer - Général de corps d'armée Willem Bittrich est un de ceux, dont les Britanniques se sont accordés à reconnaître l'esprit chevaleresque ». (internet).

Après les Noms de lieux du Pays de Livarot et du Camembert, des cantons de Saint-Pierre-sur-Dives, Lisieux et Cormeilles,

VIENT DE PARAÎTRE :



Parmi les noms de lieux du canton d'Orbec, certains remontent à plusieurs millénaires, tandis que d'autres ont été donnés aux époques gauloise, gallo-romaine ou médiévale. Les fusions de communes ont également suscité l'apparition de dénominations encore plus récentes.

Cet ouvrage, le premier du genre consacré aux noms de lieux du canton d'Orbec, a pour but de faire le point sur les connaissances actuelles en ce domaine, de proposer au grand public un ouvrage fiable et clair, et de corriger un certain nombre d'erreurs persistantes. On y trouvera commentés et expliqués les noms des dix-huit communes et vingt-cinq anciennes paroisses qui composent aujourd'hui ce canton, sans oublier les noms des habitants (quand ils existent) et ceux des principaux cours d'eau qui le traversent. L'étude est accompagnée d'une brève introduction à la toponymie du Calvados et d'une présentation générale des noms de lieux du canton d'Orbec. Elle est illustrée de reproductions de diverses cartes ou gravures anciennes, ainsi que de nombreux schémas, encarts, cartes et photographies originales.

Par sa bibliographie, le nombre des sources utilisées et celui des formes anciennes citées et datées pour chaque nom, ce livre constitue un précieux ouvrage de référence pour tous ceux qu'intéressent l'histoire normande, celle du canton d'Orbec en particulier, et l'origine des noms en général.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir:

port).

- ... exemplaire(s) des *Noms de lieux du canton d'Orbec*, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des Noms de lieux du canton de Cormeilles, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des Noms de lieux des cantons de Lisieux, au prix de 14 € l'unité (+ 2,60 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des Noms de lieux du canton de Saint-Pierre-sur-Dives, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de
- ... exemplaire(s) des Noms de lieux du Pays du Camembert, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des Noms de lieux du Pays de Livarot, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).

| NOM : | |
|----------|---|
| ADRESSE: | r |

Les commandes accompagnées de leur règlement sont à faire parvenir à Dominique Fournier, "les Mortes Terres", 14140 Saint Georges-en-Auge. — Chèque à l'ordre de Dominique Fournier uniquement.

L'ENFANT DANS L'ONOMASTIQUE NORMANDE

Un nombre non négligeable de noms de personnes et de lieux de Normandie fait référence aux enfants ou à l'enfance. Comme nous le constaterons, leurs motivations sont extrêmement diverses, tant pour les anthroponymes que les toponymes ou les odonymes. Afin d'éviter les redites, nous traiterons le sujet de manière thématique, en examinant l'emploi du lexique lié à l'enfance tel qu'il apparaît dans ces différents types de noms.

L'enfant.

Le mot français enfant est issu du gallo-roman INFANTE, du latin infantem, accusatif d'infans "jeune enfant", qui a fini par se substituer au latin classique puer. Il s'agit initialement d'un adjectif signifiant "incapable de parler", et appliqué à un enfant en bas âge. Ce mot représente l'emploi elliptique de la locution infans (puer), "(enfant) qui ne parle pas encore". Il est constitué du préfixe négatif in- (de l'indo-européen \mathfrak{p} , forme combinatoire de "ne- "non, ne pas") et de fans "parlant", participe présent du verbe fari "parler". Ce dernier repose sur l'indo-européen "bhā- "parler", que l'on retrouve dans le grec ϕ ávau, phánai "parler" (d'où le mot aphasie, "perte de la parole", constitué des mêmes éléments qu'infans) ainsi que dans le germanique "banwan, "bannan "proclamer; déclarer officiellement", à l'origine des mots ban, bannir, banal, banlieue, forban, etc.

En ancien français, le mot *enfant* a eu diverses valeurs: "enfant, rejeton" (par rapport aux parents); "jeune enfant ou adolescent" (par rapport aux adultes); et "jeune homme noble, non encore adoubé chevalier". Ces trois sens différents peuvent expliquer un patronyme tel que LENFANT, possible sobriquet d'homme puéril, d'héritier non adulte, ou surnom évoquant le rang et le statut social. Ce nom de famille, fréquent en Normandie, y est attesté en tant que surnom dès le 11^e siècle: citons ainsi *Rodulfus Infans* (1080/1082) à Vaucelles, ancienne paroisse rattachée à Caen [14]; *Rogerus Infans* (1180) dans le bailliage du Bessin [14]; *Stephanus Lenfant* (1343), clerc à Montmartin-en-Graignes [50]; *Jean Lenfant* (1421), détenteur d'un office de sergenterie dans la forêt de Conches-en-Ouche [27]; *maistre Jehan Lenffant*, docteur en lays, consseillier et maistre des requestes de l'ostel du roy sotre sire (1447) à Carentan [50]; maistre Gilles Lenfant, harpenteur (1549) au Mesnil-au-Val [50], etc. La forme dialectale normande effant ¹ se manifeste dans le nom du chevalier Jacobus Leffant (1419) à Rouen [76]. Notons également le nom de Jehan Nenffant, escuier (1427) au Mont-Saint-Michel [50], avec [n-] agglutiné, provenant de la mécoupure du prénom Jehan prononcé avec la liaison, Jean-n-Enffant.

On constatera qu'un tel nom a son équivalent dans l'anthroponymie européenne, où l'on rencontre par exemple l'anglais CHILD, CHILDE, etc., l'allemant KIND, le néerlandais KINT, TKINDT, D'KINDT, etc., l'italien FANTE, et bien d'autres.

¹ Forme dénasalisée d'enfant.

On trouve parfois le mot *enfant*, quelle qu'en soit la valeur exacte, combiné avec un adjectif, comme par exemple l'ancien français *bel* "beau", qui peut, selon les cas, évoquer la beauté physique, mais aussi tout degré élevé d'une qualité (bonté, gentillesse, importance, élégance, efficacité, etc.). Ce mot était même devenu au Moyen Âge un terme de politesse de sens assez vague. Voici par exemple BEL(L)ENFANT [14], "bel enfant" ², attesté sous sa forme dialectale normande en 1291 par *Pierrez Bel effant* à Saint-Martin-des-Bois, aujourd'hui Saint-Sylvain [14].

Le type BON(N)ENFANT, "bon enfant" est quant à lui repandu dans toute la Normandie ³, mais demeure cependant peu fréquent. On le trouve attesté en 1160 sous la forme latinisée *Bonus infans* en tant que souscripteur d'une charte d'Henri II Plantagenet rédigée à Chinon [37]. Sa forme dialectale se rencontre à date ancienne à Magny-le-Freule [14]: *Etienne de Boen effant* (1315/1316), seigneur du lieu; *Ricardus Boneffant* (~1350), chevalier; *Johannes Bonneffant* (1418), fils de *Johannes Bonneffant*, du même lieu. La forme française correspondante est attestée par la mention des héritiers *Bonenfant* en 1332 à Brainville [50]; *Jehan Bonenfant*, qui tient en 1452 le fief de Pont-Mauvoisin à Saint-Hippolyte-du-Bout-des-Prés, aujourd'hui rattaché à Saint-Martin-de-la-Lieue [14]; ou encore *les hoirs Robert*



Enfant astucieux, ayant découvert par lui-même le principe du recyclage.

Bonenffant (1450) à Quétiéville, aujourd'hui Biéville-Quétiéville [14]. L'ancien français mal enfant "mauvais enfant", auquel il faut sans doute attribuer le sens de "mauvais fils", plutôt que de "méchant enfant" ⁴, explique par ailleurs le patronyme normand MALENFANT, nettement centré sur la Manche. On le trouve attesté en 1445 à Coutances [50] par le nom de Lienart Malenfant, substitut en icelle viconté [de Coustances] de Rogier de Campront, escuier, procureur d'icellui seigneur eu bailliage de Costentin. Le même personnage est désigné par la forme dialectale normande de son nom en 1453 : Lienart Maleffant, viconte de Coustances.

Avec un autre adjectif, voici encore FOLLENFANT [50], FOLLENFAN [76], issus de l'ancien français fol enfant et désignant un individu écervelé ou irréfléchi. On le trouve attesté dès le 11^e siècle en Normandie par Gislebertus Folenfant d'Aursmesnil (~1050/1066) à Frichemesnil [76], Herbertus Fol Enfant ou Folenfant (1066) à Giberville [14], et plus tardivement Jacques Follenfant (1747) à Luneray [76]. Après la Conquête, ce nom a fait souche en Angleterre où il est à l'origine du type FOLLENFANT attesté dès le 12^e siècle : cf. Hugo Folenfant 12^e s. dans le Nottinghamshire, ou encore John Folenfant, Fol enfant ou Foleinfant 1200/1212 dans l'Essex [DES 173b].

Pour ce qui est des dérivés de l'ancien français *enfant*, signalons entre autres l'existence du diminutif *enfanton* "petit enfant", dont la forme aphérétique "fanton est à l'origine du patronyme FANTON [76, 14...], sobriquet médiéval évoquant un personnage puéril, naïf, etc.

Plusieurs noms de rues ou de lieux font aussi référence aux enfants, mais les données historiques permettant de les interpréter font souvent défaut. On note ainsi une RUE DES ENFANTS à Hérouvillette [14] et à Damville [27], où ce nom pourrait représenter le patronyme LENFANT — mais d'autres explications sont envisageables. C'est par contre celle que l'on doit considérer pour le

² Parmi les types anthroponymiques européens correspondants, cf. l'anglais FAIRCHILD, l'allemand SCHÖNKIND, le néerlandais SCHOONKIND, l'italien BELFANTE, etc., de même sens.

³ Autre type européen, représenté par l'anglais GOODCHILD, l'allemand GUTKIND, le néerlandais GOEDKINDT, ou encore l'italien BONFANTE.

⁴ Cf. le nom de personne médiéval anglais Richard Illechilde (1297), relevé en Cornouaille, et représentant une formation de même type, qui n'a cependant pas survécu. L'équivalent italien est représenté par MALFANTE.

nom du hameau des Enfants (Hau aux Enfans; Hau aux Enfants 1814, les Enfants 1990) à Teurthéville-Hague [50].

Plus curieux est le cas du du Demi-Enfant (Demi-enfant 1828, Demi-Enfant 1825/1866, le Mienfant 1954, Demi Enfant 1975, le Mi Enfant; Mi-Enfant; le Demi Enfant 1986, Demi-Enfant 2012) à Coulonces [61]. Ce nom ne rappelle pas quelque jugement de Salomon ornais, mais représente l'altération du type MI-ENFANT, où le premier élément est une variante de l'ancien français mes, mais "maison, demeure; manoir" 5, présent par exemple dans BEAUMAIS "la belle maison" Mézidon "la maison d'Odon". On rencontre cette variante mi dans divers toponymes tels que Micuillau-ME, ferme à Tournai-sur-Dive [61], "la maison de Guillaume", Mis Haranc, hameau à Litteau [14], "la



Eune des origines possibles du Demi-Enfant (mais sans doute pas la bonne) selon Raffaello Sanzio, dit Raphaël.

maison de Harang", ou encore Mi Jargon à Courgeon [61], "la maison de Jargon". La forme actuelle Demi-Enfant, qui désigne au 19° siècle et encore aujourd'hui une ferme, est sans doute imputable à une évolution du type *la ferme de Mi-Enfant* > (*la ferme*) *Demi-Enfant*.

La RUE DES SIX ENFANTS à Saint-Lô [50] est moderne, et correspond à un lotissement effectué au cours du 20e siècle. Selon une tradition locale, cette rue aurait été ouverte sur le terrain d'un sieur Boulot qui aurait bien voulu voir son nom passer à la nouvelle voie. La municipalité n'accéda pas à sa demande, mais accepta que le nom de la rue fît référence à sa nombreuse progéniture ⁶. Aucun document ne vient confirmer ni infirmer cette explication.

Plusieurs voies normandes portent le nom de RUE DES BONS-ENFANTS. Cette dénomination, que l'on retrouve ailleurs en France (Paris, Marseille, Dijon, Grenoble) et en Belgique (Liège) fait souvent référence à un ancien établissement ainsi appelé : couvent de la règle de Saint-Augustin, hôpital, orphelinat, collège fondé pour des enfants pauvres et méritants, etc. La mieux connue en Normandie est certainement la RUE DES BONS-ENFANTS de Rouen [76], attestée depuis le milieu du 18e siècle (rue des bons enfans 1750, rue des Bons Enfans 1847, rue des Bons-Enfants 1870), qui rappelle le nom du Collège des Bons-Enfants fondé en 1358 à cet endroit par les Bons-Enfants. Il fut officiellement supprimé en 1556 pour laisser la place aux jésuites, mais continua de fonctionner jusqu'en 1595.

À Caen [14], la RUE DES BONS-ENFANTS (rue des Bons-Enfants ~1792) fut le nom révolutionnaire de la rue Sainte-Paix, et fait sans doute ici l'éloge des vertus filiales. On relève également une RUE DES BONS-ENFANTS à Lisores 7, Pont-l'Évêque 8 [14] et Saint-Nicolas-d'Aliermont [76], au sujet desquelles les informations manquent. Il est possible que certains de ces derniers

⁵ Du gallo-roman MANSU < latin mansum, accusatif de mansus, participe passé du verbe manere "rester, demeurer".

⁶ Et effectivement, six enfants, c'est du Boulot!

⁷ Ce nom, attesté à la fin du 20° siècle, semble avoir disparu aujourd'hui.

⁸ Dans laquelle s'ouvre l'impasse des Bons-Enfants.

noms puissent aussi perpétuer le patronyme BONENFANT, ce qui semble très probable dans le cas du Champ du Bon Enfant à Méry-Corbon [14]. Enfin, L'Auberge des Bons Enfants à Bourth [27] pourrait quant à elle avoir une origine ancienne, et se rattacher à un établissement du genre évoqué au paragraphe précédent.

Notre tour d'horizon des *enfants* toponymiques prendra fin avec un lieu-dit de Lieury [14], aujourd'hui une commune associée de l'Oudon : le Mortefan (1835), près duquel se trouve également le Petit Mortefan (1835). Ces noms désignaient au début du 19e siècle deux labours près du bourg de Lieury, et représentent *le mort effant*, forme dialectale normande de *le mort enfant* "l'enfant mort". Cette dénomination se rattache à la série de toponymes évoquant la découverte de restes humains dans les labours, déjà évoqués par l'auteur de ces lignes dans un article rédigé voilà presque un quart de siècle 9. On le rapprochera ainsi, en Normandie, des noms de la Morte Femme (*villa que dicitur Mortua Femina* 1082, *villa* [*que dicitur Mortua*] *Femina* 1109/1113, *la Lande Morte Femme* 1993), lieu-dit à Vindefontaine [50], de la Femme Morte, lieu-dit à Loucé [61], ou encore de l'Homme Enfoui (1557, 1743) à Notre-Dame-de-Franqueville, aujourd'hui Franqueville-Saint-Pierre, ou Saint-Aubin-la-Rivière, aujourd'hui Saint-Aubin-Épinay [76]. Quant au type l'Homme Mort, que l'on rencontre parfois, il peut représenter une forme altérée de l'Orme Mort, de telle sorte qu'en l'absence de documentation précise, son interprétation présente toujours un doute.

Le fils et la fille.

Le mot fils est issu de l'ancien français fils, fiz, perpétuant le nominatif latin filius "fils"; le cas régime fil 10 est issu du gallo-roman FILIU < latin filium, accusatif de filius. Ce mot, qui a remplacé en latin le terme de parenté indo-européen pour le fils 11, est issu d'une appellation familière signifiant initialement "nourrisson; enfant que l'on élève". Il procède de l'indo-européen °dhī-lyo-s, forme suffixée de °dhī- < °dhia-, probablement pour °dhai-, degré zéro de °dhēi- < °dheai- "sucer, téter; allaiter, nourrir".

On est en droit de s'interroger sur la valeur exacte d'un surnom médiéval issu de l'ancien français fils. Or si ce mot a signifié, comme en français moderne, "fils, enfant mâle" du point de vue des parents, il a également désigné un enfant mâle ou un adolescent appartenant à une même famille. C'est ainsi que le Livre de jostice et de plet (13° s.) définit légalement ce mot : tuit li enfant jusqu'en tiers nevoz sont apelez fiz, et li autre sont apelé decadant, "tous les enfants jusqu'aux neveux du troisième degré sont appelés « fils », et les autres sont appelés « descendants »". On tient peut-être là le sens du surnom, évoquant par exemple le passage d'un héritage à un neveu ou un cousin, en l'absence de descendants directs.

D'un tel surnom procède le patronyme Fils [14, 76], attesté par exemple à Blangy-le-Château [14] au 17e siècle : Marguerite Fils (1647); Eslizabeth Fils (1678). Le cas régime fil, dont la prononciation populaire régionale régulière est [fi] (chute de [I] final), apparaît dans le nom de famille Fy [27, 76]. Plutôt qu'un patronymique, les formes Dufils, Dufis, variantes Dufy, Duffy font sans doute allusion à la propriété ou à la maison du "fils", soit différente de celle du père, soit passée à un cousin ou un neveu. On en relève une attestation tardive à Plainville [27] en 1923 (Ernest Dufils).

Comme le mot *enfant*, le mot *fils* se combine avec un adjectif dans les surnoms médiévaux, principalement avec *bel | beau* et *bon*. Avec le premier, citons sous sa forme latinisée *Robert Bellus filius*, *majore Rothomagi* 1209, maire de Rouen [76]. Le traitement populaire ancien de *beau*, c'està-dire *biau*, apparaît dans les noms de *Guillelmus Biaufiz* (~1218/~1241) à Boos [76] et *Raoul Biau*

⁹ Dominique FOURNIER, "La mort en ce jardin : essai de microtoponymie macabre", in *Histoire et Traditions Populaires* n° 32 (décembre 1990), Foyer Rural du Billot-Montpinçon, Montpinçon, p. 7-20.

¹⁰ Rappelons qu'en ancien français, le cas régime est la forme que prend un nom lorsqu'il est complément.

¹¹ Indo-européen °sūnús, d'où anglais son et allemand Sohn, russe, сын, syn, sanskrit स्नुस्, sūnús, etc.

Filz (1261/1266) à Cailly [76]. La forme française est à l'origine de ceux de Regnault Beaufils (1435) à Fécamp [76], Guillaume Beaufils (1564), procureur à Lisieux [14] ou encore Sulpice Beaufils (1793) à Lyons-la-Forêt [27]. On notera que le nom du procureur lexovien Beaufils figure sous la forme dialectale normande du cas régime Guillaume Beaufy (1574) lorsqu'il est mentionné en tant que conseiller de ville. À ces attestations correspondent aujourd'hui le patronyme BEAUFILS (très fréquent, particulièrement en Seine-Maritime et dans la Manche), variante graphique BOFILS. Signalons aussi en Normandie l'existence de plusieurs double surnoms où BEAUFILS joue le rôle de déterminant : les mieux représentés sont MARIE-DIT-BEAUFILS [50] et CONSTANT-DIT-BEAUFILS [76]. Parmi les types anthroponymiques européens correspondants, citons l'anglais FAIRSON (Edward Fairsone 1332; John Fairesone 1359), l'allemand SCHÖNSOHN, l'italien BELLOFIGLIO, etc., de même sens.

Avec l'adjectif bon, voici encore BONFILS [27, 76, 14...], dont les formes anciennes font pour l'instant défaut. DE BONFILS [50] représente un patronymique, "(fils) de Bonfils". Son équivalent féminin est BONNEFILLE, matronyme surtout attesté dans le sud de la France, et centré sur le département du Gard. Il est rare en Normandie [61, 27], mais les attestations anciennes montrent qu'il n'est pas uniquement méridional: Uldeburgis Bona filia (~1212) à Étampes [91], dans une charte normande; Andreas Bonefille (1247) à Courthioust, aujourd'hui Colonard-Corubert [61]. À noter que ce nom pourrait aussi représenter un nom médiéval féminin à caractère augural, également attesté sous la forme latinisée Bonafilia, quoique surtout dans le sud de la France.

L'ancien français *cher filz* "cher fils" est à l'origine de CHERFILS, aujourd'hui caractéristique de la Seine-Maritime, mais qui a aussi existé en aussi en Basse-Normandie, comme en atteste le nom de *Robert Cherfils*, *journayeul* (1684) à Lisieux [14]. On considère généralement ce nom comme un délocutif, évoquant une expression favorite du porteur du surnom, supposé avoir invoqué continuellement son "cher fils", ou appelant ainsi son interlocuteur. Il nous semble cependant possible de rattacher CHERFILS à la série des BON(N)ENFANT, BEL(L)ENFANT, MALENFANT, BEAUFILS, BONFILS, etc., et donc de considérer simplement ce patronyme comme un surnom composé d'un adjectif et d'un nom commun évoquant un degré de parenté, donc "fils aimé, fils chéri" — ce qui paraît tout à fait plausible à côté de BONFILS ou BEAUFILS. En outre, un nom de baptême médiéval expressif analogue à *Bonnefille* reste toujours possible.

Les dérivés anthroponymiques de *fils* et *fille* sont assez bien représentés en Normandie. FISSET [76, 27...] semble issu de l'ancien normand *fisset* (toujours usité), diminutif affectif en -et de *filz*, *fils* "fils"; mais le mot a également été employé au sens de "petit fils". Il en va de même pour FISSOT [50, 14...], probable dérivé diminutif ou anthroponymique en -ot de *filz*. Notons que ces deux noms peuvent aussi correspondre à des dérivés de l'ancien français *fissele* "panier pour égoutter le fromage", sur le radical apocopé *fiss*- (ou de "*fisse*, forme simple non attestée anciennement), et donc à d'éventuels surnoms de fromagers.

On considère généralement FILLEAU [14, 76...] et FILLETTE [61, 76...] comme des surnoms d'homme efféminé ¹², dérivés de *fille*, mais le premier pourrait fort bien avoir été formé sur *fil*, le cas régime de *fils*, et donc représenter une équivalent de *fisset*. FILLON et sa variante graphique FILLON sont attestés partout, mais plus particulièrement en Haute-Normandie. Ce nom est issu de l'ancien français *fillon* "petit garçon" ou "petite fille", d'où deux valeurs possibles : surnom évoquant une relation familiale, peut-être le dernier-né d'une famille, ou encore une fois celui d'homme efféminé.

Les traces toponymiques et odonymiques sont peu nombreuses, et apparemment limitées aux filles: on relève ainsi un Chemin des Filles à Grainville-Langannerie [14], dont on ne sait rien de l'origine. Les appellations similaires en France montrent qu'un tel nom peut aussi bien faire allusion à une ancienne institution charitable destinée aux filles qu'à un couvent, ou encore à un lieu fréquenté par les prostituées. Il en va de même pour la ligne des Filles, chemin forestier dans le

¹² L'ancien français connaissait également la locution garcon fillette, garson fillette "hermaphrodite, androgyne".

Bois du Châtelet aux Aspres [61], aussi connu sous le nom de LIGNE DU BALAI; et pour la RUE AUX FILLES (Chemin de la Rue aux filles 1580, Rue aux filles 1677, 1750), ancien chemin à Cléville [76]. Toute aussi mystérieuse est la Fosse à la Belle Fille (la Fosse à la belle fille 1835), ancien lieu-dit à Donville, aujourd'hui à Saint-Pierre-sur-Dives [14], au sujet de laquelle aucune information n'existe. Il peut s'agir d'une anecdote locale à jamais perdue, ou encore de la féminisation d'un patronyme, ayant désigné l'épouse ou la fille du sieur BEAUFILS.

Le gars.

Il ne faut point s'y tromper: l'ancien français garz, gars (dont le cas régime était garcon ¹³, garson) ne désignait pas un enfant mâle à l'origine, mais un homme de basse conditition, un valet, voire un soldat, un mercenaire. En ancien français, le terme possède une connotation fortement péjorative. Il est fréquemment utilisé comme insulte, d'où les sens secondaires de "goujat, misérable, lâche", à tel point qu'on en avait tiré le verbe garconiser "insulter quelqu'un en le traitant de garçon". D'ailleurs, la plupart les autres dérivés de l'ancien français garcon se trouvent être péjoratifs: garconaille "valetaille"; garconer "traiter comme un valet, maltraiter"; "injurier"; "violer, outrager; vivre en débauché"; garconier "de valet; libertin"; "homme de basse extraction"; garconnement, garconnerie "conduite basse, vile". Seuls quelques dérivés tardifs attestent le sens de "garçon", tels que garconcel ou garconnel "jeune garçon" (encore faut-il peut-être comprendre ici "jeune valet").

Le mot garz / garcon est issu du gallo-roman °WARCIO, forme fléchie °WARCIONE, qui représente un emprunt au francique °wrakjo, radical °wrakiōn- "fugitif; banni, exilé". Ce mot procède du germanique commun °wrakjōn- "pourchassé, pousuivi", mais aussi "celui qui pourchasse, poursuivant", d'où l'ancien anglais wrecca "exilé" > anglais wretch "malheureux, misérable"; l'ancien haut-allemand reckeo "fugitif, banni; guerrier" > moyen haut-allemand recke "banni, exilé, pourchassé; aventurier", puis "héros" > allemand Recke "guerrier, héros"; ancien saxon wrekkio "étranger". Le germanique commun °wrakjōn- repose quant à lui sur l'indo-européen °wrog-, degré en o de la racine °wreg- "pousser, chasser, traquer".

Les surnoms médiévaux formés sur l'ancien français garz / garcon évoquent donc surtout le statut social peu élevé de leurs porteurs initiaux. Au cas sujet, voici donc GARS, LE GARS / LEGARS, actuellement centrés sur la Seine-Maritime. Ce nom est attesté au Moyen Âge par Ricardus le Gars (1299) à Gorges [50]; Guillaume le Gars, tresorier de ladite eglise [= Saint-Pierre de Caen] en 1398 à Caen [14]; ou encore Willelmus le Gars (1418) dans la vicomté de Caen (sans doute le même personnage que le précédent). Le type GARÇON, LEGARÇON / LEGARÇON / LEGARSON est mieux représenté aujourd'hui en Normandie, et centré sur la Manche.

Combiné avec un adjectif, mentionnons tout d'abord le patronyme PETITGARS, centré sur l'Orne, et ses variantes PETITGAS [50...] et PETIGAS [14]. On en possède une trace ancienne dans le

nom de Willelmus Petitgarz, mentionné en 1198 dans les Grands rôles de l'Échiquier de Normandie. On a sans doute là l'équivalent du type PETITVALET, de même que BEAUGAS [14, 50] correspond à BEAUVALLET.

Un autre surnom qui, lui, n'a pas survécu, est un composé verbal représenté par les noms de *Robertus Pelegars* (1195) ou *Peilegars* (1203) au bailliage de Pont-Audemer [27], *Willelmus Pellegars* (1195) ou *Peillegars* (1198) au bailliage de Lisieux [14], et *Guillaume Poilegars* (1272) dans la région de Carentan [50]. Il est constitué du verbe *peler* "peler, écorcher" et de *gars*, et signifie donc "pèle-valet", "écorche-valet". On doit y voir un sobriquet expressif de personne brutale ou dominatrice, abusant de sa force ou de sa position sociale pour rudoyer ses inférieurs. Il est à rapprocher de PELLEVILLAIN < *pele vilain* "écorche-paysan", PERLEMOINE < *pele moine* "écorche-moine", ÉCORCHEVILLE < *escorche viele* "écorche-vieille", etc.



Mauvais maître punissant sa servante de manière excessive.

¹³ Il n'y a pas de cédille en ancien français. Celle-ci n'apparaît dans notre langue qu'au début du 16e siècle.

À l'ancien français cion "scion, rejeton, pousse de l'année" — d'où le sens métaphorique de "rejeton, fils" - correspondent l'ancien normand chion, chyon et le français moderne scion. Ce mot repose apparemment sur une forme gallo-romane °CITONE, adaptation du francique °kith, kid-"rejeton" < germanique commun °ki-dōn-, de même sens. Le radical germanique °ki- est lui-même issu de l'indo-européen °gī-, degré zéro de °gēi- < °geoi- "pousser, donner des rejetons, éclater". Les formes normande et française sont respectivement à l'origine des patronymes CHION [76, 27...] et Sion [76, 27...]. C'est la variante dialectale normande qui est attestée en 1261 à Donville, ancienne paroisse aujourd'hui rattachée à Saint-Pierre-sur-Dives [14], par le nom de Robertus Chyon.

En composition avec l'adjectif mal "mauvais", d'où le sens de "mauvais rejeton", "mauvais fils", voici encore Gillebertus Malchion (1195) dans la prévôté de Caen [14]; Petrus Malchion (1198) au bailliage de Verneuil [27]; Willelmus Malchion (1198) au bailliage de Caen [14], ou encore Philippus dictus Malchion (1287) à Bayeux [14]. Ce nom, très bien représenté aux 12e et 13e siècles, semble avoir aujourd'hui disparu.

Il existe une possibilité pour que le nom de famille MALESCOT [61, 50], variante plus fréquente MALÉCOT [76, 14], qui procède de l'ancien français mal escot, ait eu un sens similaire. En effet, tout comme cion, le mot escot a signifié, "pousse, rejeton", d'où une fois encore le sens figuré de "mauvais rejeton", "mauvais fils". Mais on ne doit pas écarter les autres sens qu'a eu escot en ancien français : "écot, cote-part; somme à payer", d'où un possible nom de mauvais payeur; ou encore "écossais".

Le dernier surnom médiéval participant au défilé de cette mauvaise progéniture repose tantôt sur l'ancien français mal chael, tantôt sur son correspondant dialectal normand mal cael, et signifie littéralement "mauvais chiot", "mauvais petit". Le mot chael / cael, dont le français chiot est d'ailleurs issu 14, et qui s'apparente au méridional cadet, procède du gallo-roman CATELLU <



Jeune rejeton mal embouché, méditant un coup tordu.

latin catellum, accusatif de catellus "petit d'animal; petit chien". Ce dernier représente une réfection, par changement de suffixe, de catulus "petit d'animal" < indo-européen °kat-olo-s, forme suffixée en -olo- de la racine °kat- "jeté vers le bas"; "ce qui est mis bas; progéniture" (on retrouve cette racine, par exemple, dans le grec κατά, katá, "vers le bas; contre"). Ce nom aujourd'hui disparu est bien attesté au 12e siècle en Normandie : ainsi, Herveus Malcael (1180) au bailliage du Bessin [14]; Radulfus Malcael (1180, 1195) au bailliage du Cotentin [50]; Malchael (1198) à Montebourg [50], peut-être le même que le précédent; Tirricus Malus catulus (1198) à Falaise [14]; Radulfus Malcaelis, clericus (1230), clerc à Carentan [50], etc.

Tous les hériters ne sont pas mauvais cependant, comme paraît le prouver le patronyme BELLOIR [50, 14, 61...], massivement centré sur la Manche, qui est issu de l'ancien français bel oir, bel hoir "bel héritier". Le mot hoir, toujours utilisé dans la langue légale, et dont la forme dialectale normande heir est passée telle quelle en anglais, est issu du gallo-roman ERE < latin hērem, accusatif tardif 15 de hēres "héritier". On attribue à ce mot le sens primitif hypothétique d' "orphelin", ce qui permet de poser un étymon indo-européen "ghē-ro- "abandonné, laissé seul", dérivé de la racine °ghē- "laisser partir, relâcher; abandonner".

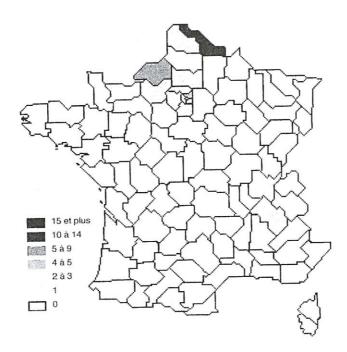
Nous terminerons ce rapide tour d'horizon des descendants anthroponymiques par le nom de famille Bâtard [14, 50, 76...] et ses variantes BASTARD [14, 76, 27, 50...], LEBÂTARD [14, 50], LEBASTARD [50, 14, 76, 27...], tous issus de l'ancien français bastart "bâtard, fils naturel" 16.

¹⁴ Au sujet de cette famille de mots, on lira avec profit l'article de Dominique FOURNIER, "Notes de toponymie normande : Le Poirier de Chio (quartier de Pont-l'Évêque), un arbre qui a du chien", in Histoire et Traditions Populaires n° 97 (mars 2007), p. 57-61.

¹⁵ L'accusatif primitif de heres était heredem, refait tardivement en herem par analogie avec le nominatif.

¹⁶ On remarquera que leur répartition géographique, centrée sur le Calvados et la Manche, est similaire à celle de la plupart des matronymes normands, qui eux aussi traduisent dans la plupart des cas une naissance illégitime.

On rencontre également en Normandie quelques dérivés anthroponymiques de garz / garcon. Ainsi GARCIN, attesté partout sauf dans l'Eure, est formé sur garz, et doit lui aussi évoquer à l'origine un homme de basse condition, un valet ou un soldat. GARÇONNET [76...], dérivé diminutif de garcon, doit avoir la même valeur, mais peut aussi représenter l'ancien français garconet "valet". Ce nom est attesté en 1549 à Gouberville [50] par celui de Tienot Garsonnet. Enfin GARCETTE [76, 27] perpétue un surnom médiéval issu de l'ancien français garcete "jeune fille", dérivé de garce, de même sens. Il s'agit probablement d'un sobriquet d'homme efféminé, plutôt que d'un matronyme. Le sens secondaire de garcette "corde faite de cordages détressés", n'apparaît qu'au 17e siècle, et ne convient pas ici. Ce nom de famille est un patronyme de la zone normano-picarde, mais il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une origine picarde (avec implantation ancienne en Normandie), ou de deux foyers distincts, comme le suggère la carte ci-dessous.



Localisation du nom de famille GARCETTE en France (relevé effectué en 1999, d'après l'annuaire électronique). On note deux aires distinctes dans la zone normano-picarde.

Rejetons et héritiers.

Un certain nombre de surnoms médiévaux fait plus particulièrement allusion au statut de descendant ou d'héritier, soit en évoquant l'ordre de naissance de la personne considérée, soit en mentionnant une particularité liée à ce statut.

Dans la première catégorie, peut-être peut-on citer DEUZET [14, 61...], si un tel nom représente bien le dérivé anthroponymique de l'ancien français *deus* "deux", pour indiquer le deuxième enfant de la famille. Mais ce surnom pourrait tout aussi bien se rattacher à *deus* "dieu", avec le sens métaphorique ou métonymique de "petit dieu".

Dans le même ordre d'idée, voici encore le patronyme DOZINEL [27], variante DOUZENEL [76], issu d'un surnom dérivé de l'ancien français dosain, dosin, douzain "douzième; ensemble de douze éléments (strophe de douze vers; jury de douze personnes, etc.); sorte de mesure", ou encore de dozaine "douzaine", et en particulier "mesure de terre; rente payée en douzièmes", etc. Il existe donc de très nombreuses possibilités de surnoms, parmi lesquelles on pourra envisager le sens de "douzième enfant d'une famille"; mais ce n'est là, encore une fois, qu'un sens possible parmi d'autres. Le nom de famille DOUZINELLE [27] représente quant à lui un matronyme secondaire, "femme de DOUZENEL", plutôt que primaire, "douzième fille".

Ce mot est initialement un terme de féodalité, en usage dans la noblesse. Il correspond à un dérivé en -art (d'abord non péjoratif) de l'ancien français bast, probablement issu du germanique °bast < °banstu "mariage avec une seconde femme, de rang inférieur", pratique germanique fréquente dans la haute noblesse française durant le haut Moyen Âge; on rattache cet élément °banstu à la racine indo-européenne °bhendh- "lier". En Normandie, les premiers duc pratiquèrent, de la même manière, le mariage more danico, "à la danoise", suivant en cela un ancien usage scandinave selon lequel l'enfant d'une concubine (friòla), nommé hornungar, jouissait d'un statut social spécial dont le Coutumier de Normandie garde la trace : le père pouvait en effet léguer un tiers de ses biens meubles à un enfant illégitime et reconnu.

On trouve ce surnom attesté en Normandie dès le 12e siècle : ainsi, Willelmus Bastardus (1185/1200) aux Préaux [27]; Avice la Bastarde (1261/1266), qui porte le nom féminisé de son mari — un Bastard ou le Bastard — au Mesnil-Jourdain [27]; Johannes Bastardus de Thyan, a civitate de Rouen in villam de Gisors (1419) à Gisors [27]; Henry de la Croix dit le Bastard (1419) à Conches-en-Ouche [27]; maistre Guillaume Bastard (1549), lieutenant du bailli du Cotentin [50]; Guillaume Bastard, esc[uier], lieutenant en la vicomté de Valognes (1584) à Valognes [50]; Thomas Lebastard (1735) à Troarn [14], etc.

Postlude : villas, maisons et résidences de la côte.

Un nombre important de maisons et d'établissements, situés pour la plupart sur la côte normande, a reçu une appellation évoquant l'enfance, qu'il s'agisse de villas réunissant les parents et leur bruyante progéniture pendant la saison chaude, de colonies de vacances jouant le même rôle mais à l'abri du regard des premiers, soit encore d'entreprises diverses dont la cible estivale est la marmaille desœuvrée et la tranquillité de leurs géniteurs.

Les villas sont les mieux représentées. Citons par exemple Nos Mioches (1936) et les Deux Gosses (1936) vers Blonville-sur-Mer [14]; la Gossette à Saint-Aubin-sur-Mer [14]; la Marmaille à Hermanville-sur-Mer; les Loulous à Bonneville-sur-Touques [14]; Villa Premier Né à Barneville-Carteret [50]; Villa Cadette à Saint-Jean-le-Thomas [50]; la Cadette à Villers-sur-Mer [14]. On notera en particulier de nombreuses et subtiles variations sur le mot pitchoun, d'origine méridionale : Villa Pitchoum à Barneville-Carteret [50]; Villa Pitchounette (1936) à Bénerville-sur-Mer ainsi qu'à Cabourg [14]; la Pitxuri (comprendre et prononcer la Pitchourie) à Barneville-Carteret [50]; la Pitchounière à Vaudry [14]. Il existe également une résidence (colonie de vacances) de ce nom à Beaumont-en-Auge [14].

Parmi les autres jolies colonies de vacances, mentionnons la Bambinère à Ver-sur-Mer [14]. Children's Corner à Trouville-sur-Mer [14] est par contre une résidence en copropriété. Peut-être la référence est-elle dans ce cas musicale (possible allusion à la suite de pièces pour piano de Claude Debussy). Enfin, le Poney-club des Petites Canailles à Drucourt [27] permet de se débarrasser avec bonne conscience desdits petits monstres, du moins pendant quelques heures — hélas tarifées.

Dominique FOURNIER





LE NOM DE L'ENFANT EN EUROPE

Il nous a semblé intéressant de mettre en évidence la manière dont les mots désignant l'enfant ont été formés dans diverses langues européennes. Il apparaît que les motivations étymologiques en sont multiples.

- La notion de **petitesse** est à la base du latin *puer* "enfant", qui repose sur l'indoeuropéen °**pu-ero-**, forme suffixée de °**pu-** "enfant", variante de °**pau-** "peu nombreux; petit". Ce mot s'apparente ainsi à *parvus* "petit", *paucus* "peu nombreux", ou encore *pullus* "petit d'animal; poulet", auquel se rattachent entre autres *poule*, *poulet*, *poussin*, *poulain*, *pouliche* et *poutre* ("jument" en ancien français, du latin *pullitra*).
- La notion de **babil**, de pré-langage incompréhensible, est à l'origine de formations expressives ou onomatopéiques à reduplication (sons répétés) qui ont servi à désigner le très jeune enfant :

- le bas-latin °ninnus explique l'espagnol niño et le catalan nen "enfant".

- la structure phonétique b-(m)b-, que l'on retrouve dans babil et $b\acute{e}b\acute{e}$, est également la source de l'italien bimbo / bambo, sur lequel a été formé bambino "jeune enfant". De là, par emprunt, le français bambin et, par apocope, le nom du faon Bambi. L'allemand Bube "jeune garçon" se rattache aussi à cette prolifique structure.
- La notion d'engendrement ou de procréation a également permis la formation de plusieurs termes évoquant l'enfant :
- l'anglais child "enfant" (ancien anglais cild) procède du germanique commun °kilþam qui s'apparente au gotique κιλψει, kilþei "matrice, utérus" et ινκιλψο, inkilþō "enceinte", à l'ancien suédois kulder, kolder (suédois kull) "portée" et le danois kuld "petit d'animal; portée". Il se rattache également au sanskrit जथरम्, jaṭʰára-m "ventre". Tous ces mots reposent sur l'indo-européen °gel-t- "ventre (arrondi)".
- le néerlandais *kint* et l'allemand *Kind* "enfant" sont issus du germanique commun "kínþan" "engendré, procréé" < indo-européen "gén-to-m, participe passé formé sur la racine verbale "gen-" "engendrer" (aussi présent dans gens, genre, engendrer, générer...).
- le bas-latin *creantia* "création", formé sur *creare* "produire; créer", explique le portuguais *criança* "jeune enfant".
- La notion d'allaitement, d'où le sens initial de "nourrisson", est aussi à l'origine de divers noms de l'enfant. En particulier, la racine indo-européenne °dhē(i)- "sucer, téter" explique aussi bien le latin *filius* "fils" et *filia* "fille" que le russe ∂emu, d'etvi, "enfants", pluriel de pebëhok, r'ebvonok "enfant, bébé".
- Enfin, la notion de **servitude**, reposant souvent elle-même sur celle de perte ou d'absence de statut social indépendant, explique, nous l'avons vu, le nom du garçon, d'abord "serviteur, valet; soldat, mercenaire; homme de basse condition", emprunté au francique °wrakjo "fugitif; banni, exilé". Elle est aussi à la base du mot russe pebënok, ryebyonok "enfant, bébé", qui s'apparente à pab, rab "esclave", pabomamb, rabotaty "travailler" et repose sur le slave commun °orb- < indo-européen °orbh- "séparer", à l'origine, entre autres, du grec ogφανος, orphanos "orphelin", littéralement "privé (de père)".



Annales de Normandie nº 3].

RTT: rôle de taille de Troarn [14], 1735 [ADC 2C 1357], document publié dans Michel Bouvet, "Troarn, étude de démographie historique (XVIIe - XVIIIe siècles), in Michel Bouvet et Pierre Marie Bourdin, A travers la Normandie des XVIIIe et XVIIIe siècles, Caen, 1968, p. 155-164 [Cahier des Annales de Normandie n° 6].

ABRÉVIATIONS

a.: ancien(ne).

abl.; ablatif.

auj.: aujourd'hui.

chn: chemin.

col. de vac. : colonie de vacances.

entr.: entreprise.

gén. : génitif. h. : hameau. l.d.: lieu-dit.

r.: rue.

rés.: résidence.

vla: villa.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES ANTHROPONYMES

BASTARD. — Maistre Guillaume Bastard, lieutenant 1549 JSG
 I 58 [lieutenant du bailli du Cotentin, 50]. — Guillaume Bastard, esc[uier], lieutenant en la vicomté de Valognes 1584 RGN [Valognes, 50].

BASTARDUS. — [abl.] Willelmo Bastardo 1185/1200 CAP 331
 § B99 [Les Préaux, 27]. — Johannes Bastardus de Thyan,
 a civitate de Rouen in villam de Gisors 1419 RNF 214a

§ 1213 [Gisors, 27].

BEAUFILS. — Regnault *Beaufils* 1435 ECHN [Fécamp, 76]. — Guillaume *Beaufils* 1564 HEL I dcv [Lisieux, 14]. — Sulpice *Beaufils* 1793 RDLF [Lyons-la-Forêt, 27].

BEAUFY. — Guillaume Beaufy 1574 HEL I dcjv [Lisieux, 14].
 BEL EFFANT. — Pierrez Bel effant 1291 LJSO [Saint-Martindes-Bois, auj. Saint-Sylvain, 14].

BELLUS FILIUS. — Robert Bellus filius, majore Rothomagi 1209 RJE 14 § 49 n. 3 [maire de Rouen, 76].

BIAU FILZ. — Raoul Biau Filz 1261/1266 RDBR 47 [Cailly].

BIAUFIZ. — Guillelmus Biaufiz ~1218/~1241 RRSA 152 [Boos, 76].

BOEN EFFANT (DE —). — Etienne de Boen effant 1315/1316 ECAN I 137 § 459 [seigneur de Magny-le-Freule, 14].

Bona Filia. — Uldeburgis Bona filia ~1212 CNo 299b § 219 [Étampes, 91].

BONEFFANT. — Ricardus *Boneffant*, armiger ~1350 PDB 115a [Magny-le-Freule, 14].

BONEFILLE. — Andreas *Bonefille* 1247 QN 25 § 192 [Courthioust, auj. Colonard-Corubert, 61].

BONENFANT. — Heredes Bonenfant 1332 PDC 271E [Brainville, 50]. — Jehan Bonenfant 1452 CLX [Saint-Hippolyte-du-Bout-des-Prés, auj. Saint-Martin-de-la-Lieue, 14].

BONENFFANT. — Les hoirs Robert Bonenffant 1450 ANDG 280 § XLVI [Quétiéville, auj. Biéville-Quétiéville, 14].

BONNEFFANT. — [gén.] Johannis *Bonneffant* 1418 RNF 20b § 138 [Magny-le-Freule, 14; fils de Johannes *Boneffant*, du même lieu].

BONUS INFANS. — Bonus infans 1160 RAH2 I 251 § CXL [Chinon, 37].

CHERFILS. — Robert *Cherfils*, journayeul 1684 RTL [Lisieux, 14].

CHYON. — Robertus Chyon 1261 CDON [Donville, auj. Saint-Pierre-sur-Dives, 14].

DUFILS. - Ernest Dufils 1923 AAB 152 [Plainville, 27].

FAIRESONE. — John Fairesone 1359 DES 161a [Devon, Angleterre].

FAIRSONE. — Edward Fairsone 1332 DES 161a [Dorset, Angleterre].

Fil.s. — Marguerite Fils 1647 RCB 34 [Blangy-le-Château, 14]. — Eslizabeth Fils 1678 RCB 13 [Blangy-le-Château, 14]. FOLENFANT, FOL ENFANT. — Gislebertus Folenfant d'Aursmesnil ~1050/1066 RADN 374 § 191 [Frichemesnil, 76]. — Herbertus Fol enfant 1066 AGC 56 § 2, Herbertus Folenfant 1066 AGC 85 § 8 [Giberville, 14]. — Hugo Folenfant 12° s. DES 173b [Nottinghamshire, Grande Bretagne].

FOLEINFANT. — John Folenfant, Fol enfant ou Foleinfant 1200/1212 DES 173b [Essex, Grande Bretagne].

FOLLENFANT. — Jacques Follenfant 1747 RTLU [Luneray, 76]. GARSONNET. — Tienot Garsonnet 1549 JSG I 7 [Gouberville, 50].

ILLECHILDE. — Richard *Illechilde* 1297 DES 248a s.n. **Illbode** [Cornouaille, Grande Bretagne].

INFANS. — [abl.] Rodulfo Infante 1080/1082 AGC 69 § 6 [Vaucelles, ancienne paroisse rattachée à Caen, 14]; [abl.] Rogero Infante 1180 MR I 1b [bailliage du Bessin, 14].

LA BASTARDE. — Avice la Bastarde 1261/1266 RDBR 234 [Le Mesnil-Jourdain, 27].

LE BASTARD. — Henry de la Croix dit le Bastard 1419 RNF 41b § 250 [Conches-en-Ouche, 27]. — Thomas Lebastard 1735 RTT [Troarn, 14].

LEFFANT. — [gén.] Jacobi *Leffant*, armigeri 1419 RNF [Rouen, 76].

LEGARS, LE GARS. — Ricardus le Gars 1299 CCC 339 § 207 [Gorges, 50]. — Guillaume le Gars, tresorier de ladite eglise [= Saint-Pierre de Caen] 1398 PSP [Caen, 14]. — [gén.] Willelmi le Gars 1418 RNF 14b § 103 [vicomté de Caen, C; sans doute le même personnage].

LENFANT. — [abl.] Stephano Lenfant 1343 CCC 200 § 80 [Montmartin-en-Graignes, 50]. — Jean Lenfant 1421 RNF 185a § 1033 [Conches-en-Ouche, 27]. — Maistre Gilles Lenfant, harpenteur 1549 JSG I 54 [Le Mesnil-au-Val, 50].

LENFFANT. — Maistre Jehan *Lenffant*, docteur en lays, consseillier et maistre des requestes de l'ostel du roy sotre sire 1447 CMS II 208 § CCLXIV [Carentan, 50].

MALCAEL. — [abl.] Herveo Malcael 1180 MR I 2a [bailliage du Bessin, 14]. — [abl.] Radulfo Malcael 1180 MR I 11b, 1195 MR I 88b [bailliage du Cotentin, 50].

MALCAELIS. — [abl.] Radulfo *Malcaelis* clerico 1230 MR I 205a [Carentan, 50].

MALCHAEL. — *Malchael* 1198 MR II 73a [Montebourg, 50; peut-être le même que Radulfus Malcael].

MALCHION. — [abl.] Gilleberto Malchion 1195 MR I 59a [prévôté de Caen, 14]. — [abl.] Petro Malchion 1198 MR II 10b [bailliage de Verneuil, 27]. — [abl.] Willelmo Malchion 1198 MR II 23b [bailliage de Caen, 14]. — Philippus dictus Malchion 1287 LNEB II 281 § DXXXII [Bayeux, 14].

MALEFFANT. — Maleffant 1177/1182 RAH2 II 179 § DXCI [Marigny, 50]. — Lienart Maleffant, [...] viconte de

Coustances 1453 CMS 249 § CCXCVI [Coutances, 50; le même que le suivant].

MALENFANT. - Lienart Malenfant, substitut en icelle viconté [de Coustances] de Rogier de Campront, escuier, procureur d'icellui seigneur eu bailliage de Costentin 1445 CMS 108 § CCXLVIII [Coutances, 50].

MALUS CATULUS. - [abl.] Tirrico Malo catulo 1198 MR II 49b [Falaise (?), 14].

NENFFANT. - Jehan Nenffant [...], escuier 1427 CMS I 257 § LXXXVII [Le Mont-Saint-Michel, 50].

PEILEGARS. - Robertus Peilegars 1203 MR II 101b [bailliage

de Pont-Audemer, 27].

Peillegars. – Willelmus Peillegars 1198 MR II 17a [baillage de Lisieux, 14].

PELEGARS. — Robertus Pelegars 1195 MR I 64b [bailliage de Pont-Audemer, 27].

Pellegars. — Willelmus Pellegars 1195 MR II 77b [baillage de Lisieux, 14].

PETITGARZ. — Willelmus Petitgarz 1198 MR II 51b.

POILEGARS. - Guillaume Poilegars 1272 CNo 340b § 1222 [région de Carentan, 50].

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES TOPOPONYMES ET ODONYMES CITÉS

Bambinière (La), col. de vac. à Ver-sur-Mer [14]. - La Bambinière 1982 PTT.

Bon Enfant (Champ du), 1.d. à Méry-Corbon [14]. — Champ du Bon Enfant 1982 PTT.

Bons Enfants (Auberge des), rest. à Bourth [27]. - Auberge des Bons Enfants 2014 GM.

Bons Enfants (Impasse des), r. à Pont-l'Évêque [14]. — imp Bons Enfants 1982, 2001 PTT, imp. des Bons Enfants 2014

Bons Enfants (Rue des), a. r. à Caen [14], nom révolutionnaire de la rue Sainte-Paix. - Rue des Bons-Enfants ~1792 CPH

Bons Enfants (Rue des), r. à Lisores [14]. - r Bons Enfants 1984, 1988 PTT.

Bons Enfants (Rue des), r. à Pont-l'Évêque [14]. - r Bons Enfants 1982, 2001 PTT, rue des Bons Enfants 2014 GM.

Bons Enfants (Rue des), r. à Saint-Nicolas-d'Aliermont [76]. r Bons Enfants 1983 PTT, Rue des Bons Enfants 2014 r

Bons Enfants (Rue des), r. à Rouen [76]. - r. des bons enfans 1750 PRJB, rue des Bons Enfans 1847 PRo, rue des Bons-Enfants 1870 DRPR 57, rue des Bons Enfants 1920 PRo, r Bons Enfants 1998 PTT, rue des Bons-Enfants 2007 PRM.

CADETTE (LA), vla à Villers-sur-Mer [14]. - Villa La Cadette 1982 PTT.

CADETTE (VILLA), vla à Saint-Jean-le-Thomas [50]. - villa Cadette 1993 PTT.

CHILDREN'S CORNER, rés. à Trouville-sur-Mer [14]. — Résidence Children's Corner 1982, 2003 PTT.

Demi-Enfant (Le), h. à Coulonces [61]. — Demi-enfant 1828 CN, Demi-Enfant 1825/1866 EM, le Mi-enfant 1954 INSEE, Demi Enfant 1975 IGN, le Mi Enfant; Mi-Enfant 1986 PTT, le Demi Enfant 1986 PTT, Demi-enfant 2007 CM, le Demi Enfant 2009 PTT, Demi-Enfant 2012 IGN.

Deux Gosses (Les), vla vers Blonville-sur-Mer [14]. - Les Deux Gosses 1936 AJPA 112.

Enfants (Les), h. à Teurthéville-Hague [50]. — Hau aux Enfans; Hau aux Enfants 1814 CN, les Enfants 1990 IGN, ham Les Enfants 1993 PTT, les Enfants 2012 IGN.

Enfants (Rue des), r. à Hérouvillette [14]. - r Enfants 1982

Enfants (Rue des), r. à Damville [27]. - r Enfants 1985 PTT.

Femme Morte (La), 1.d. à Loucé, en d'Écouché, 61. — la Femme Morte 2009 CM.

FILLES (CHEMIN DES), chn à Grainville-Langannerie [14]. -Chemin aux Filles 1982 PTT, chemin des Filles 2014 IGN.

FILLES (LICNE DES), chn aux Aspres [61]. - Ligne des Filles

2009 chn CM.

FILLES (RUE AUX), a. chn à Cléville [76]. - Chemin de la Rue aux filles 1580 DTSM, Rue aux filles 1677, 1741, 1750

Fosse à la Belle Fille (La), a. 1.d. à Donville, auj. Saint-Pierresur-Dives [14]. - La Fosse à la belle fille 1835 CN.

Gossette (La), vla à Saint-Aubin-sur-Mer [14]. - La Gossette 1982 PTT.

Hомме Enfout (L'), 1.d. à Notre-Dame-de-Franqueville, auj. Franqueville-Saint-Pierre, ou Saint-Aubin-la-Rivière, auj. Saint-Aubin-Épinay [76]. - L'Homme Enfoui 1557, 1743 DTSM.

Loulous (Les), vla à Bonneville-sur-Touques [14]. - Villa Les Loulous 1982, 2001 PTT.

Marmaille (La), vla à Hermanville-sur-Mer [14]. – La Marmaille 1982 PTT.

Mortefan (Le), 1.d. à Lieury, en de Saint-Pierre-sur-Dives [14]. - le Mortefan 1835 CN, 1977, 2012 IGN.

Morte Femme (La), 1.d. à Vindefontaine [50]. - Villa que dicitur Mortua Femina 1082 AGC 87 § 8, villa [que dicitur Mortua] Femina 1109/1113 AGC 128 § 27, la Lande Morte Femme 1993 PTT.

Nos Mioches, vla vers Blonville-sur-Mer [14]. - Nos Mioches 1936 AJPA 113.

PETIT MORTEFAN (LE), I.d. à Lieury, en de Saint-Pierre-sur-Dives [14]. -- Le petit Mortefan 1835 CN.

Petites Canailles (Les), entr. à Drucourt, en de Thiberville, E. - Poney Club des Petites Canailles 2005 PTT [le Bois Guillaume].

PITCHOUM (VILLA), vla à Barneville-Carteret [50]. - villa Pitchoum 1978, 1993 PTT.

PITCHOUNETTE (VILLA), vla à Bénerville-sur-Mer [14]. — La Pitchounette 1936 AJPA 112, villa Pitchounette 1936 AJPA 113, Pitchounette 1982 PTT, villa Pitchounette 1982, 2003 PTT

PITCHOUNETTE (VILLA), vla à Cabourg [14]. — villa Pitchounette 1936 AJPA 248.

Pitchounière (La), rés. à Beaumont-en-Auge [14]. — Résidence La Pitchounière 2001 PTT.

PITCHOUNIÈRE (LA), vla à Vaudry [14]. - La Pitchounière 1982

PITXURI (LA), vla à Barneville-Carteret [50]. — la Pitxuri 1993 PTT [villa].

Premier Né (Villa), vla à Barneville-Carteret [50]. — villa 1er Né 1978, 1993 PTT.

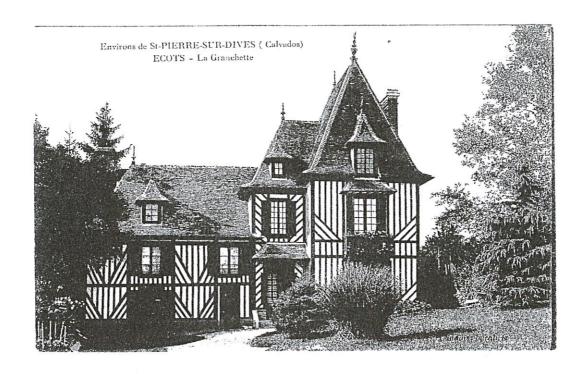
Six Enfants (Rue des), r. à Saint-Lô [50]. - r Six Enfants 1993 PTT, rue des 6 Enfants 2014 GM.



SOURCES DES FORMES CITÉES

- AGC: Lucien Musset, Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises, MSAN XXXVII, Caen, 1967.
- AJPA: Annuaire du Journal le Pays-d'Auge, Pont-l'Évêque, 1936.
- ANDG: Charles Bréard, L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux, A. Lestringant, Rouen, 1904.
- ArM: Archives municipales.
- ArP: Archives privées.
- CCC: Cartulaire du Chapitre de Coutances, 13° s. [NPE]; Julie Fontanel, Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CDON: Donville, donation à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, 1261 [ADC H7068].
- CLX : Cartulaire de l'Évêché de Lisieux, ms in-folio appartenant à la ville de Lisieux.
- CM: cadastre moderne (20e/21e s.).
- CMS: Siméon Luce, Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468), Firmin-Didot, Paris, t. I, 1879; t. 2, 1883. CN: Cadastre napoléonien.
- CN: Cadastre napoléonien.
- CNo: Léopold Delisle, Le cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi, MSAN XVI, 2º série, 6º volume, Paris, 1852.
- CPH: Guillaume-Stanislas Trebutien, Caen, précis de son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs. Guide portatif et complet nécessaire pour bien connaître cette ancienne capitale de la Basse-Normandie, A. Hardel éditeur, Caen, 1855.
- DES: Percy Hide Reaney & R. M. Wilson, A dictionary of English Surnames, Oxford University Press, Oxford, 3rd ed., 1995.
- DRPR: Nicétas Periaux, Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen, Rouen, 1870.
- DTSM: Charles de Beaurepaire, terminé par Dom Jean Laporte, Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime, I: A-G; II: H-Z, Paris, 1982-1984.
- ECAN: Léchaudé d'Anisy, Extrait des chartes et autres actes normands ou anglo-normands, qui se trouvent dans les archives du Calvados, MSAN VII (t. 1), Caen, 1834 et VIII (t. 2), Caen, 1835.
- ECHN: Charles de Beaurepaire, Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute Normandie dans les derniers temps du Moyen Âge, Rouen, 1865.
- EM: cartes d'État-Major (relevés de 1825 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889).
- GM: Google Maps, données cartographiques Tele Atlas, http://maps.google.fr.
- HEL: Henri de Formeville, Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, 2 vol., Lisieux, 1873, réimpression Le Portulan, Luneray, 1971.
- IGN : cartes de l'Institut Géographique National (1 : 25 000, 1 : 100 000).
- INSEE: Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954; Eure, 1946; Seine-Inférieure, 1946).
- JSG: Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste de Blangy, Le Journal du Sire de Gouberville, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895; rééd. Les Éditions des Champs, Bricqueboscq, 1993-1994.
- LJSO: Livre des Jurés de Saint-Ouen de Rouen, 1291 [ADSM

- 7H17].
- LNEB: abbé V. Bourrienne, Antiquus Cartularius Ecclesiae Baiocensis (Livre Noir); Société de l'histoire de Normandie, Rouen, A. Lestringant, Paris, Auguste Picard, t. 1, 1902, t. 2, 1903.
- MR I : Léchaudé D'Anisy, Grands Rôles des Échiquiers de Normandie, première partie, MSAN XV, 2^e série, 5^e volume, Paris, 1845.
- MR II: Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, Magni Rotuli Scaccariæ Normanniæ sub regibus Angliæ, pars secunda, MSAN XVI, 2º série, 6º volume, Paris, 1852.
- PDB: Pouillé du Diocèse de Bayeux ("Livre Pelut"), ~1350, in PPR, p. 93-132.
- PDC: Pouillé du Diocèse de Coutances, 1332, in PPR, p. 269-363.
- PPR: Auguste Longnon, Pouillés de la Province de Rouen, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
- PRJB: Jean de Beaurain, Plan de Rouen, 1750.
- PRM: Plan de Rouen, publication municipale, 2007.
- PRo: plans de Rouen, dates diverses.
- PSP: Georges Huard, La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen des origines au milieu du XVIe siècle, MSAN XXXV, Rouen / Paris, 1923.
- PTT: annuaire téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom / Les Pages Blanches.
- QN: Léopold Delisle, Querimonia Normannorum, anno 1247 (enquêtes sur l'administration de Saint Louis), in Recueil des Historiens de la France t. XXIV (1ère partie), Paris, 1904, p. 1-73.
- RADN: Marie Fauroux, Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066), MSAN XXXVI, Caen, 1961.
- RAH2 : Léopold Delisle, Recueil des actes de Henri II, revu et publié par Élie Berger, Imprimerie Nationale, Paris, t. I, 1916, t. II, 1920, t. III, 1927.
- RDBR: Joseph Reese Strayer, The royal domain in the baillage of Rouen, Princeton, Princeton University Press, 1936.
- RDLF: registre des délibérations de Lyons-la-Forêt [Eure], 1793-1794 [ArM D 5-7], cité in Dr M.-A. Dollfus, "La révolution à Lyons-la-Forêt, 1789-1802" (suite et fin), Cahiers Léopold Delisle, Janvier-Juin 1962, fasc. 1-2, p. 1-47.
- RGN: Bertrand Pâris, Registres des gardes nobles de la Chambre des Comptes de Normandie, t. 1, SPHAN, Limeil-Brévannes, 1995 [Répertoire Périodique de Documentation Normande, deuxième série, n° 4].
- RJE: Léopold Delisle, Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIII^e siècle, Paris, 1864.
- RNF: Léchaudé D'Anisy, Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766, MSAN XXIII, 3° série, 3° volume, 1° partie, Paris, 1858.
- RRSA: John Walmsley, "Un rouleau de rentes de Saint-Amand de Rouen (vers 1220-1240), in *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 13, 1er semestre 2000, p. 143-174.
- RTL: rôle de taille de Lisieux [14], 1684 [ArP].
- RTLU: Roole et assiette de la taille de la paroisse de Luneray pour l'année prochaine mil sept cents quarante huit [ADSM C1842], publié dans M. C. Gricourt, "Étude d'Histoire démographique, sociale et religieuse de cinq paroisses de l'archidiaconé du Petit Caux, Doudeville, Canville, Bacqueville, Brachy, Luneray", in À travers la Normandie des XVIIIe et XVIIIe s., Caen, 1963 [Cahier des



La guerre 1939-1945 à Écots¹

Née pendant une guerre, vingt deux ans se passent alors qu'en arrive une autre.

Celle-ci couvait depuis un an déjà, en 1938 il y avait eu un bref rappel des officiers de réserve. En septembre 1939 c'était la mobilisation générale et la " drôle de guerre " caractérisée par un immobilisme à peu près total.

En mai 1940, les combats commencent ; l'avance rapide des Allemands à travers la Belgique fait arriver les premiers réfugiés du Nord, cohorte pitoyable.

L'exode

Ma belle-sœur, avec ses cinq enfants, moi avec les deux miens (17 et 5 mois) plus ma belle-mère infirme décidons à notre tour d'évacuer. L'objectif général envisagé était de franchir la Loire. Dieu merci, nous nous sommes arrêtés avant : ceux qui l'avaient franchie ont eu beaucoup de mal à revenir, les ponts ayant sauté. Nous couchons le premier soir dans la Mayenne, chez une amie de l'École d'Agriculture, Louise de Cordoue. Elle habite une belle propriété mais qui manque d'entretien. Elle s'occupe de la ferme, son mari étant mobilisé. Nous y resterons en campement quelques jours. Derrière la voiture, j'avais amené la vachère où étaient entassés bagages, matelas, essence de réserve.

Au bout de quelques jours, nous décidons de descendre plus bas : à Laval, je m'arrête pour faire chauffer dans un bistrot le biberon de D. et j'y entends l'appel du Général de Gaulle. Nous allons jusqu'à Chateaubriand où nous sommes hébergés par le sous- préfet, frère d'une cousine de ma belle sœur. Nous couchons donc à la sous- préfecture, tous dans la même chambre, sur nos matelas.

Incident de parcours peu de temps avant l'arrivée à Chateaubriand : la vachère ayant perdu une roue, nous la laissons sur la berme. Le lendemain, le sous-préfet me fait emmener pour la réparer. Le contenu avait été volé, dont la poupée de M., inconsolable de cette perte. On laisse donc la remorque je ne sais plus où. Le sous-préfet nous fait diriger sur Issé, bourg de Loire Atlantique où sont déjà réfugiés sa sœur et ses enfants résidant normalement à Caen. Nous avons une maison réquisitionnée et ma belle-mère couche chez une brave paysanne dans une chambre au sol de terre battue... Encore un séjour d'une huitaine de jours et dès que la chose est possible, nous regagnons nos pénates. Notre absence aura duré une quinzaine de jours.

L'occupation

Juin 1940, la débâcle est complète. Ceux qui n'ont pas été faits prisonniers rentrent fin août et la vie difficile ne va pas tarder à commencer.

¹ Ancienne commune faisant partie aujourd'hui de la commune de L'Oudon

Mille et un tracas domestique nous assaillent. Le fourneau marchait au charbon, mais celui-ci étant absent on le fait marcher au bois ; comme nous n'en utilisions pas, on en fait aussitôt, mais il est vert, ne chauffe pas l'eau et goudronne ; on se décide à acheter un cumulus et le coupler avec de l'eau vaguement dégourdie par le fourneau. Notre N°3 s'annonce et cinq grandes personnes sont présentes à la maison. Il n'y avait pas d'instruments gourmands d'eau comme maintenant, lave-linge ou lave-vaisselle, mais il y avait le linge, les couches des enfants, les couches jetables n'existaient pas, ... tout était lavé à la main, le rinçage se faisait à la rivière, heureusement, car le puits était faiblard et pour agrémenter le tout tombait en panne de temps à autre, tari.

Quand on voit les facilités de maintenant, on se demande comment on a pu supporter cela. Mais nous étions jeunes, je crois que c'est là le secret. Et ce n'était que le début. Les Allemands continuent leur progression à travers la France, réquisitionnant bétail et céréales. Les restrictions s'accroissent, les cartes d'alimentation sont distribuées en mairie. Chacun en possède une. Elle donne droit à un peu de pain, un peu d'huile, de viande, de légumes secs, de farines, de pâtes, le tout en quantités très modestes. Les E (enfants de moins de 3 ans) ont aussi droit à 100 g de chocolat par mois. Les J3 (de 14 à 18 ans) sont un peu plus gâtés, c'est l'âge où on se développe et où on mange. Les rations sont de toute façon très insuffisantes. Les travailleurs de forces ont droit à 300g de pain par jour, les veinards. C'est la denrée qui m'a le plus manqué. Et pourtant dans les campagnes, nous étions dans les favorisés.

On avait la ferme : lait, beurre, crème. La laiterie qui ramassait le lait nous rétrocédait des camemberts, toutes denrées préconisées pour les enfants. On élevait des volailles, quoique avec quelques difficultés pour se procurer du grain. On allait de temps à autres en chercher avec le cheval et la vachère dans la plaine de l'autre côté de Saint Pierre. Pas vu pas pris. Il fallait que les poules soient, comme nous, pas trop difficiles. Elles courraient dans les herbages et trouvaient le nécessaire à leur subsistance. On y avait adjoint des oies, qui mangent de l'herbe, et des lapins.

Les légumes dans le jardin qu'on a agrandi de deux carrés et dès 1942, avec le fermier, on a retourné un peu de terre à Mittois pour notre récolte de pommes de terre.

Nous avions aussi des fruits, pommes surtout, mais pas de sucre pour faire des confitures, Poires au vinaigre et raisiné nous rendaient service.

Pour la viande, on avait droit de tuer un cochon par an et un mouton. Il n'y avait hélas! à cette époque pas de réfrigérateur et encore moins de congélateur. Quels services ils auraient rendus! A quatre cultivateurs, nous élevions à notre tour un veau gras que nous partagions. L'un avait une chambre froide et nous offrait l'hospitalité, mais cela ne pouvait durer longtemps. On faisait des conserves, on salait une partie du porc.

En villes les gens souffraient de la faim ; ils faisaient la queue des heures pour, en fin de compte, avoir un rutabaga ou une betterave.

Pendant quatre ans, j'ai envoyé à mes parents toutes les semaines 1kg de beurre dans des boîtes en fer qu'on me retournait. L'été cela posait quelques problèmes lorsqu'il faisait chaud. La pénurie était telle que je me souviens avoir été quelques jours à Paris chez eux et que nous avions apporté notre ravitaillement et même un chou-fleur. Et le savon! Parlons-en. La première année, ayant suivi les conseils prodigués par ma mère lorsque

j'étais jeune fille, j'avais plusieurs pains de savon de Marseille de 500g bien secs qui ont fait du profit (les détergents n'existaient pas). Mais après on faisait du "savon" avec du suif et de la soude ; je n'en sais plus la recette mais je me souviens que c'était un pis-aller. Bien qu'encore meilleur que les savonnettes que l'on avait avec les tickets ; c'était comme de l'argile et ne moussait absolument pas.

Pour l'habillement, on avait droit à quelques points textiles. Notre aîné, grand pour son

âge avait vite fait de dépenser sa carte.

Ma belle sœur ayant deux fils plus âgés m'avait donné deux pardessus de ratine qu'on a retournés et rapetissés pour les garçons. Maman m'avait eu par connaissance à l'usine de Louviers du tissu qui m'a servi à faire des manteaux aux filles un peu plus tard, la pénurie ayant duré jusqu'après le débarquement.

Avant la débâcle j'avais acheté pour moi de quoi faire un chemisier et une jupe. On usait ses affaires jusqu'à la corde en les ménageant. De toute façon, à cette époque on avait beaucoup moins de vêtements que maintenant. Du fil, on vivait sur ses réserves, on

récupérait les fils de bâti puisqu'on n'en trouvait pas.

Les bas : on n'en mettait pas avant midi, car il était difficile d'en trouver ; c'est quelque chose que je ne pourrais plus faire maintenant, bien que la maison soit mieux chauffée qu'alors.

Mon mari, qui aimait bien les jolies choses, m'avait rapporté de zone libre, au moment de sa démobilisation, des bas de soie que je réservais pour les occasions. Le nylon n'existait pas, il est apparu après la guerre. Maman m'en avait rapporté une paire de Belgique, c'était le début et ils étaient très épais mais inusables. Les chaussures étaient distribuées aussi parcimonieusement que le reste. En 4 ans, je n'ai touché qu'une seule paire de chaussures à semelles de bois. Heureusement, comme j'aimais bien les chaussures, j'en avais plusieurs paires d'avance, genre chaussures de sport à semelle crêpe, donc bien résistantes.

Par contre, les pieds des enfants grandissaient et ils souffraient parfois dans des chaussures trop petites qu'on ne pouvait pas remplacer. Notre cordonnier de Saint Pierre a vraiment fait des miracles avec les chaussures qu'on lui donnait à réparer.

Mes amis Fortin qui avaient une tannerie à Saint Pierre m'avaient donné un morceau de cuir de vache avec lequel un bottier de Troarn m'avait fait une paire de bottes qui secondait les chaussures l'hiver et les bottes de caoutchouc qu'on ne pouvait avoir qu'avec des bons.

J'allais oublier le café: " inexistant ". On nous donnait de l'orge grillée. Je n'en buvais pas. Mon beau-frère m'en avait envoyé 2 kg en vert de Dakar. Il a fallu le brûler avec les moyens du bord et on le gardait précieusement pour les occasions : Noël par exemple.

A partir de 1942, l'occupant est de plus en plus présent. La maison de ma belle-mère est réquisitionnée pour en recevoir ; c'est là que le drame se produit le 1er octobre. Mon mari décède subitement, j'ai 26 ans et 2 mois et notre N°4 est attendu pour fin novembre. Il faut faire face dans ces conditions de vie difficiles. Les voitures particulières avaient été, si je me souviens bien, réquisitionnées en 1940. De toute façon, il n'y avait plus

d'essence. Certains avaient transformé leurs voitures en gazogène! Affreux! Heureusement pour moi, à la naissance de notre aîné, mon mari avait fait remettre en état une charrette anglaise et il me l'avait offerte attelée d'un cheval de sang pour me faire plaisir, sachant que j'aimais bien mener. Il ne savait pas combien elle me serait utile pendant ces années d'occupation. En plus j'avais un attelage élégant, alors que beaucoup avaient remis en service d'anciennes carrioles de ferme. Au moment de la naissance de notre troisième enfant, en mai 1941, mon père était à Livarot et en temps que médecin avait droit à une voiture et à un laissez-passer, il nous l'avait prêtée au moment de la naissance au cas où il aurait fallu faire un déplacement.

Au début de 1944, la construction d'une base de V1 sur notre route, l'interdit à la circulation, il fallait donc passer par Mittois ce qui allongeait le trajet.

C'est moi qui me charge du ravitaillement pour la maison et le personnel de la ferme et leurs enfants: 16 personnes en tout. Les cartes aidant, le poids à porter n'est pas terrible. Le vélo avec sacoches servait de temps à autres, mais il fallait avoir des pneus, lesquels étaient donnés avec des bons rarissimes.

Le débarquement

A partir du débarquement, les routes sont interdites à la circulation. Un jour, avec la gardienne nous prenons l'âne avec son bât pour pouvoir y accrocher des paniers. Nous prenons la route de Mittois, le chemin de Mance et arrivons à la Vierge du bas de la côte de Berville. Retour par le même chemin. Par la suite on pouvait obtenir du pain au Billot.

Je passe rapidement sur les jours d'arrivée des troupes alliées et du départ des autres. Dans la tranchée creusée dans le petit herbage, au dessus de la maison, nous passons la nuit. Le lendemain en en sortant, 9 de mes veaux de l'année sont soit tués, soit bon à abattre, des éclats d'obus les ayant atteints de même que certaines parties de la maison où sont réfugiés une dizaine de personnes, dont Odile Clémence qui a 5 jours, elle est née le 12 août 1944. Le lendemain soir, nous montons à la ferme où une seconde tranchée a été creusée au pied de la haie de la couture. Le lendemain matin, je descends avec mon employée de maison, Celle-ci est ouverte, tout le bas est sans dessus dessous et les chaises renversées.

L'avance des troupes alliées se poursuivant, nous recouchons à la maison mais passons la nuit, ma belle-mère et moi et les enfants sous le grand escalier, les fusées éclairantes illuminent le ciel et de grosses bombes sont lancées en chapelet pour " nettoyer " le terrain. Il y en a une qui tombe dans les Parcs, trou de 18m de diamètre. Elle découvre tous les toits de la ferme Lucas (manoir actuel). Le lendemain on y enfouit vaches et chevaux tués dans le secteur. On croyait sa dernière heure arrivée.

La difficulté de se procurer certains articles a duré jusque fin 1950. Lorsque les garçons sont partis en pension en octobre 1949, j'ai eu du mal à trouver un trousseau : draps, serviettes de table, blouses,... Dans les chemises de leur père en gros tissu, un peu comme de la flanelle, que j'avais gardées, vu l'époque, et qui étaient pratiquement neuves, on leur avait fait des chemises.

A partir de 1945, on essaie de retrouver des voitures d'occasion, les usines ne faisant que commencer à produire. Un parent de ma belle sœur m'en trouve une à Grez en Bouère dans la Mayenne : un vieux modèle de chez Renault mais en état de marche. Cependant jusqu'en 1950, l'essence est rationnée à 10 litres par mois et les voitures consommaient plus que maintenant. On allait rarement à Caen et quand on y allait on faisait voiture complète avec la famille ou les voisins.

De temps à autre, un ami qui était directeur à la fromagerie Lepetit de Bretteville me passait un bon de 10 litres pour améliorer l'ordinaire.

Je m'aperçois que je n'ai pas parlé de l'occupation d'Écots : elle a commencé un peu avant le débarquement : un lieutenant seul pendant quarante huit heures ensuite toute une équipe, hommes et officiers. Tous ces gens, il faut le dire, extrêmement corrects. Les officiers couchaient dans la maison, les hommes dans les bâtiments. Pendant la bataille de Caen, ils partaient tous les soirs. On couchait les portes ouvertes comme dans un moulin.

En partant, le colonel m'a fait un bon de réquisition pour la maison. Cela m'a été utile pendant un moment : je le présentais à ceux qui avaient l'intention de s'installer. Ensuite, le temps passa, cela n'avait plus d'effet. Quelques troupes sont passées rapidement et nous avons terminé par la Croix Rouge. La salle à manger et le salon avaient d'abord été réquisitionnés comme bureau par les premiers arrivants. La table de la salle avait été transportée sous le pommier de pommes précoces de l'herbage du lavoir. Pendant le séjour de la Croix Rouge, ce sont les chirurgiens qui opéraient militaires et civils blessés par les éclats d'obus et ceci nuit et jour. Un grand drapeau de la Croix Rouge, surmontant le toit de la maison nous a sûrement évité des bombardements : les avions piquaient mais remontaient séance tenante.

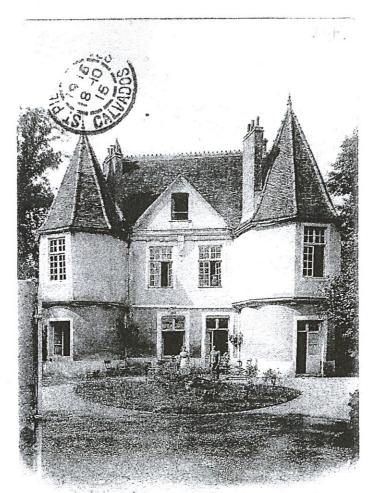
C'est un moment où cela commençait à aller mal pour les Allemands. Plus cela allait, moins on nous laissait de place, nous étions resserrés dans la petite maison. Heureusement il faisait très beau et nous mangions dehors, derrière la cuisine avec le personnel, Denise et André Desplanques, le devant étant occupé. Je me souviens d'un dimanche où nous avons vu deux avions tomber en torche après un tir de DCA.

Cette période de 1940 à 1945 n'a pas été drôle. On était jeunes, mais pas de sorties et le couvre-feu était à 22 heures. La défense passive obligeait à camoufler les lumières dès la tombée de la nuit. Les fenêtres qui ne comportaient pas de persiennes étaient barbouillées d'un mélange de bleu à linge écrasé et de blanc d'œuf, les persiennes qui comportaient des lamelles étaient doublées de tissu noir ou marine.

Trouverait-on de tout repos d'être mère de quatre enfants en bas âge avec les tracas et les soucis de l'époque, à même de recevoir obus, bombes ou même avion sur la tête ? Supportant l'occupant dans une maison ouverte nuit et jour ? Avec les difficultés de ravitaillement, le sentiment de la responsabilité de la famille et du personnel de maison et de reme ?

Je reconnais que les jeunes de l'heure actuelle ont de gros problèmes avec le spectre du chômage et le travail des femmes à l'extérieur qui donne une vie agitée, mais je maintiens, malgré ce que j'ai entendu il y a peu de temps dans la bouche d'un jeune, que mon époque a été traumatisante à l'excès et que tout ce stress dominé se ressent encore maintenant et se manifeste par une certaine nervosité. Heureusement qu'on savait prendre ses responsabilités. Je ne souhaite à personne de vivre tout ce que nous avons vécu.

Une habitante d'Écots



Château de HOULBEC (XVI* siècle) près SAINT-PIERRE-sur-DIVES (Calvados)

La DIVES et ses affluents de JORT à VENDEUVRE: Des moulins de la féodalité à notre temps.

La DIVES à JORT.

Dans l'ouvrage fondamental de Jean Frédéric Galeron « La Statistique de l'arrondissement de Falaise », pour la commune de Jort¹, il y a cette note d'histoire: « La Dives, qui reçoit le Douet-de-Houle venant de Courcy, offre des eaux belles en général, mais froides, et dangereuses pour ceux qui voudraient s'y plonger. On les répand dans les prairies qu'elles fertilisent, et elles fournissent à tous les besoins des habitants. Elles ne font plus mouvoir aucun moulin sur la commune.

Cette dernière phrase révèle une certaine interrogation sur l'absence de moulin, car il a aussi publié une dotation qui révèle la possibilité d'implantation de moulins: Raoul de Montpinçon, échanson de Guillaume-le-Grand, dapifer Guillelmi manie, offrit à Saint Evroult, les trois moulins de Jort, dont il était propriétaire. Jort se trouva ainsi, en grande partie, possédé par les gens de main-morte, et on ne trouve plus pour ainsi dire aucune mention dans la suite².

Bien que la position des moulins, de cette époque (vers 1050), reste à trouver avec certitude, par la suite il y a d'autres mentions qui confirment la présence et la disparition de ces établissements:

Les emplacements des moulins.

Pour les visiter, il y a un parcourt d'environ un kilomètre qui permet d'apprécier la vallée et d'accéder à quatre points de repère. Pour parvenir au premier de ceux-ci, il faut partir à gauche au début de la rue de l'abreuvoir dans la direction indiquée: « Le moulin fouleux ». Après la dernière maison du hameau, sur l'intersection d'une voie sans issue, pour les voitures, est le point de repère 1

Repère 1: La Cour Jort et Le Moulin Fouleux:

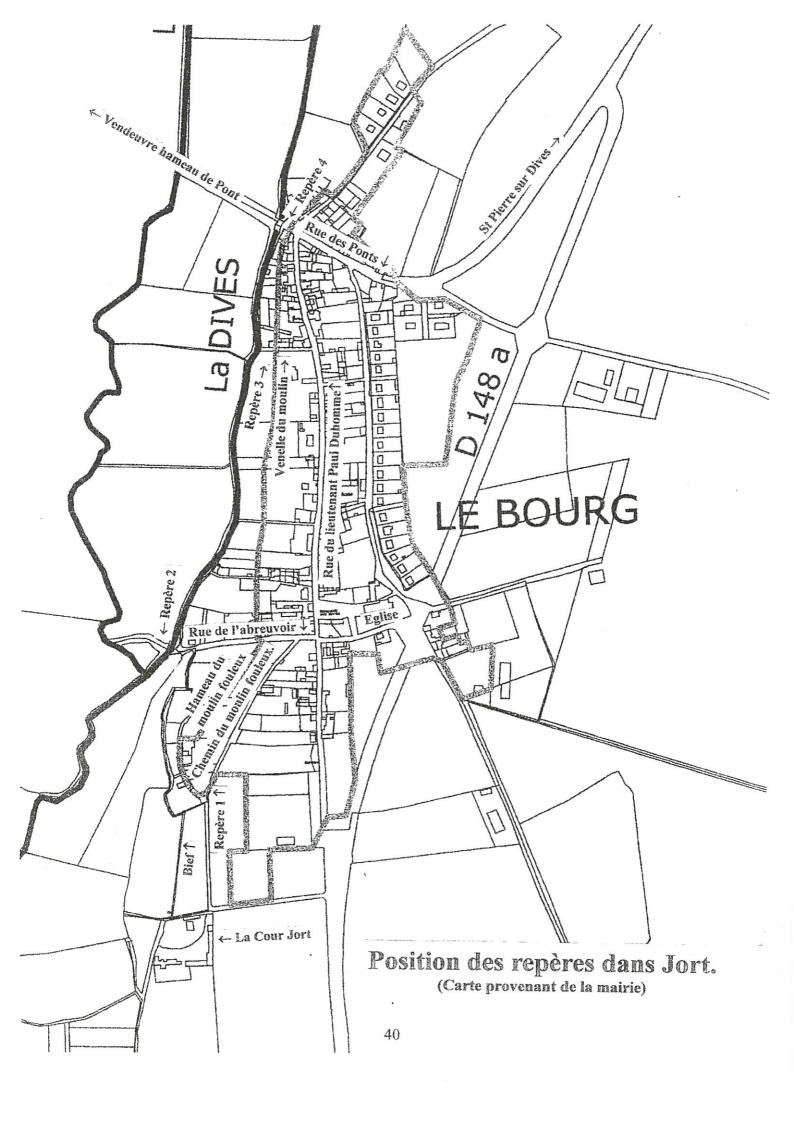
De cet endroit, on aperçoit au sud, à quelques centaines de mètres, le lieu-dit, La Cour Jort. Il est composé d'une maison bourgeoise et d'une ferme dont les bâtiments d'habitation, étaient autrefois le manoir seigneurial de Jort. Cet ensemble, non visitable, est entouré de murs et était jadis fermé par des portes cochères. En 1732, sur celles qui existaient alors, il y avait encore les traces des armoiries du roi de France...

A l'ouest de cet enclos, il y a un étang qui était encore alimenté il y a quelques années, par un ruisseau qui collectait une partie des eaux du Marais de Jort: égouts et sources situées à l'est en limite avec un herbage.

Ensuite, depuis cet étang jusqu'au moulin, qui était jadis, en bordure des terres non inondables du hameau, les eaux recueillies, étaient canalisées à l'aide d'un bief. La trace caractéristique

Quatrième partie, description du canton de Morteaux-Couliboeuf, édité à Falaise, le 23 septembre 1829.

La transcription de cette donation est parfois différente. Selon certains érudits, il ne s'agit que des dîmes des moulins, ce qui est sans doute vrai, car par la suite ces moulins sont dans des fiefs qui relèvent de la baronnie de Courcy. M. J. Maneuvrier, dans H.T.P. n° 14, juin 1986, p 32 cite ce don fait vers 1050: « afin de pourvoir à la nourriture du moine Jean de Reims ».



de celui-ci dans l'herbage est encore bien visible.

Ce moulin avait comme fonction le foulage ou foulonnage qui est une opération capitale du processus, assez spécifique au drap de laine appelé « froc », qui consiste après son tissage à le pilonner longuement, dans un récipient où il baigne dans de l'eau mêlée à du savon ou de la terre glaise, dite « terre à foulon ». Le procédé à la fois physique et chimique, a pour objet de tasser et mêler si intimement les fibres lainières que le drap acquiert un aspect uni et feutré, ainsi que de la force et du condensé.

La décharge de ce moulin: courant d'eau qui avait fait tourner la roue à aubes, plus la vidange des produits pour le traitement du tissu de laine et des rinçages successifs s'en allaient dans un canal de fuite qui aboutissait dans la Dives, au bas de la rue de l'Abreuvoir.

Dans l'herbage, tout près de cette rue, il y a encore deux grosses pierres de taille rainurées pour glisser une vanne qui servait à régler le débit d'eau. C'est donc que le bief et le canal ont pu aussi servir à l'irrigation.

Ce moulin foulon n'est sans doute pas à compter dans les trois moulins cités ci-dessus: car la date de 1050, se situe avant la première apparition, d'un moulin de ce genre jusqu'ici connue: 1086-873

Selon M. Grachard, en 1828: «Le moulin fouleux n'existe plus depuis plus de 100 ans, seulement les habitants croient connaître positivement le lieu où il était assis ⁴».

Repère 2: Moulins à blé où la rivière se divise.

Se placer au bas de la rue de l'abreuvoir sur l'emplacement gazonné où il y a la plaque commémorative du passage du 15 août 1944 de la 1^e division blindée Polonaise:

On voit, au sud le cours de la rivière qui vient de Bernières d'Ailly et un îlot qui est limité en amont par un canal qui rejoint le lit du bief de Vendeuvre.

Le lit de ce bief, qui part vers l'ouest, est très large car la hauteur de l'eau qui y passe est limitée par un seuil, car c'était jadis un passage à gué.

A droite c'est le cours naturel de la Dives qui avant 1600, longeait le territoire de Jort pour aller sous les marais de Macé pour y évacuer l'eau des sources.

Sur cette place, d'après la preuve suivante de 1738, il y avait sans doute, un des trois moulins cités en 1050

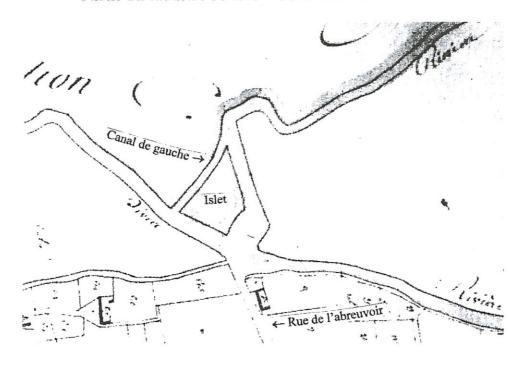
- 1412: Lettres patentes données par le roi Charles VI qui accordent 72 livres de rente à Guillaume de Courcy, pour la <u>destruction de deux moulins</u>, qu'il possédait à Jort.⁵
- 1738: Aveu au roi de François Hardouin d'Oléançon, chevalier, seigneur, baron de Courcy, seigneur vicomtal de la vicomté de Couliboeuf. « ... Mes prédécesseurs ont acheté du marquis d'O le droit de faire couper le bois de Jort, le droit de faire bâtir un moulin sur la Dives, en ladite paroisse, à l'endroit où il était anciennement, et où la rivière se divise; pour lequel droit, je suis tenu faire au domaine de Falaise 16 livres de rente. Le fief que possède le

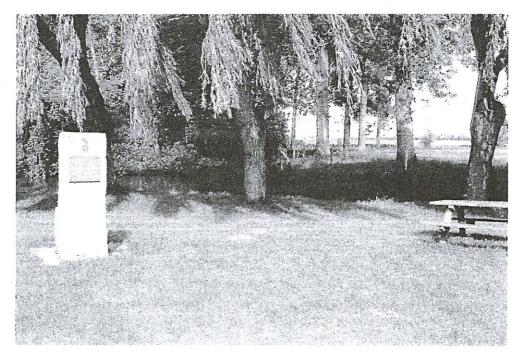
Lucien Musset dans « Annales de Normandie » 1962 volume n° 12-4, p 307, fait référence à la communication de Mme Anne-Marie Bautier: C'est a partir du 12^e siècles que l'usage des moulins foulons se vulgarise.

⁴ Phrase citée dans « Le premier mémoire sur l'histoire de Jort (1827) », transcription et saisie de juin 2004 par Henri Paumier à Jort. Copie pour H.T.P. n° 113, mars 2011. Dans le pays, les moulins foulon, encore nombreux au 17^e siècle disparaissent, pour la plupart, dans le siècle suivant. Celui de Saint Pierre sur Dives en 1740 était transformé en moulin à tan. Les taxes imposées sur ce métier en sont la cause.

Philippe Champy dans « Les Courcy: mille ans d'histoire d'une famille Normande ». Référence donnée AN archives de dom Lenoir 104 Mi 21, p 81. Le marquis d'O par engagement pour le roi de France.

Partie du cadastre de 1813 « où la rivière se divise ».





Au bas de la rue de l'abreuvoir, il y a une place gazonnée qui va jusqu'au bord de la Dives. Elle est utilisée comme aire de pique-nique et de lieu de commémoration du passage le 15 août 1944 de la 1^e division blindée Polonaise. A présent elle est inaccessible aux véhicules et aux animaux. Jadis cette place n'existait pas: c'était un glacis caillouteux pour accéder facilement dans le courant d'eau pour abreuver les animaux et remplir les tonneaux à l'aide d'un pot pucheux.

sieur de Beaurepaire, à Jort, relève de ma baronnie6.

- An 12: Libéré de la féodalité, deux propriétaires de Jort, les frères Herson font le projet puis débutent la construction d'un moulin sur la Dives, là où elle se divise en deux bras. Voir le plan des abords, amont et aval de l'emplacement où les citoyens Herson demandent à construire ce moulin sur le cours de la Dives, à environ 625 mètres au-dessus des ponts de Jort. Ce document est vu et contresigné du Préfet du Calvados M. Charles Caffarelly, le 5 ventôse.
- An 13, le 1 vendémiaire: Lettre du maire de Jort, aux frères, Jacques et Antoine Herson:
- « Vu, l'arrêté que M. le préfet a pris, relatif au moulin que vous avez le projet de construire sur la rivière de Dives, par lequel il vous ordonne de détruire dans les 10 jours, de sa notification, le batardeau que vous avez construit... et de rétablir les choses dans l'état où elles étaient auparavant... M. le sous préfet me charge de vous enjoindre de vous conformer et de surveiller l'exécution... ».
- 1865, 10 octobre: M. le maire donne au conseil municipal communication d'une lettre de M. le sous-préfet de Falaise et d'un arrêt préfectoral qui met la commune en demeure de dégager complètement de la rivière de Dives, au lieu-dit l'islet à l'entrée du canal de gauche alimentant le moulin de Vendeuvre. Après examen et une discussion approfondie, le conseil a pris la délibération suivante qui a été immédiatement adressée à M. le sous-préfet:

Il y a une soixantaine d'années, on voulut établir un moulin vers la bifurcation de la rivière, mais des oppositions puissantes en firent interdire la construction. Cependant ainsi qu'une enquête l'établirait au besoin, de grands travaux avaient déjà été faits.

La rivière avait été barrée, quantité de matériaux avaient été apportés sur les lieux, et on avait creusé pour servir de déversoir; un canal qui prenait l'eau dans le lit de la Dives du côté gauche 50 mètres de son partage, la rend dans le bras gauche...

Ce canal qui depuis lors est resté ouvert, présente une pente rapide et repose sur un terrain très friable, et la force du courant l'a tellement agrandi qu'il a fini par absorber presque toute l'eau de la Dives, surtout quand elle est basse.

Il en résulte que le bras droit qui alimente Jort s'est appauvri au point de n'avoir plus l'an dernier qu'un peu d'eau stagnante bourbeuse, infecte, impropre au lavage et à l'alimentation: Aussi des plaintes, sans nombre se produisirent et les habitants de Jort demandèrent, avec instance au maire soussigné, de curer le bras de Jort et de déposer quelques décombres à l'entrée du canal dont on vient de parler, afin d'avoir de l'eau pour leurs besoins.

Le maire crut d'autant moins pouvoir les refuser que ces travaux ne pouvaient porter préjudice à qui que ce soit.

Près d'un an s'est écoulé sans réclamation: seulement au mois de juillet dernier à la suite d'une plainte adressée par M. le comte de Vendeuvre, au maire de Jort, il fut convenu d'un commun accord entre eux, qu'on ferait venir l'ingénieur pour le consulter sur le moyen de partager les eaux de la Dives par parties égales entre les deux branches de cette rivière.

C'est après cette convention verbale et sans aucun avis préalable qu'un arrêté préfectoral vient d'être notifié au maire de Jort, pour mettre la commune en demeure d'enlever l'obstacle déposé dans le lit de la Dives

D'après les notices sur les communes de Canon, Courcy et Jort du Docteur Pépin dans annuaire du Calvados de 1874. Le marquis d'O, le vendeur, par engagement pour le roi de France, a donné un bail à ferme perpétuelle.

Les exposants ont lieu de regretter, monsieur le préfet, que cet arrêté ait été pris sans qu'ils aient été mis à même de vous exposer leurs raisons: ils vous auraient observé:

- l/Qu'il serait de toute justice, ainsi que le reconnaît M. le comte de Vendeuvre, lui même que les habitants de Jort eussent dans le bras droit qui longe cette localité, la moitié des eaux de la Dives.
- 2/ Que nonobstant les travaux qu'ils ont fait, la plus forte partie des eaux passe encore dans le bras gauche.
- 3/ Que ce n'est pas le lit de la rivière qu'ils ont obstrué, mais seulement le canal...
- 4/ Qu'il est tout à fait indifférent à M. le comte de Vendeuvre que les eaux suivent l'un ou l'autre des deux bras de la Dives, puisque celles du bras droit vont aussi bien alimenter son moulin que celles du bras gauche, auxquelles elles vont se rejoindre en face du château de Pont, en environ un kilomètre en amont de ce moulin.

- 1865, 4 novembre. Rapport de M. l'ingénieur:

Après avoir rappelé la plainte de M. le comte de Vendeuvre, il fait l'historique des problèmes: Le projet du moulin contesté sur les lieux même où il n'existe d'ailleurs qu'une chute ou plutôt pour toute chute qu'une différence de niveau de 0m27 entre le niveau des eaux retenues à l'entrée du canal et celui de la Dives 57 mètres plus bas, c'est à dire de son embouchure dans cette rivière.

Pour ce qui concerne le bras droit, nous sommes convaincu, ainsi que nous l'avons fait observé aux intéressés dans notre dernière visite faite en présence de M. l'adjoint au maire de Jort, de M. de Vendeuvre et un grand nombre d'habitants, que si les arrêtés sur le curage auraient été exécutés, comme on a été obligé de le faire par nécessité absolue après plusieurs années de négligence: ce bras eut été toujours convenablement alimenté et eut suffit à tout besoins, sans avoir recours au barrage non autorisé; qui est dans ce cas une véritable contravention au règlement et à la police des eaux.

De plus, il y a lieu de mettre le maire de Jort en demeure de demander officiellement, au nom de sa commune, dans un délai de quinzaine l'autorisation de construire un déversoir.

Repère 3: Moulin à blé du marquis de Courcy:

Se placer au bas de la venelle du moulin qui débute entre le 19 et le 21 de la rue du Lieutenant Paul Duhomme:

Aujourd'hui, on y constate qu'il ne reste que le qualificatif de cette venelle et la rapidité du courant qui témoigne du profil longitudinal du lit de la rivière, vestige de la chute d'eau. Pourtant c'est la place du deuxième moulin cité vers 1050 et qui a bien existé jusqu'au milieu de 17^e siècle. Voici les premières notes d'histoire qui ont été trouvées

- 1593, 25 octobre: il est cité dans le bornage d'une pièce de terre.
- 1594, 23 mai: la venelle du moulin est citée.

Jusqu'au milieu du siècle suivant, on trouve quelques actes notariés qui ne donnent aucun renseignement sur ses caractéristiques. Sa disparition coïncide avec ce document:

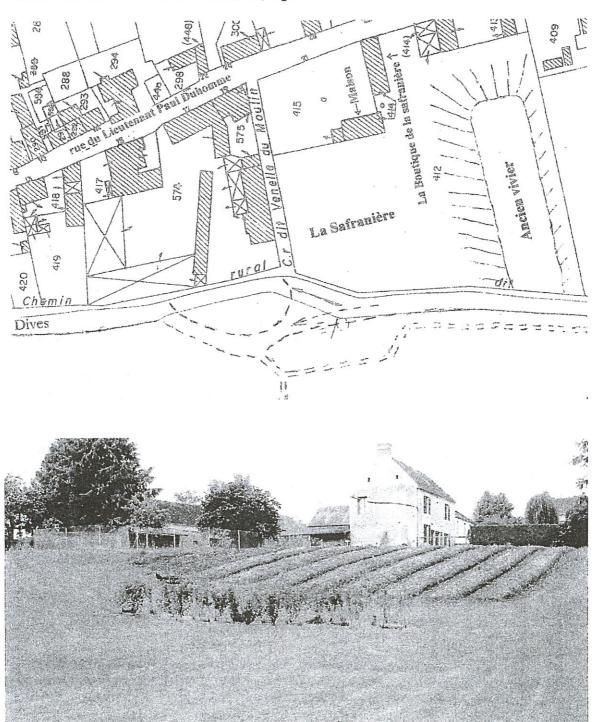
- 1650, environ⁷: Dans un mémoire, il est dit qu'Antoine de Beaurepaire (1626-1704) seigneur de Pierrefitte⁸ a vécu 75 ans pendant lesquels il a trouvé le secret de grossir sa fortune aux

Suppléments aux « Notes généalogiques » de B. de Beaurepaire de Louvagny. Paris 1958. La source de cette usurpation est un complément de la page 101 qui provient des AD 61 A57.

Le fief de Pierrefitte mouvait noblement et franchement de la châtellenie de Falaise pour un quart de fief de chevalier. C'est de nos jours, un petit hameau situé entre Vendeuvre et Pont.

Repère 3: la place du moulin à blé du marquis de Courcy.

Ci-dessous extrait du cadastre actuel: vestige du vivier dans la Safranière et en pointillés l'ancien lit de la Dives d'après un plan de 1792, qui avait succédé « aux îlots entre le courant de la rivière et le bief du moulin, signalé en 1734.



L'ancien vivier (7/7/2014). La maison, après les planches de safran est le n° 413 du plan ci-dessus. Elle est au niveau de la rue du Lieutenant Paul Duhomme.

dépens de ses voisins. Il y avait anciennement à Jort un moulin considérable qu'il a usurpé avec des prairies. Il le fit abattre, prit les matériaux et s'est emparé de tout le domaine et fieffé et non fieffé.

- 1734, le 24 juillet: compte rendu de M. Bourcier Pierre9: sur les avoirs du roi de France et

de la baronnie de Courcy se rapportant à ce moulin:

Il y avait un moulin ou ses débris, possédé par M. le marquis de Courcy. Il est à remarquer que le roi a de grands droits sur cette paroisse, puisque les fermiers de cette paroisse font des rentes aux domaines, dont voilà les noms de quelques uns... Les écritures de Jean Pilet en font pareillement au domaine pour des îlots entre le courant de la rivière et le bieu de l'ancien moulin.

- 1874: Le Dr Pépin, cité ci-devant, a trouvé aussi:

Le moulin à blé était en ruine le siècle dernier et possédé par le marquis de Courcy. Le roi avait de grands droits sur cette commune.

Cependant, il y a un détail intéressant qui mériterait d'être étudié: c'est la présence sur la rive droite, dans la propriété appelée à présent « La safranière de la venelle du moulin », d'une dépression artificielle. Elle est située à quelques dizaine de mètres en amont de la place du moulin et s'étend au même niveau que le fond du lit de la rivière, sur plus de $1000m^2$.

Compte tenu que sur les plans de 1792 et 1813, la limite de propriété était la rivière et qu'il n'y avait pas de mur ni de chemin: on peut supposer que c'était jadis un ancien vivier ou bien

un gord¹⁰.

Ce moulin était-il banal ?: Les assujettis à son ban devaient-ils obligatoirement y faire moudre leur grain. De cette obligation, nous n'avons pas la moindre preuve. Les papiers féodaux ayant été détruits, aucun aveu n'a pu être trouvé.

Contrairement aux autres moulins voisins localisés: Vicques, Vendeuvre, Perrières, Courcy, Carel... aucun acte notarié concernant un bail entre meunier et propriétaire n'a pu être trouvé.

Repère 4: Le moulin à blé du roi:

Se placer sur le pont puis ensuite à proximité du vieux lavoir situé au bas de la rue des ponts. Deux documents, semblent prouver qu'un moulin a existé sur le cours naturel de la Dives, en aval du pont. Il est probable que c'est l'emplacement du troisième moulin cité en 1050.

- 1462, 16 mars: Un aveu rendu à Fouquet Regnoult, seigneur de Vaudeloges pour un hébergement et un jardin assis à Jort, donne sa situation¹¹. D'un bout le chemin royal¹²... et d'autre bout le moulin dudit lieu de Jort.

- 1653, 15 juillet: Antoine de Beaurepaire, cité ci-dessus, est chevalier, seigneur de Pierrefitte et demeure à Pont. Des engagistes du domaine de la vicomté de Falaise, il obtient l'autorisation de reconstruire, à ses frais, un moulin à eau, « Sur une place d'une vergée [1276]

⁹ AD 14 Fi 2h 141/2. M. Bourcier Pierre était architecte et entrepreneur de bâtiments, demeurant à Falaise.

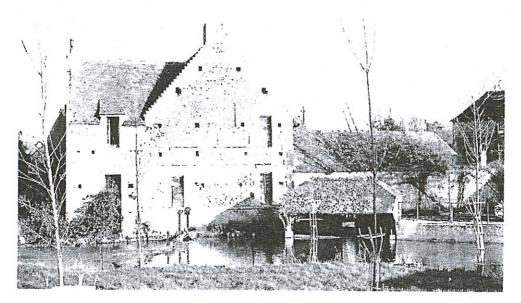
Selon le dictionnaire étymologique Larousse: gord 1265, J. de Meung (gort), pêcherie avec des pieux; du scandinave, gardr, clôture; souvent nom de lieu. Si c'était le cas, entre le vivier et la rivière il y avait des filets maintenus par des pieux.

¹¹ AD 14 Nouvel acq 223 parchemin.

A Jort, faute de documents, cette appellation chemin du royal n'a pu être trouvée. Par contre grâce aux documents conservés dans le chartrier de Vendeuvre, sur Vendeuvre, Pont, et le pont de Jort, il n'y a aucun doute, ce chemin a bien existé. Pour s'en convaincre il faut consulter la note « La voie romaine d'Escures, Grisy, Vendeuvre » de l'Abbé Véraquin qui a été lue par le secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie: Bull. Soc. Antiq. Norm. 1946-1948 p. 224.

Vannes situées à 300m environ en aval du pont de Jort.





Le lavoir communal « Place du Pont » à Jort et son barrage déversoir. Le 17 mai 1946, devant le conseil municipal de Jort, le maire M. A. Guillain expose que ce lavoir est fréquemment inutilisable par suite de la faible hauteur d'eau de cet endroit de la rivière à cause de l'ouverture des vannes situées en aval. Pour remédier rapidement à cette situation, la décision est prise d'établir a une dizaine de mètres en aval, un barrage-déversoir permettant d'élever le niveau de l'eau de 50 à 60 centimètres. Ce barrage à présent n'existe plus.

m²], à présent en masure, abandonnée depuis 15 ans et plus, sur laquelle il y avait ci-devant un moulin à eau qui faisait partie de la vicomté de Falaise ». Ce moulin devait être édifié dans les dix huit mois prochains. Pour des raisons inconnues, ce moulin n'a pas été reconstruit.

D'après un croquis attaché au contrat, il est représenté sur la rive droite, en aval de l'ancien pont de cinq arches¹³. C'est à peu près à la même place où par la suite, a été édifié « L'Auberge ». A présent, c'est la propriété de Mme et M. Esnaud.

Le projet d'Antoine de Beaurepaire a sans doute été contesté à cause des usurpations qu'il a faites vers 1650. L'endroit où il avait l'intention de reconstruire ce moulin dépendait de la seigneurie de Pont, bien qu'étant dans la paroisse de Jort. Cette partie de fief ne lui appartenait pas encore, c'était à l'un des membres de sa famille¹⁴.

Détournement du lit de la Dives.

Rétrospective dans la lettre du 11 août 1856 de M. de Vendeuvre à M. le Sous-Préfet¹⁵:

A une époque, qui remonte à 1600 environ, le bras de la Dives qui traverse le territoire de Jort et qui passe sous le pont que l'on vient de reconstruire, prenait à la sortie de ce pont, immédiatement à gauche, à travers une des prairies de Pont¹⁶ et venait se jeter dans le lit qui longe le territoire de Pont et qui alimente les moulins de Vendeuvre.

A cette époque, il convient aux possesseurs du domaine de Pont pour l'embellissement de leur château de creuser un canal lui faisant face, et pour l'alimenter ils supprimèrent le lit qui du pont de Jort venait tendre au château de Pont par une ligne diagonale et le remplacèrent par un autre lit venant joindre le canal à son extrémité opposée.

Ce fut donc par ce nouveau lit et par le canal que les deux bras de la Dives durent se réunir dans le bief des moulins de Vendeuvre, prés desquels de nombreuses et vastes vannes furent construites pour l'écoulement des eaux de la Dives. Cependant trois vannes furent également construites un peu au-dessous de l'entrée du canal jetant les eaux dans un lit de décharge pour aider les vannes de Vendeuvre dans les crues extraordinaires d'eau.

Ce nouvel état de choses fut bientôt l'occasion de dissensions sérieuses entre les possesseurs des moulins de Vendeuvre et ceux du domaine de Pont.

- 1624: Transactions entre les seigneurs de Vendeuvre et de Pont qui a révélé un effet que ceux-ci voulant irriguer leurs prairies et pour s'en donner les moyens établirent en tête du canal de Pont un barrage qui dut rétrécir la rivière et gêner le cours de l'eau. Les propriétaires des moulins de Vendeuvre y mirent opposition et de là un procès entre eux, de là une transaction...

Lorsque le moulin du roi existait, la hauteur d'eau en amont était réglée par son déversoir et ses vannes de décharges. Après la disparition de ce moulin et pour régler la hauteur d'eau dans le canal d'agrément face au château de Pont, et évacuer rapidement le surplus des crues, il a été indispensable d'établir en aval, un barrage équipé de vannes.

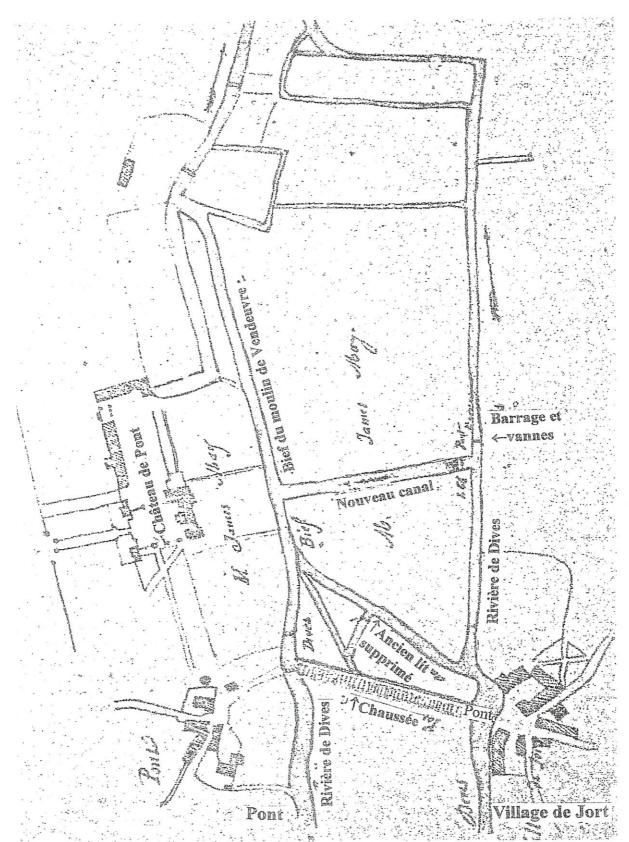
Ce barrage situé à environ 300m du pont, qui fait partie du patrimoine de Jort existe encore.

Pour la généalogie, voir le chapitre « La Dive à Pont ».

¹³ AD 61 A57.

¹⁵ Règlement de son moulin à tan: AD 14 S12845 (a).

L'ordonnance royale du 28 avril 1830 prononça le rattachement de la commune de Pont à celle de Vendeuvre, malgré l'opposition de la plupart des habitants et du conseil municipal de Jort.



Détournement du lit de la Dives. Rétrospective d'après la lettre du 11 août 1856 pour le règlement du moulin à tan de M. de Vendeuvre à M. le Sous-Préset: AD 14 S 12845 (a).

Sa suppression est paraît-il envisagée dans les projets du Syndicat mixte du bassin de la Dives¹⁷. C'est sans doute par méconnaissance de son antériorité et de son utilité: maintenir une hauteur d'eau nécessaire dans le lit de la rivière pour éviter une pollution désastreuse lors des étiages de la rivière.

Depuis que le canal face au château de Pont a été supprimé, toutes les eaux ont été déviées dans les herbages de Vendeuvre pour aller comme par le passé, alimenter le bief des moulins de Vendeuvre.

Les causes de la disparition des moulins de Jort.

Ces causes se trouvent dans l'histoire de trois paroisses: Jort, Pont et Bernières, car elles étaient liées en partie par une même entité féodale, dans la vicomté et châtellenie d'Exmes: « Le fief au Picard », dont le siège se trouvait à « La cour Jort ».

Ce rattachement avait sans doute pour origine, la transformation, dès les premiers temps du christianisme, par les évêques d'Exmes, du vicus de Jort¹⁸ en une paroisse sous le vocable se Saint Gervais et Saint Protais. Par suite d'une création plus tardive, deux autres paroisses, Pont et Bernières rognèrent deux parties de la paroisse de Jort, situées sur la rive gauche de la Dives. Une troisième partie, celle où était placée « La maladrerie Saint Gilles », et qui jouxtait Perrières, resta reliée à Jort par une petite bande de terre.

Avec la découpe militaire de la Normandie à la fin du 10^e siècle, le demi frère du duc Richard II, Guillaume, exerçait un commandement à partir du château d'Exmes. A la suite d'une révolte il fut dépouillé. Rentré en grâce auprès du duc, il ne put reprendre son commandement. Pour compenser cette perte, le duc lui confia le comté d'Eu, et approuva son mariage avec Lesceline. Devenue veuve, cette Bienheureuse créa deux abbayes: Notre Dame de Saint Pierre sur Dives et ensuite Notre Dame du Pré à Saint Désir de Lisieux.

Parmi les dotations de ses vassaux: « Les Montpinçon » et « Les Courcy », il y avait des biens à Jort, Macé et Pont...

Jusqu'à la révolution, les deux abbayes et les successeurs des seigneurs donataires gardèrent la gestion des biens donnés ou à défaut un droit prioritaire sur l'achat des domaines fieffées.

Sur les moulins de Jort, les tenants de la baronnie de Courcy qui dépendaient de la vicomté de Falaise, avaient la main. Par contre, la plus grande partie de Jort était placée sous la baronnie de Montpinçon pour le paiement des rentes dues au domaine. C'est sans doute à la suite de la conquête de la Normandie, en 1204, par Philippe Auguste, que cette baronnie fut confisquée pour entrer dans le domaine royal.

Le partage équitable des eaux entre les trois paroisses qui a duré, sans doute, pendant plusieurs siècles, a été rompu par le détournement du lit de la Dives. Tous les propriétaires successifs de la terre et du château de Pont, jusqu'au 19^e siècle, conservèrent ce canal d'agrément et par des alliances familiales favorisèrent le monopole des moulins sur Vendeuvre, au détriment de ceux qui auraient pu être installés sur Jort.

¹⁷ Ce syndicat a comme membres de droit: les communautés de communes suivantes: de la Vallée d'Auge, des Trois rivières, Lisieux Pays d'Auge, du Pays de Livarot, du Pays de Camembert, du Pays du Haras du Pin. Et les communes de Corbon, Notre Dame d'Estrées, Ménil Hubert en Exmes, Crocy, Beaumais, Morteaux-Couliboeuf, Bernières d'Ailly, Vicques et Jort. Arrêté inter préfectoral du 21 décembre 2012 (Orne et Calvados).

¹⁸ Sur le vicus de Jort, voir nos deux études:

⁻ S. et H. PAUMIER: Le culte de Mithra à Jort, H.T.P mars 2012 n° 117.

⁻ S. et H. PAUMIER: Les pierres mithriaques de Jort. Leur contexte gallo-romain, H.T.P. décembre 2012 n° 120

La Dives à Pont (Commune rattachée à Vendeuvre en 1830).

Cette localité, est traversée par le bras droit de la Dives, qui vient de Jort depuis la division de la rivière. Après avoir passé dans le parc du château de Pont, ce cours d'eau au 19^e siècle est qualifié de bief des moulins de Vendeuvre. A ce sujet voir le chapitre précédent sur le détournement du lit de la Dives. L'usage abusif de la totalité de l'eau pour l'embellissement du château de Pont a été possible grâce au contexte féodal et les alliances matrimoniales des propriétaires successifs des seigneurs du domaine de Pont. Ensuite, pendant et après la révolution, les châtelains, sont légalement devenus des propriétaires à part entière. Voici le résumé de cette succession:

Dans cette paroisse, il y a un quart de fief, nommé le fief de Pont, mouvant de la châtellenie ou vicomté de Falaise et ressortissant de la sergenterie Jumel; tenu par Robert Le Héricy en 1586. On trouvait aussi le fief au Picard dans la même paroisse.

I. Jean Le Héricy, chevalier, seigneur de Pont, de Jort et de Prais, en 1591 épouse Madeleine Vauquelin des Yvetaux. De ce mariage 4 enfants dont Anne qui suit.

II. Anne Le Héricy qui épousa en 1622, Julien de Beaurepaire. De ce mariage 2 enfants, dont Antoine qui suit. Anne devenue veuve épouse en 1641, Jacques Du Touchet de Béneauville, qui se titrait: chevalier, seigneur et patron de Pont, de Prais et de Lommois.

III. Antoine de Beaurepaire (1626-1704) qui épousa Françoise Romère (contrat de mariage en 1646). De ce mariage 8 enfants, dont Pierre (1) et Marc Antoine (2) qui suivent. Dans les notes généalogiques de B. de Beaurepaire de Louvagny, Antoine est dit seigneur de Pierrefitte et de Pont qui acquit d'Auguste Le Paulmier, par échange en 1674, le fief noble de Vendeuvre contre le fief de Villers en Jort, qu'il avait acquis de M. de Beaurepaire, seigneur de Louvagny.

IV (1). Pierre de Beaurepaire, seigneur de Pont, de Vendeuvre et Jort qui vendit la terre de Pont à Pierre Filleul.

IV (2). Marc Antoine de Beaurepaire, seigneur de Vendeuvre. De son mariage avec Jeanne de Cauvigny, sa cousine, est issue une fille, Jeanne Antoinette de Beaurepaire qui devient dame et patronne de Vendeuvre. Par contrat du 21 décembre 1738, elle épouse Alexandre Le Forestier, seigneur d'Osseville.

C'est le départ de la lignée des « Le Forestier, comte de Vendeuvre ».

V. Pierre Filleul, qui bénéficia de la richesse de sa famille roturière. Par l'acquisition et la pratique d'une charge qui anoblit¹⁹, et l'achat de plusieurs parties de fiefs, le 31 juillet 1717, par son acte de foy, hommage et aveu, il obtient l'arrêt de main levée du fief au Picard rendu à la chambre des comptes²⁰:

Du roi, mon souverain seigneur, je Pierre Filleul, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances, seigneur, châtelain, patron de Pont, de Jort, Pierrefitte et Sainte Honorine: Confesse et avoue tenir par foy et hommage en sa vicomté et châtellenie d'Exmes un quart de fief de haubert, qui fut au Piquard situé en la paroisse de Jort qui s'étend en la paroisse de Bernières et es environs, dont les tenants de celui-ci sont sujets envers la dite sieurie en foy et hommage, reliefs treizièmes, comparance de pled, gages-plèges, service de prévoté, à cause duquel quart du dit, j'ai droit de pêche dans la rivière

Surnommée la savonnette à vilain

²⁰ AD 61 A181.

Dyves dans l'étendue du dit fief et de faire pâturer les bestiaux es commune de la dite paroisse de Jort comme les autres possédants héritages, droit de cour et juridiction et autres droits à fief noble appartenant, auquel dit fief j'ai domaine fieffé et non fieffé²¹...

Du mariage de Pierre Filleul avec Élisabeth Marguerite Masson on trouve 2 enfants: Anne Élisabeth qui épouse en 1726, Paul de Montesquiou dit le Comte d'Artagnan et un fils qui suit.

VI. Pierre Anthoine Filleul. Ce dernier en 1746, après l'enterrement dans l'église de Pont, de son père, âgé de 82 ans, continue la gestion des biens de famille, et garde les mêmes titres que son père: chevalier, seigneur et patron, Pierreffite, Jort, Bernières, etc. Il décède en 1777, à 72 ans, sans postérité.

VII. Joseph Paul Fézenzac-Montesquiou, le fils d'Anne Élisabeth Filleul et de Paul de Montesquiou, cité ci-dessus, prend la succession de son oncle. Il est dit chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, seigneur patron, haut justicier de Pont, Jort, et autres lieux demeurant en son château de Pont.

VIII. Pierre-François de Béville, baron du Saint Empire Romain, maréchal des camps et armées du roi de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, pour 610.840 livres francs-deniers achète, le 12 mai 1780, tous les biens de famille venant des Filleul, puis Montesquiou.

Ce nouveau propriétaire pour mettre de l'ordre dans le chartrier du château prend à son service un feudiste nommé Pierre Guillaume Mérimée originaire de la région de Broglie.

Comme certains autres Mérimée, ce Pierre Guillaume a une écriture remarquable qui facilite les recherches dans les archives.

Avec la révolution, compte tenu de ses capacités, il devient secrétaire à vie du canton de Pont. De sa main il y a un document remarquable:

« Tableau contenant par ordre alphabétique, les noms et surnoms de tous les propriétaires et biens-tenants actuels de la paroisse de Jort...chaque article est coté sur le plan-terrier que Mr le baron de Béville, seigneur dudit lieu a bien voulu communiquer aux membres de la municipalité pour la confection du présent tableau, lequel a été fait au commencement d'Avril 1790 , pour servir de base et faciliter à l'avenir la juste répartition des impositions royales de cette communauté. »

Comme dans ce tableau figure le total du revenu de chaque propriétaire ou usufruitier, un simple calcul donne le rapport du revenu du baron de Béville (5.667 livres) avec la totalité des autres propriétaires (13.170 livres)²².

A Jort, dans le cadastre de 1813 et dans l'état des sections de 1824, on constate que de Béville Charles possède l'Auberge, citée ci-devant. En septembre 1839, M. Auguste Louis Girardot de Vermenoux, ancien capitaine de Dragons, demeurant aux Batignoles, sans doute dans l'urgence, vend en bloc pour 260.000 fr. tous les biens du domaine de Pont²³, qu'il avait acquis en 1828 de M. Charles, Baron de Béville pour 400.000 fr²⁴.

C'est à dire domaine dont il peut user librement (vente, location etc.). A la suite il y a la liste de ses propriétés.

Sommes arrondies à la livre

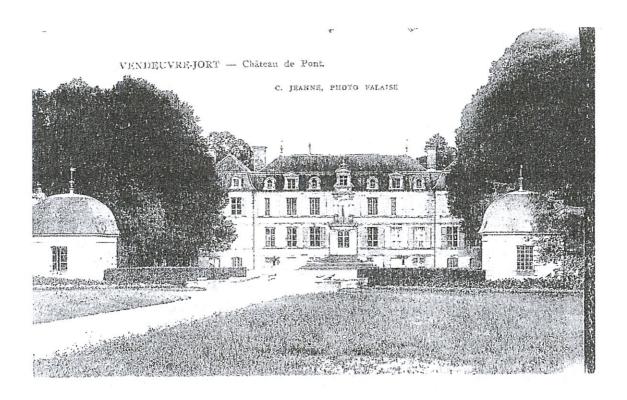
L'élément le plus remarquable, c'est le château de Pont avec son parc. Détruit en 1944 par des bombardements, il est ensuite remplacé sur les mêmes fondations par une maison de maître.

Lui-même le tenait de son père qui l'avait acquis en 1780 de M. de Joseph Paul de Fezensac Montesquiou, Comte d'Artagnan.

Les acquéreurs MM. Barbet et Cibiel²⁵, entre novembre1839 et décembre 1847 revendent en détail tout ce grand domaine, 102 actes notariés le prouvent.

Dans les matrices des propriétés bâties de 1801 à 1911, en 1843, le propriétaire de l'Auberge est Victor Lainé, boucher à Jort. Ses successeurs sont: 1887, Le Pelletier Victor à Jort; 1905, Baquet Marie Françoise, cultivatrice. Vers 1924, il semble que le propriétaire est Rose Eugène, cultivateur à Jort.

La main mise, depuis des siècles, par les châtelains de Pont sur l'Auberge et autres propriétés de Jort, est donc levée seulement depuis 1843.



Ce château a été détruit en 1944. Sur ses fondations, à présent, il y a une maison bourgeoise.

Barbet Henry, propriétaire, officier de la légion d'honneur, membre de la chambre des députés, maire de la ville de Rouen (de 1830 à 1843), demeurant à Rouen. Cibiel Vincent aussi membre de la chambre des députés, demeurant à Rouen. Il a épousé, en 1828, Marguerite-Zoé, la fille aînée de Barbet Henry. Il est député de l'Aveyron et président du crédit foncier de France. Avec une telle notoriété ils ont pu réaliser de beaux bénéfices sans être inquiété.

La DIVES à VENDEUVRE.

-1828, l'histoire locale de Jean Frédéric Galeron, citée ci-devant: Les prés de la Dives, à Vendeuvre, sont entourés de peupliers, d'ormes et de saules, et leur aspect annonce de bons produits; on les fauche au printemps, et on les fait pâturer en automne. <u>Un beau moulin à trois tournants</u> se voit au milieu d'eux, un peu au-dessous du château.

Sur l'ancienneté des moulins, il y a quelques actes que nous avons relevé:

Les aveux des tenants de la sieurye d'Auguste de Paulmier, écuyer, seigneur et patron de Vendeuvre, au XVIIe siècle, indiquent qu'ils étaient soumis au ban du moulin: « Moudre au dix septième boisseau²⁶ et payer un denier pour l'amenage de la meule quand elle est amenée neuve et quelle fait de blé farine. »

Cette servitude est prouvée depuis le XVe siècle par la succession des occupants d'un même bien. M. le Docteur Pépin, dans sa monographie sur la commune de Vendeuvre, remonte plus loin dans le temps. Il donne des renseignements intéressants, dont celui-ci en rapport avec notre sujet:

- 1545: René de Beauveau rend aveu au roi, pour un fief, auquel il y avait rentes diverses, moulin à papier, hommes, hommages, relief treizième, etc.

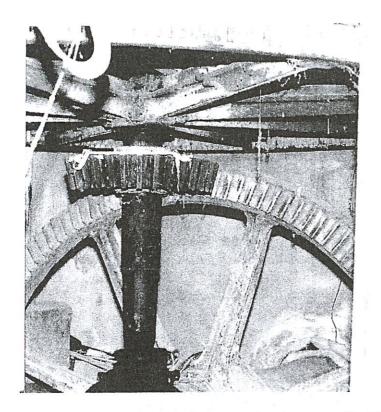
Grâce au canal artificiel qui est signalé à Jort en 1600, la totalité des eaux de la Dives, était disponible dans le bief de Vendeuvre. Cet avantage a permis alors le fonctionnement, parfois en même temps, de plusieurs types de moulins. Sur cette partie d'histoire voici quelques notes et des statistiques:

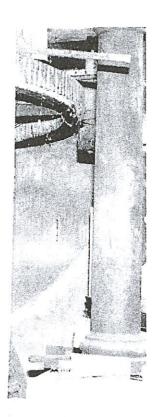
- 1646, 25 février: Jacques de Paulmier, écuyer, sieur de Grentemesnil, bail à ferme à Henry Poirier de Pont, la maison du « <u>Viel moulin</u> », avec le jardin à chènevière enclos de fossé et l'herbage nommé « La petite rosière », contenant trois acres. Il jouxte d'un côté, le chemin du pont à cheval... et d'autres bout le fossé des marais de Macé. (A présent, se situe en bordure de la route de Saint Pierre sur Dives à Vendeuvre.)
- 1664, 15 juin: Jean de Paulmier, écuyer, sieur de Vendeuvre, quitte et décharge Pierre Feugey, son meunier de la somme de 300 livres faisant partie des fermages dus et échus des moulins de Vendeuvre, affermés à François Feugey, son père, pour 800 livres, passé devant les tabellions de Jort le 25 avril 1662. Pierre Feugey, promet acquitter et décharger le sieur de Vendeuvre de la faisance à l'avenir de 21 livres de rente hypothèque envers Philippe Quillot, veuve de Thomas de Laulnay, apothicaire de Saint Pierre sur Dives et ses enfants, payable le 2 juillet²⁷.
- An II, statistiques: trois moulins, repos forcé 1/15^e du temps (chômage par manque d'eau).
- 1809: Statistiques: deux moulins (1 à 2 tournants, 1 à 1 tournant).
- 1850: Rapport de M. de Vendeuvre à la commission syndicale chargée d'étudier le régime des eaux de la Dives²⁸. Son objectif est de les étudier dans les communes de Jort, Morières et Grisy pour signaler: 1/ Les obstacles qui nuiraient à leur libre cours. 2/ Indiquer les moyens de

²⁸ AD 14 Z 1700, 1^e liasse.

²⁶ Paiement en nature de la mouture du grain. Il est fait par prélèvement avec des mesures homologuées au prorata du volume à moudre. Ce prélèvement est pour le salaire du meunier, l'entretien du moulin et le bénéfice du seigneur.

²⁷ Ces deux actes proviennent des tabellions de Grisy, vicomté de St Sylvain et du Thuit.





Vendeuvre: mécanisme moulin 19e siécle.



Vendeuvre: le vieux moulin à tan.

les utiliser au profit même des usines et de l'agriculture. 3/ De dessécher les terrains qui auraient besoin de l'être.

C'est un exposé de plus de trois pages, bien rédigé. Tout en favorisant les intérêts de son auteur, il donne des détails intéressants. Voici un exemple sur l'irrigation:

Presque toutes les prairies, tant celles de Jort que celles de Vendeuvre, sont susceptibles d'être irriguées. Celle de Jort par l'écluse de Bernières, celles de Vendeuvre par des prises d'eau sur le bief des moulins de Vendeuvre et des conduits en bois jetés sur la rivière de décharge.

Il ne dit sur rien sur l'irrigation de Jort, sur la rive droite, en aval du pont, sans doute contraire à ses intérêts, puisqu'il renvoie les eaux du cours naturel de la Dives dans le bief de ses moulins

Sur le règlement du préfet sur la police des eaux, sa conclusion est révélatrice d'un état d'esprit, qui est toujours d'actualité: Ce règlement dont l'exécution est confiée à Messieurs les Maires est à peu près comme non avenue, attendu que ceux qui l'avaient exécuté, voyant qu'il n'était rien fait dans les communes voisines ont fini par l'abandonner.

- 1856: Moulin à tan, pétition du 8 mars et règlement d'eau. Lettre de M. de Vendeuvre où il dit que la position de ses moulins est inchangée depuis 1816. Il y a un plan pour les trois roues des moulins à blé et une pour la roue du moulin à tan.
- 1858-1859: commande et livraison pour M. de Vendeuvre d'un moulin de la nouvelle génération, avec quatre paires de meules pour la mouture, qui est commandé par une turbine hydraulique Fontaine. En plus il y a une roue, sans doute pour les appareils du nettoyage du grain et pour le mélange et la mise en sac de la farine de blé.
- 1862: matrices cadastrales, B 306 le moulin à blé neuf; B 246, (le bas du bout du village): le moulin à tan est en ruine.
- 1863: règlement d'eau, pour la turbine et la roue. Niveau d'eau proposé: le bief à 10,79 m, le canal de fuite à 12,91 m, donc chute d'eau de 2,12 m. Déversoir (barrage sur le bief), longueur 2 fois 2,325 m, avec vannes de décharge près du moulin.
- 1875-1877: Le Breton Jules à Caen, exploite le moulin à blé.
- 1879-1884: Chauvel Noël à Occagne, exploite le moulin à blé, 4 paires de meules 1 paire en chômage. Boivin Charles Tranquille, tanneur de St Pierre sur Dives, exploitent le moulin à tan à 8 pilons.
- 1885-1889: Marie Exupère, exploite le moulin à blé. Boivin Charles...exploite le moulin à tan.
- 1890-1899: Marie Exupère, exploite le moulin à blé, 4 paires de meules 1 paire en chômage. Boivin Charles ... Lesault Charles, tanneurs à St Pierre sur Dives, exploite le moulin à tan à 12 pilons.
- 1891, 21 juillet: Mme Pigault de Beaupré demeurant à Caen, est propriétaire du moulin à tan qui est établi sur le canal de fuite du moulin à blé.
- 1901-1903: Marie Exupère, exploite le moulin à blé. La veuve de Lesault Charles, exploite le moulin à tan.
- 1904: Marie Albert, à partir du 1^e mars, exploite le moulin à blé à la place d'Exupère, son père. Ce dernier est dit exploitant la « Ferme des Palis ».
- 1905-1912: Marie Albert, 2 appareils à cylindres de 0,40 m et 1 appareil de 0,60 m. Il n'y a plus de moulin à tan exploité.

Moulins à Cylindres FARINE DE BLÉ RÉMOULAGES , limentaire VENDEUVRE par JORT Calvados SON ET PETIT SON jré confirmation de marché ne mengage

- 1914: le moulin est équipé, d'une paires de meules, de 2 appareils à cylindres de 0,40 m et 6 de 0.60 m. Marie Albert fait faillite, un krach de 350.000 francs...
- 1916, 13 février: pour répartition des bénéfices de l'exploitation en commun du moulin de Vendeuvre, 139,50 francs pour la commune de Jort.
- 1916-1917: Mlle de Vendeuvre exploitant le moulin à farine, en chômage pendant 4 mois par an. 1 paire de meules, 4 cylindres de 0,40 m et 8 de 0,60 m.
- 1918: Enquête sur l'industrie dans le département du Calvados²⁹, il y a cette note surprenante:

Le moulin de Jort, (à Vendeuvre?), dont la production est de 100 quintaux par 24 heures, est fermé, son propriétaire ayant disparu en 1914, trois ou quatre jours avant la mobilisation. L'outillage de ce moulin comprend des appareils de majeure partie allemands, de construction ancienne. L'installation en avait été faite par des ouvriers allemands.

- 1922: le bâti de cette minoterie devient une usine de rouissage et de teillage de lins.
- 1939: Usine de rouissage et teillage de lins, Buan, président, Saillard directeur.
- 1968: Coopérative agricole de rouissage de lins et chanvres de Basse Normandie, président Ouaghebeur André.
- 1991: dépôt de bilan de cette coopérative de Vendeuvre. Depuis c'est un chantier qui sert d'annexe à un exploitant en agriculture.
- 1992, 17 septembre³⁰:

Article 1: Le Syndicat Intercommunal des eaux superficielles de la Région de St Pierre sur Dives et de Morteaux-Colibœuf, dénommé S.I.E.S. est autorisé à réaliser les travaux d'aménagement du cours d'eau « la Dives » au château de Vendeuvre tels que décrits aux articles 2 et 3 du présent arrêté.

Article 2: Ouvrage en amont du Château de Vendeuvre sur la rive droite:

- Pose de vannes de décharges alimentant deux buses d'un diamètre de 1200 mm.
- Un déversoir de 12 mètres de longueur sera aménagé pour supporter une lame d'eau de 0.50 mètre avant débordement.
- Reprofilage du canal de décharge vers la Dives à environ 4 mètres.
- Des enrochements seront réalisés à la chute du déversoir et à la sortie des buses afin d'éviter les affouillements.

Article 3: Réservoir situé à l'aval immédiat du château:

- Le radier de ce déversoir sera abaissé au niveau le plus bas du radier actuel.
- Pose de fascines en partie gauche du déversoir afin de colmater les fuites existantes.

Article 4: Tous ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du S.I.E.S. sans aucune participation ne soit demandée aux riverains...

Ces travaux indispensables ont probablement permis de faire les jardins d'eau du Château de Vendeuvre. A présent, ils offrent une foultitude de surprises:

« De très importantes créations sur le thème de l'eau furent réalisées dernièrement sur la partie arrière du parc traversée par la Dives et par de nombreux bras d'eau formant des îles. Miroir d'eau bordé de jets d'eau surprise, buffets d'eau accolés à la terrasse du château, pont aux oiseaux, glacière, fabriques diverses, colimaçons, cascades aux tortues ³¹. »

²⁹ Ministère de la guerre, rapport de l'attaché à l'intendance Scheikevitch Antoine.

³⁰ Copie partielle de S 12845 (a), faite aux Archives Départementales du Calvados.

Internet: www.maison.com/jardins/jardins-visiter/jardins-eau-château-vendeuvre-2854/

La rivière de PERRIÈRES, affluent du BASSIN de la DIVES.

-1828, l'histoire locale de Jean Frédéric Galeron:

Un phénomène que l'on remarque sur cette commune, contribue à sa prospérité et à son embellissement. C'est une petite rivière qui prend sa source à son entrée, dans le hameau de Fontaine, dépendant d'Epaney, et qui, après avoir coulé pendant une demi-lieue, en arrosant et fécondant la campagne, se perd et disparaît entièrement avant de quitter le territoire. La rivière de Perrières, très limpide, très fraîche, très poissonneuse, fait mouvoir deux moulins dans son cours. Dans l'été, on répand ses eaux dans les prés, où elle se trouve absorbée sans qu'on en retrouve aucune trace. Dans l'hiver, elles arrivent jusque dans un fossé de la ferme du Breuil, où le sable sablonneux et spongieux les engloutit. On suppose qu'elles peuvent être portées, à travers les terres jusqu'au lit de la Dives qui est peu éloigné.

- 1859, Statistique monumentale du Calvados par M. de Caumont, l'histoire féodale: Richard de Courcy peut être considéré comme le premier fondateur du prieuré de Perrières. Quelques années après la conquête de l'Angleterre, il donna à Barthélémy, abbé de Marmoutiers, une église construite sur les bords de la Dives, en l'honneur de Saint Vigor, avec toutes ses dépendances et la dîme de deux moulins, sa vie durant...

Il fit d'autres dons aux moines de Marmoutiers, en 1076; il confirma la donation faite par sa mère, nommée Hebrée, d'une métairie à une seule charrue, sise à Bernières, y ajouta la dîme de deux moulins, dont un situé à Jort, avec l'église de cet endroit et un petit verger au même lieu.

Ce ne fut toutefois que Robert de Courcy, fils de Richard et de Gaudelmodis, qui constitua tout à fait, en 1109, le prieuré de Perrières. Désireux d'imiter l'exemple de ses parents et leurs générosités envers l'église de Perrières, dans laquelle ces derniers avaient reçu la sépulture, il se rendit à Tours avec sa femme Rohex, et là il fit part de ses désirs à l'abbé de Marmoutiers. Il donna aux moines la dîme de tous ses veaux, porcs, agneaux, chevreaux, de tous ses fromages et de toute sa laine, ainsi que de ses moulins de Perrières. Il ajouta en toute propriété le moulin du Breuil près Perrières, toute la mouture des hommes du monastère, tant pour le présent que pour l'avenir...

La période d'exploitation de ces deux moulins, apparaît dans divers documents:

- 1807, statistique: un moulin à blé à Perrières, un moulin à blé au Breuil³².
- 1809, statistique état des moulins de la région de Falaise. Pour Perrières 2 moulins à 1 tournant chacun, 6 mois de chômage par an, production de chacun 4.000 hectolitres³³.
- 1824, 21 décembre: vente du moulin à grain de Perrières, nommé le moulin du Breuil à un tournant avec les ustensiles et virants nécessaires³⁴.
- 1828, selon M. Galeron cité ci-dessus: les deux moulins existent encore.
- 1859, selon M. de Caumont cité ci-dessus: Le ruisseau de Perrières met en mouvement deux moulins: l'un qui est a la porte de l'abbaye, sous l'étang; l'autre est à l'extrémité du Breuil prés de l'endroit où le courant d'eau disparaît.

Compte tenu de la productivité assez médiocre de ces deux moulins qui malgré tout, rendaient service à la population, les meuniers à certaines périodes avaient parfois quelques avantages.

³² AD14 M 8607

³³ AD14 S 1207

³⁴ AD14 8E 22157, notaire de Jort. Virants défini toutes les éléments tournants: roue, rouets etc.

- 1624, 9 juillet: Devant les tabellions de Couliboeuf: Noble homme Julien de Cordey, sieur du Breuil, reconnaît avoir baillé à titre de ferme et loyer de grain, à Nicollas Racine, demeurant à Perrières au village du Breuil, le revenu annuel du moulin à blé du Breuil à Perrières. Compris dans ce bail un jardin à porée et une pièce de terre en labour contenant 3 vergées assises à Perrières.

Le meunier, pour loyer, devra livrer, au sieur bailleur, chaque semaine, pendant 5 ans, deux

boisseaux de grain: soit un boisseau de méteil et un boisseau d'orge.

Comme la fin de l'acte est illisible, il n'y a aucun autre renseignement sur le partage des « moutes », c'est à dire la quantité de grain prélevé pour la mouture du grain.

- 1658, 9 décembre: devant les tabellions royaux de la vicomté de St Sylvain, pour le siège de Sacy et Ollendon. Damoiselle Anne de Guerville femme civilement séparée de Charles de Thiéville, chevalier, seigneur du lieu, laquelle confesse avoir baillé à titre de ferme pour 3 ans à Jacques Mérouze, le moulin du Breuil, avec le petit jardin...

A la charge du preneur d'entretenir le moulin de merrains et de pouches, et le rendre en état à la fin dudit temps. Sera tenu entretenir d'an en an... et de curer les bief et arrières biefs.

Sera tenu de livrer chaque semaine un boisseau et demi d'orge et un demi boisseau de métail, franc moulu, mesure de Falaise et de suite livrer le grain et la farine à la maison du sieur de Cordey au Breuil...

Signature Julien de Cordey.

- 1669, 17 septembre, devant les tabellions de Saint Sylvain: François Philippe sieur des Parcs, fermier général du prieuré de Saint Vigor de Perrières reconnaît avoir baillé à ferme prix et loyer d'argent pour le temps et terme de trois ans, à commencer au jour St Michel prochain venant et finir à pareil jour et terme, le dit temps révolu et accompli à Guillaume Esnault demeurant à Ollendon, aussi présent et acceptant:
- Les moulins à blé et à orge dépendants dudit prieuré pour en jouir le dit temps ainsi qu'en à ci devant joui Nicolas Bourdon. A sa charge d'entretenir les dits moulins de pouches et merrain seulement.
- Une pièce de terre labourable d'un acre, au delage des Longs Champs.

- Une pièce de terre d'un acre, sous le mont d'Ollendon.

- Deux pièces contenant demi-acre aboutant sur la rivière en la ferme du sieur des Ostieux.

- La place à chennevière du derrière le moulin à blé.

- Une acre de Sainfoin exempt de dîme, au même lieu que ledit Bourdon l'a eu.

- Deux acres de terre, située dessus le mont de Sacy.

- Une salle et la chambre du dessus dans la ferme des Ostieux.
- La nourriture d'une vache, avec celles du sieur bailleur, pendant la saison des herbes.

- Un cent et demi de paille grosse et menue.

Par an, le prix du bail est de 300 livres, payable en deux termes, et six chapons gras à Noël et aux étrennes. Le preneur sera tenu moudre gratuitement les grains du bailleur...

Le preneur aura la chambre du dessus le cellier, hors la porte, pour mettre toutes les semaines ce qu'il gagnera de grain. Pour l'assurance du fermage, il ne pourra vendre ce grain qu'avec le consentement du sieur bailleur. Guillaume Esnault a reçu un prêt de cent livres tournois pour acheter des bestiaux pour servir à faire valoir les moulins. Lesquelles bêtes demeureront spécialement affectées au paiement du dit fermage. Cette somme sera rendue à la fin du bail³⁵.

³⁵ Il s'agit, sans doute d'animaux de bât: mulets ou chevaux destinés à porter les pouches (grands sacs de toile).

Le DOUIT du HOULE, affluent de la DIVES, sur COURCY.

Le choix du lieu d'implantation de la forteresse de Courcy, sans aucun doute, a été fait en fonction de certaines conditions aujourd'hui inconnues. Sur le site choisi, la nature et le relief du sol ainsi que le régime des eaux ont été bien exploités. Cela se remarque pour l'usage des trois ruisseaux: Posnée, Coisnon, Douit du Houle et plusieurs sources d'eau vive, qui alimentaient jadis les fossés et les douves des fortifications. Avant et après avoir été utilisées pour la défense de la forteresse et pour les besoins des habitants, toutes les eaux étaient réunies dans un étang et un vivier. De ce réceptacle, en suivant le lit du Douit du Houle, au nord-ouest du village, elles étaient de nouveau utilisées pour divers usages: abreuvoir, lavoir, irrigation et faire tourner deux roues de moulin.

Comme au cours des saisons, le débit d'eau était très irrégulier, l'utilisation des moulins ne pouvait être autre que coisel³⁶. La section cadastrale B, où ils étaient jadis installés, est encore aujourd'hui appelée « du coisel ».

La particularité de ce type de moulin est de fonctionner par éclusées, c'est à dire en discontinu. On procède d'abord au remplissage du bief et de la réserve (étang, vivier). Lorsque le plein est fait, le moulin est mis en route. Il est arrêté lorsque la nappe d'eau qui tombe sur la roue devient insuffisante. La durée du travail (jadis appelée la moulée) correspond à l'utilisation de la réserve d'eau augmentée de ce que fournit entre temps les ruisseaux et les sources. Ce processus constitue « le régime des étangs »³⁷. Par ce moyen le moulin pouvait fonctionner en continu pendant la saison des pluies et en intermittence le reste de l'année. Pour tirer le maximum de force motrice du poids de l'eau, les roues employées étaient dites « à augets ». Elles recevaient l'eau « par en dessus ». Pour que ces godets puissent se vider complètement, le bas de la roue devait être au-dessus du canal de vidange qui rejoignait le lit de la rivière.

Le moulin à blé.

Il était positionné en bordure du Douit du Houle, contre ou à proximité de la rue du moulin. Son alimentation en eau, provenait de « l'ancien lit du Douit du Houle » qui figure sur la carte de Mlle Rose de Colomby. Après avoir passé sous l'arche de pont à présent murée, il traversait la rue du moulin en suivant un conduit en bois appelé « no » .

Une vanne permettait de régler le débit d'eau: lorsque celle-ci n'était pas utilisée totalement, l'excédent était évacué par un barrage-réservoir³⁸ dans le lit du Douit du Houle.

C'est sans doute celui qui existe encore et qui passe sous l'arche de pont double.

Ce trop-plein important pendant les crues, était déversé en aval du moulin, pour ne pas nuire à son fonctionnement.

De ce moulin, aucun vestige n'a été trouvé. Son positionnement est défini par le contenu des baux que nous avons trouvé de 1611 à 1662. Avant cette période, il a fonctionné comme l'indique l'aveu pour la baronnie de Courcy en 1518, (cité aussi pour le moulin foulon).

- 1611, le 24 novembre: Reconnaissance d'un marché de maçonnerie passé ultérieurement³⁹.

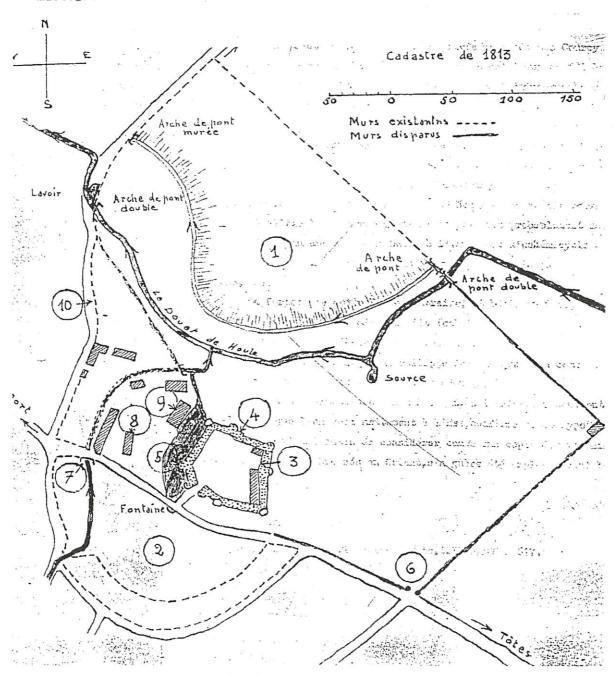
Pour se faire une idée plus précise sur l'utilisation de ce moulin, il faut consulter notre article:- H.T.P. n°89, mars 2005: le moulin coisel du Pré d'Auge.

Machines hydrauliques de F. Chaudy, Paris 1896.

³⁸ Cet ouvrage en maconnerie devait logiquement se situer en aval de la confluence avec le Couesnon.

³⁹ AD 14 Tabellions d'Escots, vicomté d'Argentan et Exmes. Les deux actes suivants sont de la même source.

COLOMBY(Rose de). La baronnie de Courcy à l'époque romane. - S.l., 1964, multigr.



Cette carte met en évidence le tracé du bief du moulin à blé qui débute, à l'est, sous l'arche de pont double et qui aboutit sous l'arche de pont murée. Cette dérivation du Douet du Houlle contourne une élévation de terrain qui porte le n° 1. Il est appelé « Les Châtelets avec un lieudit Sous-Cufour. Le moulin à blé était situé en face de l'arche de pont murée, de l'autre côté de la rue du moulin qui porte le n°10. Au n° 7 il y a le passage du Coisnon sous la route. Ce ruisseau après avoir alimenté les anciennes douves du château-fort, à présent un étang qui est repéré n° 5, va ensuite alimenter le Douet du Houlle.

Fut présent Jehan Le Nepveu, pour lui et Gabriel Le Nepveu, son frère absent de la paroisse d'Olendon, lesquels ont reconnu avoir fait « alleu » avec Me Jehan Letellier, présent, procureur, et receveur de la baronnie de Courcy faisant les affaires des sieurs curateurs du sieur baron de Courcy. A savoir:

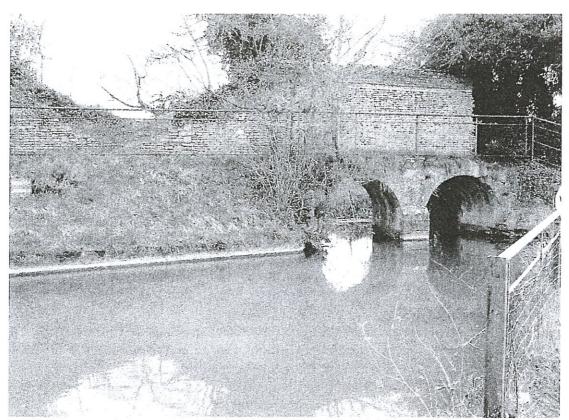
- De bien faire tout ce qui est nécessaire au moulin à eau de Courcy à cause de leur état.
- Tout le gable et la masse du moulin avec une muraille commençant au gable, au long de la chaussée d'environ dix à douze pieds⁴⁰ (3m30 à 3m96).
- Les alloueurs sont tenus de rendre prêts dans trois semaines depuis ce jour, pour la somme de 55 livres tournois, qui sera payée à mesure de (l'avancement) de la besogne.
- Letellier sera tenu mettre les matériaux sur place.
- 1611, 15 octobre: Accord de charpentiers-moulageurs pour construire un moulin à Courcy. Furent présents, Jacques Paris et Gabriel Hamel, charpentiers, de la paroisse de Donville. A la requête de M. Jehan Letellier de Courcy, présent, ils confessent avoir aujourd'hui « alloue » de noble homme Henry de Sarcilly, sieur de l'Aunay et François Le Valloys, sieur de Tostes, curateur de Me le baron de Courcy:
- De faire et construire tout de neuf un moulin à eau situé en la paroisse de Courcy:
- Le bois et les matériaux seront mis sur place. Ce moulin rendu parfait et faisant de blé farine à Noël prochain, selon le devis qui nous sera donné par les sieurs curateurs.
- Nous allons commencer à y travailler et à être toujours quatre hommes charpentiers, pour la somme de 90 livres tournois. Nous avons reçu présentement 6 livres.
- Témoins: Michel Le Sault, sergent et Jehan Guilbert.
- 1612, 15 janvier: Bail du moulin de Courcy.

Fut présent Guillaume Rouxel⁴¹ de la paroisse de Carel. Il confesse avoir pris pour 3 ans de noble homme Henry de Sarcilly, sieur de l'Aunay et François Le Valloys, sieur de Tostes, curateur du sieur baron de Courcy:

- Le moulin à eau de Courcy avec toutes les droitures, dignités et forfaitures du dit moulin, avec les jardins, tant devant que derrière:
- lorsque besoin sera, il pourra couper les ronces ou arracher les buissons d'épine dans les herbages ou parc du dit lieu pour entretenir les jardins de clôtures...
- Le moulin, il devra l'entretenir de merrain et de pouches et le rendre en état à la fin du bail.
- Le bail fait moyennant, pour le prix et nombre de 5 boisseaux de grain chaque semaine, mesure de St Pierre sur Dives: c'est à dire 3 boisseaux de froment et deux d'orge. Rouxel paiera chaque semaine ces 5 boisseaux à Jacques Paris, charpentier, jusqu'à plein paiement de la somme due, pour plusieurs réparations faites aux maisons de Langrais nommées les maisons rouges appartenant au sieur baron.
- Rouxel ne prendra aucun frais de mouture pour le château et le fermier.

⁴⁰ La chaussée du moulin est un canal en maçonnerie qui reçoit l'eau qui tombe de la roue pour l'emmener dans le lit de la rivière. D'un côté il y a le gable du moulin (pignon). De l'autre côté il y a la masse du moulin qui est un massif de maçonnerie destiné à supporter le palier de l'arbre de la roue.

⁴¹ En 1595, est cité Guillaume Roussel meunier au moulin de Carel. En 1631, Guillaume et François Rouxel de la paroisse de Carel, sont preneurs pour 9 ans du bail des moulins de Carel. Ce bail est de 12 boisseaux de grains: 6 de froment et 6 d'orge, le tout bon et suffisant, mesure de St Pierre sur Dive, rendus et portés, par les preneurs, chaque semaine aux greniers du seigneur et tous les ans 150 livres de vin pour le marché, 12 chapons au jour de Noël et 12 livres de sucre.



Pont à double arches de la rue du moulin et plan d'eau du lavoir.



Passage à gué entre le plan d'eau du lavoir et le lit du Douet du Houlle. A droite, derrière les buissons, il y a la rue du moulin qui se raccorde avec le chemin de Lieury.

- 1623, 18 novembre: Bail de la terre et seigneurie de Courcy. Extrait pour les moulins⁴². Fut présent haut et puissant seigneur Messire Regné de Carbonnel, marquis de Canisy, baron de Lhonneur et Baronnie du Hommet, Courcy, St Ciries et autres terres et seigneuries. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur des villes et château d'Avranches et l'un des lieutenants pour sa majesté en Normandie: Lequel de son franc vouloir bailla à titre de ferme à prix et loyer d'argent pour 6 ans, cueillettes et dépouilles commençant:
- Pour les prés, herbages et pâtures à Noël prochain venant et pour les terres labourables à labourer au mois d'avril prochain venant et à ensemencer à la St Michel.
- Entrer en jouissance des rentes, four à ban et moulins au terme St Michel prochain venant et finissant à pareil jour et terme et les 6 ans, 6 levées révolues, recueillies et accomplies.
- A honnêtes hommes Robert, Louis et Bernard dits de Fourneaux, frères de la paroisse de Couliboeuf. Louis et Bernard présents, se faisant fort pour Robert.
- La totalité de la terre et seigneurie de la baronnie de Courcy, généralement en tout ce à quoi, elle se contient, et s'étend tant en la bourgeoisie et terroir de Courcy, qu'aux autres paroisses et lieux où s'étendent les droits et privilèges de cette terre et baronnie, consistant en domaine fieffé et non fieffé, prés, jardins, plants, haies, buissons, arbres fruitiers et sainfoin, émondes, coupes de bois, clôtures, cens, rentes en argent, grains, oiseaux, œufs, moulins à blé à eau et à vent...
- 1635: Reconnaissance du bail du moulin de Courcy⁴³.

Fut présent honnête homme Jean Le Prince, fermier général de la baronnie de Courcy, lequel à reconnu avoir baillé à titre de ferme paye d'argent, pour le temps et terme de 6 ans, commençant du premier jour de ce mois, à Guillaume Bourdon de Vicques, présent preneur:

- Le moulin de Courcy, pour en jouir et posséder tous les revenus. Compris les jardins du moulin, suivant que les autres fermiers en ont ci-devant joui.
- A la charge par le preneur de fournir des poches et merrains seulement et sans qu'il soit obligé de faire des réparations.
- Le bail fait moyennant la somme de 80 livres tournois, payable en 4 termes égaux, à partir du 1^{er} prochain...
- 1647, 20 décembre: Bail du moulin à eau de Courcy⁴⁴.

Haut et puissant Hervé de Carbonnel, maître de camp... pour le service du roi...marquis de Courcy et de Canisy, dans son château de Courcy, confesse avoir baillé à titre de ferme muable, prix d'argent, pour 6 ans commençant au jour de fête de Noël 1648 et finissant à semblable jour les 6 ans révolus et accomplis, à Louis Lamort de la paroisse de Donville, présent et acceptant:

- Le moulin à eau, a nous appartenant avec toutes ses circonstances et dépendances, droits sur nos vassaux (relatif au moulin), avec le grand et le petit jardin proche du moulin et les fruits, tontures et émondes des arbres étant dessus.
- A la charge d'entretenir le moulin de merrains et de poches seulement et de couverture hors d'eau durant le terme, après lui être baillée pour nous en due réparation lorsqu'il entrera en possession, et m'être obligé à d'autres réparations.

⁴² AD 14 Notaire de Couliboeuf.

⁴³ AD 14 Tabellions d'Escots.

⁴⁴ AD 14 Tabellions d'Escots, siège de Livarot.

- Le bail fait moyennant le prix et somme de 120 livres que Louis Lamort s'est obligé par corps et biens de nous payer par an en 2 termes égaux: 60 livres à la fête de Pâques, prochaine arrivant après le commencement de la jouissance et les autres 60 livres à la fête de la Toussaint. Lamort s'est obligé de fournir chaque année, un pain de sucre fin et royal du poids de 5 livres, 15 jours après Pâques, aux foires franches de Caen.
- Nous serons obligé, auparavant qu'il entre en possession du moulin de lui faire vider et réparer un fossé pour faire venir les eaux dans l'étang ou vivier.
- En cas que nous voulions faire curer et vider les terres de l'étang qui font réplétion et empêchent l'amas et retenues des eaux qui doivent servir au moulin, il a été accordé qu'après que l'étang ou vivier sera entièrement curé, vidé et nettoyé, Lamort, nous paiera 20 livres de plus de son bail.
- Pendant son bail, Lamort jouira d'un petit jardin planté en pépinière, nommé « Le jardin des Loges » et 2 acres de terre labourable à prendre dans une plus grande pièce en « La Delle de Montfaucon ».
- Témoins: Le curé de Courcy et François Lepicard.
- 1653, 16 décembre: Bail du moulin de Courcy avec modification du passage de l'eau⁴⁵. Fut présent haut et puissant seigneur messire Hervé de Carbonnel, chevalier de l'ordre du roi, marquis de Canisy et de Courcy, stipulé et représenté par haute et puissante Dame Catherine de Juyé, son épouse, marquise de Canisy et de Courcy, autorisée à faire et passer ce présent... Reconnaît avoir baillé à titre de ferme à prix d'argent pour 6 ans à Louys Lamort demeurant à Courcy, à commencer à Noël 1654:
- Le moulin à eau de Courcy, avec toutes ses circonstances et dépendances, droits sur les vassaux, avec la jouissance d'un petit jardin plantés en pommiers nommé « Le jardin des loges », comme il en a ci-devant joui, et une demi acre de terre à prendre sur la pièce du « Montfaucon », vers « Le Long pré ».
- Le présent bail fait pour 180 livres tournois, payable en deux termes: 100 livres à la fête de Pâques 1655 et 80 livres à la St Michel.
- La Dame s'est obligée de faire l'été prochain, un grand fossé large de 10 pieds (3,3m), au milieu de l'étang et un autre fossé à l'entour du vivier ou étang, large de 6 pieds (1,98m), aboutissant aux arches pour tirer les eaux vers le saut du moulin et pareillement s'est obligée la dite Dame de « faire des meules au moulin ». En outre fera faire un bas-côté au gable du moulin pour loger les bestiaux.
- En faveur du présent bail, Lamort, aux étrennes sera tenu donner à la Dame, de la galette chaque année, et fournira l'argent pour faire les fosses du vivier en déduction de ses fermages, et il aura à son profit les roseaux du vivier.
- Témoins: Me François Leméry, prêtre-curé de Courcy et François Lespinard sieur du Val.
- 1662, 3 octobre: Bail moulin de Courcy. Messire Jacques d'Eoillenson, chevalier seigneur de Villerville, vicomte hérédital de Couliboeuf, baron de Courcy, bail, à François Héroult, meunier demeurant aux moulins de
- Le moulin à blé de la paroisse de Courcy pour 150 livres en trois termes: 1^e février, 1^e juin, St Michel...

⁴⁵ AD 14 Tabellions d'Escots siège de Livarot.

Le moulin à draps et l'irrigation.

D'après l'aveu rendu au roi de France par Jean Herbert dit Dorsonvillier, en 1518 pour sa baronnie de Courcy, il y a: « moulin à bled et à draps, lequel moulin à draps à présent en ruine ». Dans les aveux suivants, il n'est plus question, en particulier, de ce moulin. En 1738, de la part des d'Oilliamson, seigneur de Courcy, seigneur vicomtal de la vicomté de Couliboeuf, il y a cette vague mention: « moulins à draps sur plusieurs cours d'eau ».

La place qu'occupait, jadis le moulin à draps de Courcy, faisait partie du domaine fieffé, c'est à dire domaine dont le seigneur pouvait user librement (vente, location etc.).

Cette modalité apparaît dans certains baux pour une pièce de terre traversée par le Douit du Houle, à proximité de Jort. Elle est mentionnée dans le bail du moulin à blé, cité ci-devant: « deux acres de terre labourables à prendre dans une plus grande pièce en la Delle de Montfaucon ». Dans le bail suivant en 1653: « une demie acre de terre à prendre sur la pièce du Montfaucon, vers le Long-pré ».

Cette pièce de terre, après la révolution, fait partie des biens confisqués sur Marie Gabriel, Eléonord Williamson, ci-devant noble, réputé émigré. Dans les procès verbaux des réparations à faire pour les maintenir en état puis de les vendre, cette pièce de terre apparaît plusieurs fois. Voici pour exemple celui du 28 janvier 1793, faite par Philippe Guérin, entrepreneur de bâtiment de la paroisse de St Germain de Falaise et François Sanson, aussi entrepreneur de bâtiment de Courcy, nommé à l'amiable de la réquisition du citoyen Avril, receveur des domaines nationaux du district de Falaise:

Article 21: « Nous nous sommes transportés au Long-pré, où nous avons fait la visite des essieaux⁴⁶. Après examen, nous avons toisé les murs tant du côté du pré que du côté des champs. Nous avons trouvé 16 pieds (5,28m) de longueur de chaque côté sur une hauteur de 4 pieds 8 pouces (1,53m), lesquels sont hors d'état de subsister. Il convient que ces dits murs soient relevés et fournir pour fermer l'essieau 6 pieds de longueur (1,98m) de chaque côté en pierre de taille sur 4 pieds 8 pouces de hauteur (1,53m)... L'essieau, sera de 4 pieds 6 pouces (1,48m) en deux parties... ».

Article 22: « Ensuite nous avons passé à l'examen du second essieau, lequel est de même construction que le premier ci-devant dit, lequel sera bâti comme le premier... ».

Ces deux infrastructures hydrauliques, qui occupent chacune environ 34m² au sol, permettaient sans aucun doute, à l'origine, de retenir l'eau du Douit du Houle pour trois usages:

- Alimentation du moulin à fouler à draps (force motrice et usage spécifique pour le foulage).
- Retenir l'eau pour l'irrigation en amont (Il y a des fossés pour répartir l'eau).
- Écrêter les crues.

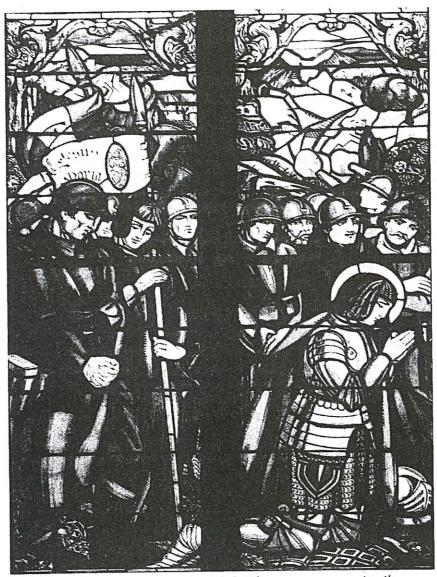
S. et H. PAUMIER, Jort, le 21 juillet 2014

Essieau: écriture locale d'esseau. Désigne à la fois l'implantation des murs en maçonnerie qui sont sur le cours d'eau et les panneaux de bois coulissants qui règlent à volonté le passage de l'eau. Quelques décennies plus tard: l'implantation: c'est l'écluse, ou encore le vannage; les panneaux coulissants, ce sont les vannes.

49° Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie 15-18 octobre 2014

Rouen, Hôtel des Sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine

Les Normands et la guerre



Jeanne d'Arc parmi les Poilus...Cinq siècles de guerres sur un vitrail normand

Congrès organisé par

la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie avec le concours de la Société de l'Histoire de Normandie, de la Ville de Rouen, du Département de la Seine-Maritime et de la Région Haute-Normandie









Mercredi 15 octobre

- 13 h 30 Accueil des participants : Hôtel des Sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, Rouen
- 14 h Ouverture du congrès par
 - M. Nicolas ROULY, président du Département de la Seine-Maritime
 - M. Yvon ROBERT, maire de Rouen
 - M. Jean-Pierre CHALINE, président de la Société de l'Histoire de Normandie
 - M. Hubert HANGARD, président du Consortium des Sociétés savantes de Rouen
 - M. François NEVEUX, président de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie
- 14 h 30 : Jean-Pierre CHALINE, Professeur émérite en histoire contemporaine, université de Paris IV, Introduction au congrès, Au fil des siècles, les Normands face à la guerre

Les mots de la guerre

- 15 h : Dominique FOURNIER (Société historique de Lisieux), La thématique de la guerre dans l'anthroponymie médiévale normande
- 15 h 20 : Nicolas TROTIN (Société des antiquaires de Normandie), La guerre des mots. La Normandie dans les libelles au temps des guerres de religion (ca. 1560-ca. 1599)
- 15 h 40: Discussion
- 15 h 50 : Pause

La préparation de la guerre

- 16 h 20 : Étienne FAISANT (Société des antiquaires de Normandie, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes), Les fortifications de Caen durant la guerre de Cent Ans (après 1346)
- 16 h 40 : Anne CURRY (Université de Southampton), Les Rouennais et la garnison anglaise de la ville pendant la guerre de Cent Ans (1419-1449)
- 17 h : Sylvain NICOLLE (Société des antiquaires de Normandie), Les Normands face à la conscription napoléonienne : l'exemple du Calvados (1799-1814)
- 17 h 20 : Lionel DUHAULT (Société des antiquaires de Normandie, Mairie de Deauville),
- Recensement et recrutement : les Normands dans le système militaire : l'exemple de Deauville (1870-1920)
- 17 h 40: Discussion
- 18 h 15 : Cocktail de bienvenue à l'hôtel de ville

Jeudi 16 octobre

La guerre menée par les Normands

- 9 h: Adrien DUBOIS (Université de Caen Basse-Normandie, CRAHAM), Pierre de Tournebu, un chevalier normand dans la guerre de Cent Ans
- 9 h 20 : Pierre AGERON (Société des antiquaires de Normandie, Université de Caen), Le Calvados en Algérie
- 9 h 40 : Hugues PLAIDEUX (Société nationale académique de Cherbourg, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), Inscrits maritimes dans la Grande Guerre : le cas des pêcheurs d'Étretat
- 10 h : Monique LARRAS (Les Amis de Bernay), Un Bernayen dans la Première Guerre mondiale : André Mare, un père du camouflage
- 10 h 20: Discussion
- 10 h 40 : Pause

Batailles et opérations militaires

11 h 10 : Nicolas ABRAHAM (Université de Caen Basse-Normandie), Quand les Anglais tenaient Cherbourg : des échecs militaires au « vuidement du Cotentin » (1378-1393)

11 h 30 : Noël EQUILBEY (Amis de Genêts et de la Baie du Mont-Saint-Michel), La guerre de Cent Ans en baie du Mont-Saint-Michel (1417-1450)

11 h 50: Discussion

14 h : François NEVEUX et Claire RUELLE (Société des antiquaires de Normandie), Du Guesclin est-il un chef de guerre normand ?

14 h 20 : Jean-Jacques BREGUET (Cercle de Généalogie du Calvados), Guerre de 1870-1871 : la ligne de défense de Carentan (Manche)

14 h 40 : Joël LEROGNON (Amis de Genêts et de la Baie du Mont-Saint-Michel), La bataille de

Normandie: Cobra 15 h: Discussion 15 h 20: Pause

La guerre civile

15 h 40 : Christophe MANEUVRIER (Université de Caen Basse-Normandie, CRAHAM), Quel sens politique peut-on donner au massacre de Vicques (septembre 1434) ?

16 h : Paul MANEUVRIER-HERVIEU (Université de Caen Basse-Normandie, CRHQ, Pôle rural), Les Normands et « la Guerre du blé » au milieu du XVIII^e siècle

16 h 20 : Baptiste ETIENNE (Universités de Caen Basse-Normandie, CRHQ, et de Rouen, GRHis), Les Rouennais dans les guerres civiles : des Nu-Pieds à la Fronde (1639-1652)

16 h 40: Discussion

17 h : Départ de la visite : Musée de l'Éducation 19 h : Concert d'orgue à l'église Saint-Maclou

Vendredi 17 octobre

La guerre subie

9 h: Bernard BODINIER (Société d'Études Diverses de Louviers), L'Eure occupée par les Prussiens (1815-1818 et 1870-1871)

9 h 20 : Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE (Société historique et archéologique de l'Orne), La guerre de 1870 dans le Perche, particulièrement à Bellême

9 h 40 : Jean BOURIENNE (Montivilliers, Hier, Aujourd'hui, Demain), La chasse aux résidents allemands du Havre : un exemple de la germanophobie provoquée par la guerre de 1870 1871

10 h: Discussion

10 h 20 : Pause

10 h 50: Chantal CARPENTIER (Cercle d'Action et d'Études normandes), Partir mais pour aller où ? Les enfants havrais (1939-1945)

11 h 10 : Camille MAHE (Sciences Po, Paris), L'expérience enfantine du débarquement de juin 1944 11 h 30 : Paul LABESSE (Les Amys du Vieil Eu, Les Amis du musée Louis-Philippe et du château

d'Eu), Le Tréport (1940-1944): un port normand sous l'occupation allemande

11 h 50: Discussion

La guerre racontée et jugée

14 h: André GOUDEAU (Cercle d'Études vernonnais), Rumeurs et bobards dans l'Eure au début de la guerre 1914-1918

14 h 20: Claude BLANLUET, Bernard BODINIER et Roland HAZARD (Société d'Études Diverses de Louviers), La Grande Guerre faite et racontée par des Lovériens

14 h 40 : David HONORE (Baronnies de Jumièges et Duclair), Histoires du 329^e régiment d'artillerie tout terrain tracté (1939-1940)

15 h : Daniel DESHAYES (Société historique de Lisieux) Le journal de Mme André Duval, l'été 1944, à La Boissière, près de Lisieux

15 h 20 : Discussion 15 h 40 : Pause

Résistance et Collaboration

16 h 10 : Alain CORBLIN (Société historique de Lisieux), Le journal intime de Robert Leblanc, chef

du maquis Surcouf 16 h 30 : Claude CORNU (Société d'Études Diverses de Louviers), Un parlementaire normand à

l'épreuve de la guerre : Pierre Mendès France ou la genèse d'un homme d'État

16 h 50: Discussion

17 h: Début de la visite du Vieux Rouen

20 h: Dîner du congrès

Samedi 18 octobre

9 h : Éric BARRE (Société française d'Histoire maritime, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche), Guillaume Osber, vicomte de Valognes (1434-1446), entre collaboration et résistance

9 h 20 : Thierry MARCHAND et Gérard BOURDIN (Société historique de Lisieux), Les ressortissants allemands et ex-Autrichiens internés dans les centres de rassemblement des étrangers en Normandie pendant la « Drôle de guerre » (septembre 1939-juin 1940)

9 h 40: Discussion 9 h 50: Pause

L'économie de guerre

10 h 20 : Élise LEBON (Université de Caen Basse-Normandie), Stratégies d'une famille d'assembleurs de terres pendant la guerre de Cent Ans

10 h 40 : Jean-Philippe CORMIER (Association pour la restauration du château de Domfront), La population du Domfrontais face à la guerre (1417-1450)

11 h: Patrick BIREE (Société historique et archéologique de l'Orne), Moulins et meuniers ornais en guerre (1914-1918)

11 h 20 : Claude MALON (Centre Havrais de Recherche Historique), Le destin contrasté de l'économie havraise en temps de guerre (1914-1945)

11 h 40: Discussion

La guerre à l'arrière

14 h Dominique SIMEON (Cercle d'Études vernonnais), Les hôpitaux militaires à Vernon pendant la guerre 1914-1918

14 h 20: Claude BOUHIER et Michel MIEUSSENS (Société de l'Histoire de Normandie, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime), L'École pratique d'industrie de Rouen pendant la Grande Guerre

14 h 40: Discussion

La guerre commémorée

15 h : Daniel FAUVEL (Société libre d'émulation de la Seine-Maritime), Les hommages aux morts pour la France dans le canton de Bellencombre

15 h 20 : Jean-Marie TRAUCHESSEC (Cercle d'Études vernonnais), Les monuments aux morts de l'Eure

15 h 40 : Julie DESLONDES (Archives départementales du Calvados, Société des antiquaires de Normandie), Jacques Vico et la mémoire de la Résistance en Normandie

16 h: Discussion

16 h 15 : François NEVEUX, Conclusions du congrès

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 30 septembre 2014 (délai de rigueur) accompagné du chèque correspondant au trésorier-adjoint de la Fédération

M. Jean BOURIENNE 21, allée de la Serverie 76610 LE HAVRE

Courriel: annejean.bourienne@wanadoo.fr

| NOM (M / Mme) | | | | |
|---------------------------------------|----------------|-----------|-----------------|-------|
| Prénom (de chaque membre d'un couple) | | | | |
| Adresse | | | | |
| Code postalCommune | | | | |
| Téléphone | | | | |
| Telephone | | | | |
| Membre de la société adhérente | | | | |
| INSCRIPTION OBLIGATOIRE Y COM | IPRIS POUR LES | AUTEURS I | DE COMMUNICATI | ONS |
| | Prix | | Nombre | Total |
| Membre d'une société adhérente | | | | |
| - inscription individuelle | 10 € | X | | |
| - couple (1 seul dossier) | 15 € | X | | |
| Non membre d'une société adhérente | | | | |
| - inscription individuelle | 15 € | X | | |
| - couple (1 seul dossier) | 20 € | X | | |
| • Étudiant (moins de 30 ans) | 4 € | X | | |
| • Auteur de communication | GRATUIT | | | |
| Dîner amical du vendredi | 33 € | X | | |
| TOTAL (inscription, dîner amical) | | | | |
| Règlement par chèque à l'ordre de : | | | | |
| 7000 11 1 0 1146- | Historianos of | Archáolac | riques de Norma | ndie |

Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire aux manifestations suivantes en entourant la mention qui convient:

| • | Cocktail de bienvenue offert par la Municipalité, mercredi 15 octobre à 18 h 30 Jeudi 16 octobre 17h Sous réserve d'ouverture, visite de l'exposition du Musée de l'Éducation (entrée payante à régler sur place) ou autre visite? | oui | non oui | non |
|---|--|------------|------------|-----|
| • | Concert d'orgue dans l'église Saint-Maclou (gratuit), jeudi 16 octobre à 19 h Visite du vieux Rouen (gratuit) vendredi 16 octobre à partir de 17 h | oui oui | non non | |

Les réservations hôtelières sont laissées à l'initiative des congressistes. Pour recevoir la liste des hôtels et hébergements locaux, s'adresser à :

> Office de tourisme de Rouen Vallée de Seine Normandie 25, place de la Cathédrale CS 30666 76008 Rouen Cedex 1 Tel: 02 32 08 32 40

Courriel: accueil@rouenyalleedeseine-tourisme.com